

Comité Justice pour l'Algérie

L'organisation des forces de répression

Dossier n° 16

Jeanne Kervyn et François Gèze
Septembre 2004

Sommaire

Résumé 4

Introduction : le rôle central de l'armée et des services 6

Bref historique 6

La Sécurité militaire au cœur du pouvoir 7

La réorganisation de la SM à partir de septembre 1990 7

I. Les objectifs de la répression : les principales phases de la guerre 9

1990-1991 : casser le mouvement islamiste et l'écartier du pouvoir 9

1992-1993 : resserrer les rangs des militaires et de la société civile derrière l'option anti-islamiste des généraux 11

1994-début 1996 : le déchaînement de l'hyperviolence d'État 13

1996-1998 : asseoir le pouvoir des généraux par la terreur, ou la politique de la terre brûlée 15

1999-2004 : maintenir une terreur diffuse, consolider le soutien de la communauté internationale 15

II. Les organes de répression 17

Les principaux commanditaires 17

L'organisation du DRS (Département du renseignement et de la sécurité) 19

La Direction du contre-espionnage (DCE) 19

La Direction centrale de la sécurité de l'armée (DCSA) 23

Le service de presse et de documentation 23

Le Groupement d'intervention spécial (GIS) 24

Les forces de répression au sein de l'ANP (Armée nationale populaire) 24

Les régions militaires 24

Le Commandement des forces terrestres (CFT, installé à Aïn-Naâdja) 25

Le Commandement de la défense aérienne (CFDAT, installé à Cheraga) 26

Les troupes spéciales et le Centre de conduite et de coordination des actions de lutte antisubversive (CCC/ALAS) 27

Les forces de répression au sein de la police 29

Les milices 30

Les organes cachés de la répression : les faux maquis et les « escadrons de la mort » 32

Conclusion 36

III. Les méthodes de répression 39

Les méthodes d'« action psychologique » et la manipulation de la violence islamiste 39

L'endoctrinement et la désinformation 39

Autres méthodes de pression et d'action psychologique 45

L'infiltration et la manipulation de l'adversaire	48
<i>Les violations massives des droits de l'homme par les « forces de sécurité »</i>	<i>51</i>
Les rafles et les déportations	51
La torture	51
Les disparitions forcées, les exécutions sommaires et extrajudiciaires	52
Les assassinats de membres de l'armée et de la police	54
Les assassinats de personnalités	55
Le napalm et les incendies	57
La destruction de maisons, les punitions collectives	58
Le vol et le racket	58
Les massacres et les déplacements forcés de population	59
<i>L'organisation du secret et de l'impunité</i>	<i>60</i>
Le secret absolu et le cloisonnement	60
L'absence de coordination entre services, la guerre entre agents	61
L'impunité et la folie meurtrière	63
Depuis 1999 : le contrôle de la violence et le maintien de la terreur	63

Annexe : les responsables civils et militaires algériens, 1988-2004

Résumé

La stratégie des généraux algériens pour barrer la route aux islamistes et garder le pouvoir qu'ils détiennent depuis l'indépendance du pays a amené l'Algérie sur le chemin d'une véritable guerre civile. Ce dossier présente l'évolution de la répression menée par l'armée et les services de sécurité, de 1990 à 2004 (l'analyse des forces de la mouvance islamiste qui s'y sont opposées, y compris ses composantes qui s'engageront dans la lutte armée, est traitée dans d'autres dossiers du CJA : n° 10, 11, 12 et 19 ; ce dossier ne peut donc en aucune façon être perçu comme une exonération des crimes dont se sont rendus coupables les groupes armés islamistes).

Dans ce dossier, cinq étapes principales sont distinguées dans le déroulement de la guerre conduite par les généraux « décideurs » :

— la première étape, en 1990 et 1991, a consisté à tenter d'empêcher, par divers types de manipulations, les islamistes du FIS d'arriver au pouvoir par les urnes ;

— la deuxième étape, du coup d'État de janvier 1992 au début de 1994, a visé à amener les partis politiques, les syndicats, la presse « indépendante » et l'ensemble des forces de sécurité (armée, police, gendarmerie) à suivre l'option « éradicatrice » des « décideurs ». Elle a consisté à éliminer ou à briser par la violence toute opposition se réclamant de l'islamisme, par une combinaison de répression brutale et de manipulations de la violence islamiste qui commence alors à s'affirmer ;

— cette politique n'ayant que partiellement réussi, l'étape suivante (de mars 1994 jusqu'au début 1996) sera la plus meurtrière : pour « couper la population des groupes islamistes », la répression sauvage conduite par l'armée et ses services secrets (DRS) frappe la population civile (c'est l'époque de la multiplication des « disparitions forcées » et de la création de milices), tandis que les groupes islamistes autonomes sont décimés ou, par les manipulations et les infiltrations, mis au service du pouvoir ;

— la quatrième étape, du début 1996 à 1998, consistera à asseoir le pouvoir des généraux par la terreur (prenant notamment la forme de massacres de masse), exercée, sous la houlette du DRS, par les forces de sécurité et par les « groupes islamistes », désormais très largement contrôlés par les services ;

— dans une cinquième étape, de 1999 à 2004, le pouvoir s'est attaché à rechercher une légitimité internationale, tout en maintenant, par l'action de ses forces de sécurité, de ses milices et des groupes « islamistes » qu'il contrôle ou manipule, un niveau de violence permettant d'empêcher toute affirmation d'une alternative démocratique et pacifique.

Pour mener à bien cette répression, le pouvoir s'est doté d'un puissant appareil policier, militaire et paramilitaire, dont le cœur est constitué par les structures de la police politique, la très puissante Sécurité militaire (devenue DRS en septembre 1990). Après le rappel des grandes phases de la guerre, ce dossier présente ces organes de répression et leur évolution. Et il propose ensuite une synthèse des méthodes de répression utilisées par les forces de sécurité, caractérisées à la fois par un recours massif aux techniques clandestines de l'action psychologique (infiltration, désinformation, manipulation et création par l'armée de groupes armés islamistes, etc.) et par le déploiement de l'arsenal classique du terrorisme d'État (torture systématique, assassinats par milliers et massacres de masse, disparitions forcées, etc.).

Cette présentation est évidemment trop succincte pour rendre pleinement compte des multiples facettes de ces années de feu et de sang. Mais elle est aussi limitée par l'opacité voulue et entretenue par le pouvoir algérien sur ce conflit, par la loi du silence qu'il impose

jusqu'à ce jour (par la terreur et la menace) à la population et à la majeure partie des acteurs politiques. De ce fait, certaines des hypothèses présentées dans ce dossier seront peut-être un jour partiellement contredites par des révélations nouvelles. Reste que les informations disponibles (ouvrages d'acteurs et de journalistes, articles de presse, rapports d'organisations non-gouvernementales sur les violations des droits de l'homme et surtout témoignages de victimes de la répression et d'ex-membres des forces de sécurité, témoignages qui se recoupent et se complètent) permettent de donner une lecture de cette tragédie dont on peut affirmer, sans risque d'erreur, qu'elle correspond, pour l'essentiel, à la réalité.

Introduction : le rôle central de l'armée et des services

« Un État peut rester assez stable — et certainement invulnérable aux révoltes de masses internes — même après avoir subi une importante délégitimation, surtout si ses appareils de répression gardent leur cohésion et leur efficacité. »

Theda Skocpol¹

Bref historique

Le 19 mars 1962, au terme de presque huit années de guerre et au prix de plusieurs centaines de milliers de morts, les accords d'Evian scellent l'indépendance de l'Algérie. De 1962 à 1988, l'Algérie vit sous le régime du parti unique, le FLN servant de vitrine à un pouvoir en réalité confisqué et exercé par l'Armée nationale populaire (ANP). Devenu président en 1965, le colonel Boumediène dirigera l'armée et le pays « en véritable patron » (jusqu'à son décès en décembre 1978), entraînant une « confusion presque totale entre institutions politiques et militaires au profit de ces dernières² ».

À son arrivée au pouvoir, en 1979, le président Chadli Bendjedid conservera, comme son prédécesseur, le ministère de la Défense, mais il délèguera, sous l'influence de son éminence grise, le général Larbi Belkheir, un certain nombre de responsabilités d'ordre militaire : il nomme un secrétaire général du ministère de la Défense et recrée, en 1984, un poste de chef d'état-major de l'armée.

Dans les années 1980, la croissance démographique, le tarissement des ressources de l'État-providence et l'appropriation de la rente pétrolière par les cercles dirigeants font entrer l'Algérie dans une zone de turbulences. En octobre 1988, les jeunes descendent dans la rue. L'armée prend position et tire sur les manifestants à la mitrailleuse lourde : plus de 500 jeunes perdent la vie et plusieurs centaines d'autres sont emprisonnés et sauvagement torturés.

Ce traumatisme, voulu par le clan constitué autour de Larbi Belkheir, va lui servir pour imposer une « ouverture démocratique sous contrôle », qu'il estime nécessaire pour servir ses intérêts économiques (fondés sur la captation, par la corruption, d'une part de la rente pétrolière) : la nouvelle Constitution de février 1989 autorise le multipartisme et impose que l'armée sorte, du moins en apparence, de la scène politique. Tandis que ce « printemps » démocratique voit la montée en flèche du Front islamique du salut (FIS), qui parvient à canaliser la rage et le désir de justice sociale d'une part importante de la population, l'équipe du Premier ministre Mouloud Hamrouche tente de s'émanciper de la tutelle de Larbi Belkheir et entreprend des réformes économiques qui, si elles devaient être appliquées, menaceraient les sources de corruption qui enrichissent la caste au pouvoir.

Les chefs de l'armée, qui avaient renoncé à leurs sièges au comité central du FLN et gardé le silence pendant un an, sortent de leur réserve. Il ne peut être question pour eux de perdre le contrôle du pouvoir politique et de la rente pétrolière. En juillet 1990, pour la première fois, un ministre de la Défense est nommé : le général Khaled Nezzar. C'est la confirmation « officielle » que le président Chadli n'est pas le chef réel de l'armée, même s'il le reste au regard de la Constitution, et qu'il n'est que le représentant public d'un collègue occulte

¹ Theda SKOCPOL, *États et révolutions sociales*, Fayard, Paris, 1985, p. 58.

² Nicole CHEVILLARD, « Algérie : l'après-guerre civile », *Nord-Sud Export*, juin 1995, p. 41.

de généraux dont il dépend.

Ces généraux s'apprêteront alors à affronter le FIS, à le provoquer et à le manipuler, notamment en instrumentalisant ses franges radicales. L'état de guerre que cela devait amener justifierait ensuite la reprise en main de la société par la répression et les armes.

La Sécurité militaire au cœur du pouvoir

La Sécurité militaire, la police politique du régime, est l'héritière du MALG (ministère de l'Armement et des Liaisons générales), qui avait fait assassiner, en décembre 1957, Abbane Ramdane, tête pensante du FLN, lorsque celui-ci voulut imposer la primauté du politique sur le militaire. Comme le rappellera Hocine Aït-Ahmed, l'un des chefs historiques de la lutte pour l'indépendance :

« Le MALG était la seule institution disposant d'un programme et de moyens de recrutement. Il n'avait pas à revendiquer la priorité pour embrigader les cadres les plus instruits et les plus dynamiques, il l'avait sur le terrain : premier arrivé, premier servi³. »

De la même façon, dans l'Algérie indépendante, la force de la Sécurité militaire résidera dans les moyens humains et matériels dont elle disposera, et dans son omniprésence, tant sur le plan économique que politique. Comme pourront l'écrire deux spécialistes de l'Algérie en 1998, la SM est,

« en dehors du secteur des hydrocarbures, la seule institution qui fonctionne vraiment... Quadrillant la société, contrôlant une part importante du commerce extérieur, nommant nombre de hauts fonctionnaires, y compris parmi les ambassadeurs, infiltrant les médias, la police, les entreprises d'État, les partis politiques et les groupes islamistes armés, soupçonnée d'être derrière plusieurs attentats et de multiplier les coups tordus, elle désinforme et manipule l'opinion comme, d'ailleurs, les présidents à coup de rapports volontairement erronés ou faussement alarmistes⁴... »

Tout au long des années 1980, le président Chadli s'efforcera, sans grand succès, d'affaiblir les « services » pour tenter d'en prendre le contrôle. En novembre 1987, toujours sous l'influence du général Larbi Belkheir, Chadli réorganise la SM en profondeur. L'appellation SM est officiellement abandonnée, et elle est scindée en deux organismes distincts : la DGPS (Délégation générale de la prévention et de la sécurité), qui regroupe les services de renseignements extérieurs et le contre-espionnage, devient une délégation ministérielle dépendant directement de la présidence ; tandis que la DCSA (Direction centrale de la sécurité de l'armée, l'autre branche de l'ancienne SM qui s'occupe de surveiller le personnel militaire et de protéger ses infrastructures) fera partie intégrante du ministère de la Défense.

La réorganisation de la SM à partir de septembre 1990

Comme nous l'avons vu, en juillet 1990, un poste de ministre de la Défense est créé, privant *de facto* totalement le chef de l'État de ses prérogatives en tant que chef de l'armée. En septembre de la même année, ce ministre — le général Khaled Nezzar — prendra sous sa tutelle les services secrets réunifiés, baptisés désormais « Département de renseignement et de sécurité » (DRS)⁵. Cette manœuvre visait notamment à couper le président de ses sources de renseignements et à donner aux « décideurs » militaires l'entier contrôle des « Services ».

³ Hocine AÏT-AHMED, *L'Affaire Mécili*, La Découverte, Paris, 1989.

⁴ José GARÇON et Pierre AFFUZI, « L'armée algérienne : le pouvoir de l'ombre », *Pouvoirs*, n° 86, septembre 1998, Seuil, Paris, p. 50.

⁵ Jusqu'à aujourd'hui, le DRS est encore couramment appelé « Sécurité militaire (SM) ». On retrouvera dans ce texte les deux appellations.

Le général Mohamed Médiène, dit « Tewfik » entre alors dans ce groupe des décideurs en devenant patron du DRS (il l'est encore en septembre 2004). Larbi Belkheir et Khaled Nezzar placent à la tête de la DCSA (Direction centrale de la sécurité de l'armée) et de la DDSE (Direction de la documentation et de la sécurité extérieure) respectivement les colonels Kamel Abderrahmane⁶ et Saïdi Fodhil⁷. La troisième direction, la DCE (Direction du contre-espionnage), sera dirigée par le colonel (promu général fin 1992) Smaïl Lamari, dit « Smaïn », vieux routier des services (il était toujours au même poste en septembre 2004). L'hégémonie de l'armée et du DRS s'affirme donc au détriment du chef de l'État.

Le président Chadli sera « démissionné » le 11 janvier 1992, en violation de la Constitution (voir Dossier n° 13), après l'annulation par l'armée de la victoire électorale du FIS, et remplacé par un « Haut Comité d'État » présidé par Mohammed Boudiaf. L'état d'urgence est proclamé en février 1992. Boudiaf, qui tente de s'autonomiser par rapport aux généraux, est assassiné en juin ; le pays bascule lentement dans la violence.

« Depuis la démission forcée de Chadli, tous ses successeurs ont vu leurs pouvoirs rognés et leurs prérogatives se sont réduites, pas du point de vue constitutionnel mais dans les faits. [...] La hiérarchie militaire a tracé autour du président des limites claires au-delà desquelles il ne doit pas s'aventurer⁸. »

Ces limites concernent, entre autres, la désignation du ministre de la Défense, les promotions au sein de l'armée, son budget, le dossier du FIS...

Dans la suite de ce dossier, nous allons d'abord rappeler les objectifs des différentes étapes de la politique répressive des chefs militaires de 1990 à nos jours (première partie), avant de présenter les différentes forces de sécurité mobilisées pour cette répression (deuxième partie). Nous examinerons ensuite les méthodes qu'elles ont utilisées (troisième partie).

Il est très important de préciser que l'objet de ce dossier est limité au fonctionnement du pouvoir militaire et des forces (militaires, policières et paramilitaires) qu'il contrôle. L'analyse de la mouvance islamiste, et notamment de l'engagement de certaines de ses composantes dans la lutte armée et le terrorisme, fait l'objet d'autres dossiers détaillés établis par le CJA⁹.

⁶ Kamel Abderrahmane, issu de l'armée de terre, chef d'unité pendant l'état de siège d'octobre 1988, connut une ascension fulgurante grâce à la protection du général Médiène. Il restera directeur de la DCSA de septembre 1990 à mai 1996 (il a été promu général en 1993). Il est nommé ensuite commandant de la 2^e région militaire (Oran, Ouest), poste qu'il occupe jusqu'en août 2004, date à laquelle il prend la tête de la 5^e région militaire (Constantine, Est)

⁷ Saïdi Fodhil, également issu de l'armée de terre (ancien responsable du renseignement militaire), sera démis de ses fonctions en juillet 1994 (à l'instigation de Smaïl Lamari) pour être nommé commandant de la 4^e région militaire (il a été remplacé à la tête de la DDSE par le général Rachid Laalali, dit Attafi) ; en désaccord avec les pratiques des généraux Tewfik et Smaïn, Saïdi Fodhil sera assassiné (dans un « accident de la route ») le 4 juin 1996.

⁸ Nicole CHEVILLARD, « Algérie, perspectives générales », *Nord- Sud Export*, décembre 1999.

⁹ Voir les Dossiers CJA n° 10, 11, 12 et 19.

I. Les objectifs de la répression : les principales phases de la guerre

« La démocratie, cela ne nous arrangeait pas. Avec la violence, on était en position de force. Le pouvoir, c'était nous. Sous la terreur, le maire, c'était nous, le *wali*, c'était nous... On avait tous les pouvoirs. »

Abdelkader Tigha, ex-adjutant du DRS de 1991 à 1999¹⁰.

1990-1991 : casser le mouvement islamiste et l'écartier du pouvoir

Dès la fin 1990, alors que le chef de l'État disposait de moyens légaux (dissoudre le Parlement, proposer une modification de la Constitution, arrêter les éléments radicaux...) pour empêcher le FIS d'imposer au pays une théocratie islamiste, par les urnes ou par la force, le tandem Belkheir-Nezzar a élaboré secrètement un plan subversif qui, au contraire, utilisera la violence islamiste pour casser le FIS et, plus largement, pour museler tout mouvement populaire et contestataire. L'existence de ce plan, secret, ne sera connue que bien plus tard sous le nom de « Plan Nezzar », car c'est le général Nezzar lui-même qui l'a révélée dans ses mémoires, publiées à Alger en 1999 ; il y reproduit le « Mémoire sur la situation dans le pays et point de vue de l'Armée nationale populaire » élaboré en décembre 1990 à l'attention du président et du Premier ministre Mouloud Hamrouche par le ministère de la Défense pour contrer l'islamisme. Rejeté par Hamrouche, ce document (à la formulation évidemment euphémisée, s'agissant des actions clairement illégales préconisées, comme l'infiltration et la manipulation de la mouvance islamiste) servira de fait de guide d'action aux menées subversives des chefs de l'armée jusqu'au coup d'État de janvier 1992¹¹.

¹⁰ Abdelkader Tigha, notes personnelles. En poste, de 1993 à août 1998, au CTRI de Blida (antenne du DRS ayant joué, on y reviendra, un rôle majeur dans la « sale guerre »), l'ex-adjutant Tigha, en désaccord avec ses supérieurs et estimant sa vie en danger, a choisi de quitter l'Algérie en décembre 1999. Après un long et difficile périple, qui l'a mené de la Syrie à la Thaïlande (où il est resté incarcéré de février 2000 à septembre 2003), il a gagné la Jordanie, puis, en décembre 2003, les Pays-Bas, où il a été détenu jusqu'en septembre 2004, dans l'attente du résultat de sa demande d'asile politique. Dès août 2001, Tigha a donné divers témoignages à la presse internationale sur les très graves violations des droits de l'homme dont il dit avoir été témoin de la part du DRS (voir notamment : NORD-SUD EXPORT, « Les révélations d'un déserteur de la SM », 21 septembre 2001 ; Arnaud DUBUS, « Un ancien militaire algérien révèle les circonstances du rapt et de l'assassinat des trappistes français en 1996. Les sept moines de Tibehirine enlevés sur ordre d'Alger », *Libération*, 23 décembre 2002 ; Interview d'Abdelkader Tigha pour le documentaire de Jean-Baptiste RIVOIRE, *Services secrets : révélations sur un « vrai-faux » enlèvement*, « 90 minutes », Canal Plus, 1^{er} décembre 2003).

Abdelkader Tigha a par ailleurs rédigé des « notes » circonstanciées sur son expérience au sein du DRS, dont nous avons pu avoir connaissance ; ses informations recourent très largement les autres témoignages de militaires et policiers dissidents (certains anonymes, d'autres non) et semblent de ce fait particulièrement dignes de crédit, même si, bien sûr, elles ne pourraient être pleinement validées que par des enquêtes indépendantes, aujourd'hui impossibles en Algérie. C'est avec cette précaution en tête qu'il faut donc considérer ces « notes », que nous citerons souvent dans ce dossier.

¹¹ Ce document est également reproduit dans l'ouvrage collectif *Algérie, arrêt du processus électoral. Enjeux et démocratie* (Publisud, Paris, 2002, p. 131-149), que le général Nezzar a fait publier en juillet 2002, reproduisant, avec de nombreuses pièces annexes, le « mémoire en défense » préparé par ses conseils pour répondre à la plainte pour « tortures » déposée contre lui à Paris, par trois Algériens victimes de tortures, le 25 avril 2001.

Ce plan a consisté, dans un premier temps (début 1991), à intensifier les pratiques occultes de surveillance et d'affaiblissement du FIS (mise sous écoute de ses leaders, installation de filatures, intensification des divisions au sein du parti — salafistes/djazaaristes, etc. — neutralisation des meneurs par la récupération politique ou la corruption...), tout en feignant de négocier avec les chefs du parti. Parallèlement, le FLN (l'ancien parti unique) est soutenu par l'octroi de subventions et un meilleur accès aux médias. Le DRS met aussi en place une stratégie de désinformation médiatique pour déprécier l'image du FIS et écarter ses membres des postes sensibles : affichage de faux communiqués, qui lui sont attribués, appelant à prendre les armes (surenchérisant les vrais communiqués, eux-mêmes déjà radicaux), publication d'images et de discours attestant de l'inculture des extrémistes, etc. Alors même que certains leaders importants du FIS multiplient les déclarations hostiles à la démocratie, réputée « impie » au nom de leur vision conservatrice de l'islam (et surtout d'une instrumentalisation populiste de celui-ci), les manipulations du DRS en rajoutent pour donner de l'ensemble des sympathisants islamistes l'image d'un conglomérat indistinct et dangereux recherchant l'instauration d'une « théocratie totalitaire »¹².

La répression — les principaux leaders du FIS et des centaines d'islamistes sont arrêtés et internés en juin et juillet 1991 — est menée par le DRS, lequel se dote alors d'une nouvelle structure, le Poste de commandement opérationnel (PCO), créé en juin 1991, qui coordonne ses actions avec celles de la police et de la gendarmerie. Par ces manipulations et la répression, les généraux espéraient pousser à la faute la petite minorité d'islamistes radicaux hostiles à l'aile modérée du FIS et effrayer la population par les horreurs qui pouvaient être commises au nom de l'islam. Ce plan a été d'autant plus facilité que les responsables du FIS ne se sont jamais clairement démarqués des violences des courants radicaux.

Mais ce plan ira plus loin, puisqu'il comprendra, bien avant le coup d'État de janvier 1992, une véritable campagne pour exacerber la violence des noyaux extrémistes (comme celle des quelques centaines de jeunes militants revenus du *djihad* en Afghanistan, surnommés les « Afghans ») et, en pratiquant un vaste amalgame, l'imputer au FIS. Pour ce faire, des éléments radicaux ont été recrutés par les Services pour devenir des émirs de quartiers et des réseaux islamistes prônant la violence ont été infiltrés et encouragés, voire créés de toutes pièces (le DRS mettra même en place, dès cette époque, quelques faux maquis islamistes).

Les généraux se préparaient ainsi à l'éventualité d'une guerre d'éradication, au travers d'une politique de pourrissement. La gagner signifiait attendre que les conditions soient propices à la liquidation du mouvement islamiste (et de toute opposition) et à l'instauration du pouvoir sans partage des généraux. Cette occasion leur sera donnée avec la victoire du FIS au premier tour des élections législatives de décembre 1991. De nombreux acteurs et observateurs de cette période estiment que le résultat de cette élection avait été envisagé par les « décideurs » et qu'ils avaient programmé, dans ses grandes lignes, le coup d'État qui a suivi :

- Mohammed Samraoui (ex-colonel du DRS, jusqu'en 1996) : « En décembre 1990, lors d'une réunion présidée par le général Nezzar, à Béni-Messous, et à laquelle étaient conviés les principaux responsables de la SM, le ministre de la Défense nous fit part de mesures pour contrer le FIS. Il nous déclara que celui-ci ne serait toléré que s'il ne dépassait pas 30 % des votes lors des élections législatives, [...] sinon l'ANP serait amenée à "prendre ses responsabilités"¹³ » ;

- Lounis Aggoun et Jean-Baptiste Rivoire (journalistes) : « La rapidité avec laquelle

¹² Mohamed LAMARI, « L'enjeu de 1991-1992 était de préserver le régime républicain pour que l'Algérie ne soit pas un régime théocratique totalitaire », *Le Soir d'Algérie*, 9 janvier 2003.

¹³ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang. Algérie : comment les services secrets ont manipulé les groupes islamistes*, Denoël, Paris, 2003, p. 66.

s'organise la fronde exigeant l'arrêt du processus électoral montre que ce scénario a été soigneusement préparé, du moins dans ses grandes lignes¹⁴ » ;

- général Larbi Belkheir, ministre de l'Intérieur, au lendemain du premier tour des élections : « Un État islamique en Algérie, jamais¹⁵ ! » ;

- Hocine Aït-Ahmed (président du Front des forces socialistes) : « Nous avons un coup d'État, sinon dans la forme, du moins dans les faits. [...] J'ai le regret de dire que tout cela a été voulu et organisé¹⁶. »

1992-1993 : resserrer les rangs des militaires et de la société civile derrière l'option anti-islamiste des généraux

Début janvier 1992, le colonel Smaïn Lamari, numéro deux du DRS, renforce son contrôle sur le renseignement au travers la création d'une cellule d'« Analyse et de Documentation », qui travaille à l'insu de l'ANP. Il réunit les cadres de sa direction et leur assure que le FIS n'arrivera jamais au pouvoir. On comprend qu'il sera détruit : « Je suis prêt et décidé à éliminer trois millions d'Algériens s'il le faut pour maintenir l'ordre que les islamistes menacent », déclarera ce dernier en mai de la même année au cours d'une réunion au poste de commandement de la police¹⁷.

L'armée a alors un objectif clair : décapiter ce qui reste de l'état-major politique du FIS, liquider les chefs islamistes les mieux formés et les moins manipulables, déporter ses militants et sympathisants dans des camps du Sud et discréditer les islamistes. Dès le départ, les chefs de l'armée décident d'accentuer leur lutte par le déploiement d'un dispositif sécuritaire essentiellement policier et militaire. L'état d'urgence est proclamé en février 1992 et les opérations de ratissage connaissent un certain succès. Dès mars 1992, « le colonel Kamel Abderahmane [chef de la DCSA] avait donné comme instructions [...] de ne plus présenter les “intégréristes irrécupérables” à la justice¹⁸ » et de les liquider. À cette époque, en effet, des personnes arrêtées et torturées avaient été libérées faute de chefs d'inculpation et les responsables de la répression désapprouvaient ce « laxisme »¹⁹.

En avril 1992, le DRS prend le contrôle de la police et en septembre 1992, nous y reviendrons, est créé le « Centre de conduite et de coordination des actions de lutte antisubversive » (CCC/ALAS), plaçant sous le commandement du général Mohamed Lamari le noyau dur des forces de répression, composé des régiments des « forces spéciales » de l'armée et des principales unités opérationnelles du DRS et de la gendarmerie. En octobre, des cours spéciales de justice entrent en fonction ; c'est le règne de l'exception et de l'arbitraire. Les abus de la part du DRS et de la police s'accumulent : arrestations collectives, tortures, assassinats...

Tout est fait, dans le même temps, pour réprimer et radicaliser la contestation islamiste. L'ex-colonel Samraoui note que si l'on avait voulu pousser une partie de la jeunesse dans l'action armée, on ne se s'y serait pas pris autrement²⁰ : le 20 janvier 1992, une loi est promulguée, interdisant les rassemblements aux abords des mosquées, déclenchant un cycle de

¹⁴ Lounis AGGOUN et Jean-Baptiste RIVOIRE, *Françalgérie, crimes et mensonges d'États*, La Découverte, Paris, 2004, p. 242.

¹⁵ *Ibid.*, p. 241.

¹⁶ Cité par Abed CHAREF, *Algérie, le grand dérapage*, L'Aube, La Tour d'Aigues, 1994, p. 257.

¹⁷ Propos dont a été témoin l'ex-colonel Mohammed Samraoui, qui était alors responsable du « Service de recherche et d'analyse » (SRA) du DRS et travaillait directement avec le colonel Smaïn Lamari (Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang, op. cit.*, p. 162).

¹⁸ *Ibid.*, p. 199.

¹⁹ *Ibid.*, p. 200.

²⁰ *Ibid.*, p. 141.

protestation/répression ; les rafles se multiplient, menées à l'aveuglette et épargnant souvent des éléments extrémistes déjà repérés ; les déportations massives dans les camps du sud accroissent au maximum le sentiment d'injustice et nourrissent une violente colère populaire ; certains actes de terrorisme imputés aux islamistes (comme l'attentat à la bombe à l'aéroport Houari-Boumediene, le 26 août 1992, qui fait neuf morts et des dizaines de blessés) sont plus que probablement couverts ou organisés par la SM — aucune enquête sérieuse, des preuves qui disparaissent, etc. Le jeune sous-lieutenant Habib Souaïdia, qui vient alors d'être versé dans les forces spéciales de l'armée engagées dans la lutte « antiterroriste », observera l'année suivante :

« Tout se passait comme si, malgré les pertes sévères que nous subissions, les généraux limitaient volontairement notre action pour laisser les terroristes en action. Souvent, nous recevions des ordres qui nous bloquaient pour finir une opération ou éliminer un groupe que nous poursuivions²¹. »

Début 1993, principalement dans l'Algérois, des cellules armées islamistes commencent à occuper le terrain, dans les villes comme dans les campagnes. La police et les gendarmes se barricadent à l'intérieur de leurs sièges²², tandis que l'armée intervient massivement et sauvagement contre les zones tenues par les islamistes :

« Dès 1993, il y a eu des ordres stricts : on ne fait pas de prisonniers. Et quand il y a des blessés, on les achève²³. »

Malgré le déploiement de forces — blindés dans les villes, bombardements des campagnes, napalm sur les forêts pour détruire les refuges, etc. —, le commandement semble perdre le contrôle de la situation dans certaines zones. Et de nombreux policiers et fonctionnaires, mais aussi des civils, sont assassinés par les noyaux d'islamistes armés.

Mais beaucoup le sont aussi à l'initiative du... DRS, dans le but de « motiver les troupes ». En même temps qu'un plan de « fidélisation » de l'armée est établi (augmentation des soldes, distribution de primes diverses...), les chefs du DRS utilisent des groupes armés islamistes déjà infiltrés et contrôlés²⁴ et des escadrons de la mort clandestins (voir *infra*) pour assassiner des militaires et des policiers (particulièrement les éléments jugés « douteux ») — assassinats attribués aux islamistes et revendiqués dès la fin 1992 par le « GIA » (Groupe islamique armé). Ces crimes créent une atmosphère de suspicion et de vengeance qui encourage la troupe à participer à la répression, comme le relève Samraoui, qui souligne que cette politique jouera un grand rôle dans l'emballement meurtrier des années suivantes :

« À l'époque, en effet, la hantise de ces derniers, au premier rang desquels les généraux Larbi Belkheir et Khaled Nezzar, était qu'une partie de l'armée et de la police refuse de les suivre dans leur politique d'« éradication » de l'islamisme, voire se lève contre eux. Leur calcul, très probablement, était que, une fois ce danger écarté et le ralliement de tous obtenu — une affaire de quelques mois, tout au plus —, il suffirait de liquider définitivement les groupes islamistes manipulés (après les avoir utilisés pour éliminer ceux qui ne l'étaient pas) pour que tout rentre dans l'ordre. Mais ce calcul criminel allait « déraiper », enclenchant une spirale de l'horreur incontrôlable : ses instigateurs n'avaient sans doute pas prévu que la haine pour le peuple qu'ils allaient ainsi faire naître chez les jeunes cadres du DRS, de la police et des forces spéciales de l'ANP, déboucherait sur des violences et des crimes d'une telle ampleur que la seule façon de les « gérer » serait la fuite en avant dans toujours plus d'horreur

²¹ Habib SOUAÏDIA, *La Sale Guerre*, La Découverte, Paris, 2001, p. 185.

²² Abdelkader TIGHA, notes.

²³ Capitaine Hacine Ouguenuone, dit « Haroun », entretien avec Jean-Paul CHAGNOLLAUD, *Confluences Méditerranée*, n° 25, 1998.

²⁴ Voir sur ce point les pages très rigoureusement documentées de Lounis AGGOUN et Jean-Baptiste RIVOIRE, *Françalgérie, crimes et mensonges d'États*, op. cit., notamment pp. 318-324 et 406-408.

et de manipulations, au prix de dizaines de milliers de morts²⁵. »

Pour museler définitivement toute opposition des élites au déchaînement du terrorisme d'État, à partir du printemps 1993, des intellectuels, des responsables politiques, des journalistes, des médecins... seront à leur tour victime d'attentats (toujours attribués par la propagande officielle aux groupes armés islamistes et d'ailleurs cautionnés par certains dirigeants de l'ex-FIS, mais conduits selon toute probabilité à l'initiative du DRS). Et, fin 1993, le DRS crée des pseudo-groupes antiterroristes (comme l'OSRA et l'OJAL), censés cette fois émaner de la société civile « républicaine », mais qui ne sont en fait que des étiquettes pour « habiller » les assassinats de sympathisants islamistes par les hommes du DRS²⁶.

Le FIS — volontairement associé au GIA — sera présenté dans la presse comme l'assassin « de l'intelligence et de la culture ». Les *fatwas* prononcées par les islamistes contre certains membres de la société civile qui avaient soutenu le coup d'État tombaient à point et pouvaient servir d'alibi à cette campagne de terreur. Elle obtiendra les effets escomptés : la plupart des intellectuels, en Algérie et en Europe, resteront silencieux, et nombre d'entre eux vont apporter un soutien inconditionnel à la politique répressive du régime.

La violence des groupes intégristes armés, manipulés ou non, justifie les abus de la lutte antiterroriste ; c'est l'occasion pour les généraux de mettre au pas les véritables démocrates (« L'objectif, selon le haut commandement militaire, est que chacun se sente insécurisé, qu'il "bunkérise" sa vie et limite son expression²⁷ ») et d'amener la population, comme l'armée, à adhérer à leur politique anti-islamiste.

Mais la guerre est sale et la répression féroce. Dans de nombreux quartiers, elle alimente un courant de sympathie vis-à-vis de l'action armée des groupes islamistes, qui imposent aussi parfois ce soutien par la coercition. Des milliers de jeunes montent aux maquis et les manipulations de tout ordre ont vite atteint un tel niveau que la gestion de la violence a commencé à échapper aux services de sécurité.

1994-début 1996 : le déchaînement de l'hyperviolence d'État

À partir de mars 1994, la lutte antiterroriste passe à un stade supérieur : il s'agit de faire regretter ses choix politiques à la partie de la population qui a voté pour le FIS, tout en l'impliquant dans la guerre. Le pouvoir bénéficie alors d'un encouragement inespéré de la part de la « communauté internationale » : après avoir promis, en avril, un concours d'un milliard de dollars à l'Algérie, le FMI accepte, en mai, de rééchelonner une partie de sa dette extérieure (évaluée à 27.5 milliards de dollars) et, le 1^{er} juin, à la demande pressante de la France, le Club de Paris « signe à son tour un accord portant rééchelonnement de cinq milliards de dollars de dette algérienne²⁸ ». Grâce à cette formidable bouffée d'oxygène économique, les généraux « janvéristes » disposent désormais de moyens considérables pour décupler la terreur d'État.

Des milliers de personnes sont arrêtées illégalement, systématiquement torturées dans les commissariats ou gendarmeries et surtout dans les centres du DRS (les CTRI, voir *infra*) et pour la plupart assassinées (voir Dossier CJA n° 3 sur les disparitions forcées). Smaïn Lamari demande aux CTRI d'agir sans laisser de traces²⁹. Il faut tuer le moindre suspect. Les arresta-

²⁵ Voir Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang, op. cit.*, p. 149.

²⁶ *Ibid.*, pp. 202-204.

²⁷ Abdelkader TIGHA, notes.

²⁸ Lounis AGGOUN et Jean-Baptiste RIVOIRE, *Françalgérie, crimes et mensonges d'États, op. cit.*, pp. 377-378.

²⁹ Abdelkader TIGHA, notes.

tions ont lieu de jour et de nuit. Le slogan est : « Terroriser le terrorisme³⁰. »

Une stratégie de châtement collectif sera instaurée, comme l'expliquera l'ex-capitaine Ouguenoune, dit « Haroun », ancien du DRS :

« Pour détruire la base des terroristes et couper le peuple des islamistes, pour que “la peur change de camp³¹”, les militaires et la police tuent les proches des suspects³². »

Ce que confirme l'ex-colonel Samraoui, pour qui la déclaration du Premier ministre Rédha Malek

« exprimait, sans détour, le nouveau programme des “janviéristes” : puisque les islamistes n'avaient pu être isolés de la population (leur “milieu naturel”), ce serait la population qui serait isolée des islamistes ! Ainsi commencèrent les grands massacres dans les fiefs supposés de l'ex-FIS, principalement dans l'Algérois — des massacres fort peu médiatisés³³. »

Cette stratégie s'accompagnera de disparitions, d'exécutions sommaires, de confiscation d'argent et d'objets de valeur et aussi de démolitions de maisons soupçonnées d'avoir servi d'hébergement à des groupes armés.

La population sera poussée à réclamer des armes, initiative encouragée, à la même époque, par la création de milices armées par l'État (voir Dossier CJA n° 17). En collaborant avec les gendarmes et militaires et en servant d'agents de renseignements au DRS, elles encadreront la société et privatiseront la guerre : les problèmes se règlent par les armes et dans l'impunité. De nouveaux seigneurs de la guerre apparaissent. Ils peuvent racketter, tuer, voler et enlever, au nom de la lutte antiterroriste. Une véritable politique d'éradication, par l'élimination physique, des islamistes et de leurs sympathisants supposés (réels ou non) se met en place.

La violence bat son plein, que ce soit celle des groupes armés manipulés par le DRS ou celle des groupes qui ne le sont pas. C'est à cette époque, en octobre 1994, que Djamel Zitouni, agent du DRS, devient l'« émir national » du GIA (voir Dossier CJA n° 19). Les milices affronteront le GIA et l' AIS (Armée islamique du salut, bras armé du FIS, créée en juin 1994), elle aussi infiltrée et armée par le DRS et poussée dans cette guerre fratricide.

Le conflit devient de moins en moins lisible, la confusion s'accroît, et la furie meurtrière se prolonge. Au cours de l'année 1995, à force d'éliminations et d'infiltrations, le DRS arrivera à faire prendre par ses agents — officiers du DRS se faisant passer pour des islamistes, ou islamistes retournés — le contrôle effectif de la plupart des groupes armés. L'ex-adjutant Abdelkader Tigha, par exemple, témoigne que l'on rencontre alors couramment des terroristes du GIA au CTRI de Blida :

« On soignait les terroristes chez nous, ils passaient des nuits à l'infirmerie. On leur donnait à manger puis on les amenait dans des hôpitaux civils, puis on les renvoyait aux maquis³⁴. »

Au début de 1996, les véritables opposants sont presque tous éliminés, la résistance islamiste au coup d'État est définitivement discréditée aux yeux de l'opinion, tant nationale qu'internationale, et les généraux ont obtenu le soutien des pays occidentaux (grâce notamment à la campagne d'attentats conduite en France par le DRS, au travers d'islamistes du GIA

³⁰ « Mounir, Le témoignage d'un officier », *Le Monde*, 16 septembre 1994.

³¹ Selon le propos du Premier ministre Rédha Malek, le 16 mars 1994.

³² Capitaine « Haroun », « Ils soupçonnent la Sécurité militaire », *Der Spiegel*, 12 janvier 1998.

³³ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang, op. cit.*, p. 211.

³⁴ Abdelkader TIGHA, notes.

manipulés³⁵). Mais la population va encore payer un lourd tribut aux luttes de pouvoir des clans qui dirigent le pays et à leur politique de terreur.

1996-1998 : asseoir le pouvoir des généraux par la terreur, ou la politique de la terre brûlée

Les clans au pouvoir règlent leurs comptes : les généraux éradicateurs (Belkheir, Nezzar, Médiène, Lamari, etc.) veulent le départ du président Liamine Zéroual et de son conseiller, le général Mohamed Betchine, soupçonnés de vouloir s'entendre à leurs dépens avec les chefs politiques de l'ex-FIS. Que la cause soit entendue : seul le noyau dur du pouvoir militaire doit gérer le pays.

À partir du début 1996, pour affaiblir le clan présidentiel, mais aussi pour contraindre les civils (notamment ceux du sud de l'Algérois) à quitter leurs villages, les responsables de la répression vont utiliser à grande échelle la « technique » du massacre de masse, pratiquée par ceux que la population appelle les « égorgeurs » (éléments des forces spéciales et des groupes islamistes contrôlés par le DRS). Des centaines de milliers de personnes fuiront les lieux des massacres, s'entassant dans les bidonvilles de la banlieue de la capitale. Les massacres se succèdent, des quartiers entiers ou des villages sont attaqués par des hordes sanguinaires ; femmes, hommes et enfants meurent par milliers, jusqu'aux tueries spectaculaires de la fin 1997 (voir Dossier CJA n° 2). En octobre 1997, l' AIS négocie avec le DRS une trêve unilatérale, mais cela n'améliore pas la situation.

Cette barbarie amènera les organisations internationales de défense des droits de l'homme — et même le Département d'État américain³⁶ — à demander une commission d'enquête internationale. « Les officiers du DRS commencent à avoir peur des tribunaux internationaux », affirmera Tigha³⁷.

Pourtant, les groupes contrôlés par le DRS seront utilisés contre la population civile jusqu'à la démission du président Zéroual, en septembre 1998. Des élections présidentielles anticipées sont alors annoncées pour avril 1999. Une fraude massive amènera le nouveau candidat de l'armée, Abdelaziz Bouteflika, au pouvoir.

1999-2004 : maintenir une terreur diffuse, consolider le soutien de la communauté internationale

Le peuple ne demande plus que la paix. La loi dite de « concorde civile », qui prévoit des réductions de peine pour les membres des groupes armés qui se rendront, pour autant qu'ils n'aient pas commis de crimes de sang ou de viols, est approuvée par un référendum organisé le 16 septembre 1999 (et truqué comme à l'habitude). Les quelques milliers d'hommes armés qui se sont « rendus » (en fait, libérés sans jugement, ce qui facilitait la réinsertion dans l'armée des éléments infiltrés du DRS) feront dire au président Bouteflika en juin 2004, au mépris de toute réalité, que :

« la concorde civile a contribué au rétablissement de la sécurité et au retour des valeurs séculaires de tolérance et de dialogue du peuple algérien, favorisant ainsi l'élargissement continu du champ des libertés³⁸ ».

³⁵ Lounis AGGOUN et Jean-Baptiste RIVOIRE, *Françalgérie, crimes et mensonges d'États*, op. cit., pp. 434-459.

³⁶ *Daily Press Briefing released by the Office of the Spokeman*, US Department of State, 6 janvier 1998.

³⁷ NORD-SUD EXPORT, « Les révélations d'un déserteur de la SM », loc. cit.

³⁸ Mémoire présenté par le président Bouteflika au 30^e sommet du G8, le 8 juin 2004.

En novembre 1999, l'assassinat d'Abdelkader Hachani, numéro trois de l'ex-FIS et interlocuteur incontournable pour un règlement de la crise, écarte définitivement toute solution politique du conflit.

La torture, les menaces et les assassinats diminuent, mais se poursuivent néanmoins ; le racket, les crimes crapuleux et, à l'occasion, les embuscades et les massacres par des « groupes islamistes » (lorsque des tensions apparaissent entre les clans du pouvoir et qu'il s'agit pour eux de montrer leur capacité de nuisance) font au moins cent à deux cents morts par mois de 2000 à 2003 (et encore au moins cinquante morts par mois en 2004).

Et les forces de sécurité n'hésitent pas à réprimer brutalement toutes les révoltes contre l'injustice et la misère. En avril 2001, suite aux provocations du pouvoir, la Kabylie s'est ainsi enflammée et le nombre de morts a dépassé la centaine.

La population est maintenue dans la peur et le pouvoir militaire se présente plus que jamais comme le seul rempart contre l'« intégrisme islamiste ». Depuis le 11 septembre 2001, la « menace islamiste » a été transformée en rente ; elle garantit le soutien inconditionnel des États occidentaux et une aide, notamment en matière d'armements. L'état d'urgence, jamais révoqué jusqu'à aujourd'hui, empêche toute concession substantielle qui serait un chemin vers la démocratie et l'État de droit.

II. Les organes de répression

En 1992 et 1993, progressivement, toute l'armée et une bonne partie de la police et de la gendarmerie ont été engagées dans la lutte antiterroriste, c'est-à-dire plus de 300 000 hommes. Mais en pratique, la répression a été principalement menée par une petite partie de ces effectifs, ceux des forces spéciales de l'armée, les unités spéciales de la police et de la gendarmerie et les hommes de la Sécurité militaire (DRS). La guerre menée par ces derniers est une guerre secrète, faites de désinformation, de manipulations, de torture et d'assassinats.

Si les consignes — non écrites — qui organisent la répression émanent de « conclaves » qui regroupent les généraux les plus influents, les chefs des régions militaires et les chefs d'unités, c'est bien le DRS qui, dès avant le déclenchement de la guerre en 1992, a principalement assuré la coordination de la répression, « officielle » (avec le centre de conduite de la lutte antisubversive coordonnant les forces spéciales de l'armée) aussi bien que clandestine. Les chefs du DRS ont l'information, élaborent la stratégie et parce qu'ils ne possèdent aucune force de frappe propre — en dehors du GIS (Groupe d'intervention spéciale) et des BMP (Bataillons de police militaire) —, ils utilisent les effectifs de l'armée, de la police et des milices selon leurs besoins et objectifs.

Avant de présenter les différentes structures utilisées dans la répression, il est important d'en présenter brièvement les principaux commanditaires.

Les principaux commanditaires

À partir de 1990 (et jusqu'à ce jour, quatorze ans plus tard), on peut considérer que l'essentiel du pouvoir réel en Algérie est concentré aux mains d'une poignée de généraux, dont certains occupent des fonctions officielles et d'autres non. Certains observateurs les ont qualifiés de « janviéristes », car ce sont eux qui ont conduit le coup d'État de janvier 1992. Et ils sont les principaux responsables et ordonnateurs de la guerre menée depuis lors, dans toutes ses dimensions (adoption de la législation « antiterroriste », opérations militaires de lutte antiterroriste, opérations clandestines et violations massives des droits de l'homme).

Le général-major **Larbi Belkheir**, né en 1938, a été l'éminence grise du régime pendant les années 1980. Ancien secrétaire général de la présidence (1979-1986), puis directeur de cabinet du président de la République (1986-1991), général-major depuis 1991, cet homme est crédité d'un pouvoir immense. En octobre 1991, il occupe le poste de ministre de l'Intérieur et supervise le déroulement des élections législatives puis l'organisation du coup d'État. Il joue donc un rôle majeur dans la mise en place de la répression de masse d'abord dirigée contre les militants et sympathisants du FIS, dans la dissolution de ce parti, dans le choix de Boudiaf comme nouveau président. Après l'assassinat du président en juin 1992, le général Belkheir se retire officiellement de la scène politique (il quitte alors ses fonctions de ministre de l'Intérieur) et n'y reviendra qu'en avril 1999, comme directeur de cabinet du président Bouteflika (poste qu'il occupe toujours en septembre 2004).

En fait, il n'a jamais cessé de participer activement et directement à l'organisation du pouvoir en Algérie³⁹. Comme en attestent les nombreux témoignages, le général Belkheir assure la jonction entre le pouvoir civil et le pouvoir militaire. Il peut compter sur la fidélité d'hommes qu'il a placés au sein du gouvernement, des partis, de la Banque centrale et des

³⁹ À lire sur ce sujet Lounis AGGOUN et Jean-Baptiste RIVOIRE, *Françalgérie, crimes et mensonges d'États*, op. cit.

services. Il connaît tous les dossiers les plus délicats sur les plans internes et externes. Il est considéré par de nombreux observateurs comme le « parrain » du système, ayant bénéficié tout au long de ces années du soutien indéfectible et décisif des principaux ténors de la classe politique française, de gauche comme de droite.

Le général-major **Khaled Nezzar**, né en 1937, l'autre « faiseur de rois », était commandant des forces terrestres de l'ANP au moment des émeutes d'octobre 1988, dont il conduira directement la répression sanglante (plus de cinq cents morts). Il est nommé juste après chef d'état-major de l'ANP, et un mois après le raz-de-marée du FIS aux élections locales de juillet 1990, il obtient le portefeuille de la Défense, poste réservé depuis 1965 au président de la République. En (presque) osmose avec Belkheir, Nezzar devient alors l'homme de toutes les décisions au sein du pouvoir. Il joue un rôle important pour limoger, en juin 1991, le Premier ministre réformateur, Mouloud Hamrouche, puis lors du coup d'État de janvier 1992, il devient membre du Haut Comité d'État, la présidence collégiale dirigée par Mohamed Boudiaf. En juillet 1993, il se retire de ses fonctions ministérielles sans sortir du Haut Comité d'État, qui sera dissous en janvier 1994.

Depuis cette date, le général Nezzar n'a plus de fonctions officielles, mais, avec Larbi Belkheir, il a exercé une influence considérable tout au long des années 1990 : il a appuyé la nomination des généraux qui ont mené la guerre depuis 1992, il était écouté et avait ses relais à l'état-major comme aux services secrets. Depuis 1999, son influence sur le pouvoir réel serait nettement moindre.

Le général de corps d'armée **Mohamed Lamari**, né en 1939, a été chef du Commandement des forces terrestres de l'ANP entre 1989 et avril 1992. Il a joué lui aussi un rôle de premier plan dans l'organisation du coup d'État de janvier 1992 ; placé sur une voie de garage par le président Boudiaf, qui ne le jugeait pas suffisamment respectueux de son autorité, il reviendra en force après l'assassinat de ce dernier en juin 1992. Avec l'appui du général Nezzar, il prend en septembre 1992 la direction de la structure de coordination des troupes d'élite antiterroristes dont il a prôné la création (CCC/ALAS, voir *infra*) et se retrouve à la tête de moyens considérables en hommes et en matériels et donc en pouvoirs extraordinaires de répression. Il deviendra chef d'état-major de l'ANP en juillet 1993, poste qu'il a occupé jusqu'à son éviction en août 2004 et qui lui a valu d'être au premier rang de la « lutte antiterroriste » tout au long des années de la « sale guerre ». Il mettra l'armée au service des deux patrons des services spéciaux, les généraux Mohamed Médiène et Smaïn Lamari, et confortera, par là, leur pouvoir.

Le général-major **Mohamed Médiène** (dit « Toufik »), né en 1939, homme discret, formé en URSS au sein du KGB, est le chef du DRS depuis septembre 1990 (jusqu'à ce jour). Son poids est considérable dans le système politico-militaire et il est le principal organisateur, avec son adjoint Smaïl Lamari, des « opérations spéciales » de la guerre ouverte en 1992 (manipulation de la violence islamiste, création des escadrons de la mort, organisation des disparitions forcées, etc.). Il possède par le biais de ses réseaux un puissant ascendant sur les médias, les partis politiques, les lobbies d'affaires et les différents courants de l'armée. Certains observateurs le considèrent aujourd'hui comme l'homme le plus puissant du pouvoir, à égalité avec Larbi Belkheir, voire en mesure de le supplanter à la tête du pouvoir réel.

Le général-major **Smaïl Lamari** (dit « Smaïn »), bras droit de Toufik, est depuis septembre 1990 (et jusqu'à ce jour) le chef de la Direction du contre-espionnage (DCE), principale branche du DRS. Homme de l'ombre — personne n'avait vu la photo avant le début de l'année 2001 —, « Smaïn » a été depuis 1992 le premier responsable opérationnel des actions clandestines conduites par le DRS, contrôlant directement les principaux centres de détention, de torture et d'exécutions extrajudiciaires, dont les six CTRI (antennes du DRS dans chaque région militaire, voir *infra*) et ceux de la police, ainsi que les groupes armés islamistes contrô-

lés par le DRS. Synthèse de l'homme de renseignement et de l'homme d'action, il est réputé, selon de nombreux observateurs, capable d'inventer les scénarios les plus tordus pour mieux réprimer et manipuler. Il est depuis 1985 l'interlocuteur privilégié de la DST française.

Si ces cinq hommes sont les piliers de la répression menée par l'armée et les services secrets, bien d'autres — les chefs ont placé leurs hommes à tous les postes sensibles — ont joué un rôle important (voir annexe). On peut citer notamment le général Kamel Abderrahmane, chef de la DCSA (Direction centrale de la sécurité de l'armée), l'autre branche importante du DRS, de septembre 1990 à mars 1996. Ou le général Brahim Fodhil Chérif, numéro deux de la lutte antiterroriste conduite par les forces spéciales de l'ANP⁴⁰. Ou encore le colonel M'henna Djebbar, un proche de Smaïn Lamari, chef du CTRI de Blida de 1990 à 2003 et responsable à ce titre de tortures et d'assassinats à grande échelle ; et le colonel (devenu général en juillet 2003) Athmane Tartag, dit « Bachir », chef du CPMI de Ben-Aknoun d'août 1990 à mars 2001, lui aussi tortionnaire de grande envergure.

L'influence de ces hommes et leurs alliances ont fluctué au cours de cette période sanglante, mais ce qui fait la force du cercle restreint des décideurs est incontestablement qu'ils ont réussi à rester soudé sur l'essentiel, à savoir la préservation de leur pouvoir, politique, militaire et économique.

L'organisation du DRS (Département du renseignement et de la sécurité)

Lors de sa reconstitution en septembre 1990 sous le nom de « DRS » (dont le siège est la caserne de Delly-Brahim, dans la banlieue ouest d'Alger), l'ex-SM a été réorganisée comme on l'a vu en trois directions principales (voir aussi Dossier CJA n° 6), sous la direction du général Mohamed Médiène, dit « Tewfik » (toujours en poste à ce jour) :

— la Direction du contre-espionnage (DCE), dirigée par le colonel Smaïl Lamari (jusqu'à ce jour), dont le siège est situé avenue Ahmed-Ghermoul à Alger (« Centre Ghermoul ») ;

— la Direction centrale de la sécurité de l'armée (DCSA), dirigée par le colonel Kamel Abderrahmane (jusqu'en mai 1996) ;

— la Direction de la documentation et de la sécurité extérieure (DDSE), dirigée par le colonel Saïdi Fodhil ; celle-ci n'a joué aucun rôle dans la lutte antiterroriste, d'autant plus que son premier responsable était en désaccord avec les autres chefs du DRS sur la conduite de la guerre (il a été écarté de son poste en juillet 1994, et sera assassiné — par eux-mêmes, selon toutes les informations disponibles⁴¹ — deux ans plus tard) ; à partir de juillet 1994 (dirigée par le général Hassan Bendjelti, puis par le général Rachid Laalali, dit « Attafi », un homme de Smaïn Lamari, toujours en poste en 2004), la DDSE utilisera ses agents à l'étranger pour surveiller et intimider les opposants exilés.

La Direction du contre-espionnage (DCE)

La mission première de la DCE, contrairement à son intitulé officiel, est de surveiller et d'infiltrer la société. Elle comporte plusieurs services et sous-directions, dont les appellations et compétences semblent avoir varié au fil des années. Par définition secrète, son organisation n'est connue, de façon parcellaire, que par les révélations de militaires dissidents, comme

⁴⁰ Nommé général en juillet 1993, il a été commandant adjoint du CCC/ALAS de 1992 à 1995, chef d'état-major de la Gendarmerie nationale de mars 1995 à juillet 1997, puis chef du Département emploi-préparation de l'état-major jusqu'en février 2000, puis commandant de la 1^{re} région militaire (Blida-Alger), jusqu'en août 2004, date à laquelle il a été mis à l'écart.

⁴¹ Voir notamment Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 277 sq.

l'ex-colonel Mohamed Samraoui et l'ex-adjutant Abdelkader Tigha.

Au début de la guerre, Samraoui signale, au sein de la DCE, le rôle particulier du Service de recherche et d'analyse (SRA, qu'il a dirigé de mars 1990 à juin 1992) et du Centre principal des opérations (CPO). Ces deux structures étaient complémentaires : le SRA récoltait l'information pour la DCE, qui donnait ensuite ses ordres au CPO.

* Le SRA (Service de recherche et d'analyse), installé depuis 1991 au « Centre Antar », assurait cinq missions principales :

- la *sécurité intérieure*, « c'est-à-dire le contrôle des partis politiques et des organisations de masse (syndicales, estudiantines...), le contrôle de la presse, celui des “pôles d'intérêts” (justice, port, aéroport, hôtels...), le suivi des meetings, congrès, réunions et manifestations, la participation aux activités administratives des *wilayas* (l'équivalent du département), *dairas* (l'équivalent d'une sous-préfecture) et communes ; et également l'élaboration d'analyses prospectives nécessaires à la prise de décision du commandement ainsi que la préparation des actions des services opérationnels⁴² » ;

- le *contre-espionnage* s'occupait des étrangers, du personnel diplomatique, des sociétés et compagnies étrangères ;

- la *prévention économique* concernait la lutte contre la criminalité économique ainsi que tout ce qui avait trait à la vie sociale (syndicats, grèves....) et la gestion des « assistants de sécurité préventive » installés dans chaque institution de l'État ;

- les *enquêtes d'investigation et d'habilitation*, servant à désigner les personnalités à des fonctions supérieures de l'État ;

- le *suivi de la presse*.

* Le CPO (Centre principal des opérations), appelé « Centre Antar » (localisé à Ben-Aknoun, dans la banlieue ouest d'Alger, près du parc zoologique), est chargé des actions illégales du DRS (surveillance, filature, perquisitions secrètes, enlèvements, interrogatoires, faux témoignages, infiltrations, mise en place de groupes armés islamistes...)⁴³. Le CPO est aussi un important centre de torture⁴⁴ (de membres des services de sécurité, de militaires et de civils). Il a été dirigé de 1990 à mai 1992 par le commandant Amar Guettouchi, puis par le colonel Farid Ghobrini et, à partir de 1995, par le colonel Kamel Hamoud.

* Les CTRI (centres territoriaux de recherche et d'investigation) sont les antennes de la DCE dans chacune des six régions militaires. Ils sont issus de la fusion, en mars 1993, des « CRI » (centres régionaux d'investigation, dépendant de la DCE) et des « CMI » (centres militaires d'investigation, dépendant de la DCSA). À partir de 1994, ces centres (particulièrement ceux d'Oran, de Constantine et de Blida) auront un poids déterminant dans l'organisation de la lutte antiterroriste. Non seulement ils placeront des collaborateurs dans les administrations, les services publics et les entreprises, mais toutes les unités antiterroristes leur obéissaient sur le plan opérationnel.

Les CTRI seront amenés à infiltrer et à manipuler les GIA et l'AIS et à participer à la création des milices. Ils joueront un rôle majeur dans les arrestations, tortures et liquidations de dizaines de milliers de civils (surtout entre 1994 et 1998). On verra que leur travail sera appuyé par les autres structures du DRS : le Service de Police judiciaire, la gendarmerie, le

⁴² *Ibid.*, p. 37.

⁴³ *Ibid.*, p. 59.

⁴⁴ ALGERIA-WATCH et Salah-Eddine SIDHOUM, *Algérie, la machine de mort. Un rapport sur la torture, les centres de détentions secrets et l'organisation de la machine de mort*, octobre 2003, <www.algeria-watch.org>.

Le CTRI de Blida

Les éléments du CTRI de Blida, assurément celui qui a joué le rôle le plus important dans la « sale guerre », iront enseigner leurs méthodes (tortures, assassinats et massacres) aux autres CTRI. Ce centre a été dirigé par le commandant (devenu colonel) M'henna Djebbar de septembre 1990 à octobre 2003, actif organisateur d'une politique répressive extrême et très largement clandestine⁴⁵ : des milliers de personnes y seront torturées et exécutées. Son centre sera aussi une plaque tournante dans le recrutement et l'armement des milices et à l'origine de la création d'escadrons de la mort⁴⁶.

Selon Abdelkader Tigha, le CTRI de Blida a joué un rôle majeur dans le contrôle du GIA, surtout à partir de la prise du poste d'« émir national » du GIA en octobre 1994 par Djamel Zitouni, un agent du DRS « traité » par le numéro deux du CTRI, le capitaine Abdelhafidh Allouache, dit Hafidh, chef du « Service de coordination opérationnelle » (jusqu'en 1994, celui-ci avait été le secrétaire personnel du général Smaïn)⁴⁷. Mais, à partir de la mi-1994, le CTRI de Blida aurait également orchestré la guerre fratricide entre l' AIS, nouvellement créée, et le GIA. Toujours selon Tigha, c'est là que se rencontreront secrètement — le pouvoir politique n'était pas informé de ces rencontres — des représentants du DRS, de l'armée et de l' AIS, dans le but d'amener celle-ci à combattre le GIA avec le soutien de détachements militaires : « Le DRS a utilisé l' AIS pour combattre le GIA. Pour les moyens matériels, notre centre (le CTRI de Blida) s'est occupé de la livraison des munitions et de l'armement de l' AIS et l'aide médicale. [...] Les groupes de l' AIS sont appuyés par des détachements militaires⁴⁸. »

Selon Tigha, l'organisation du CTRI de Blida était la suivante, à la fin des années 1990 :

- le commandant et son adjoint s'occupent de l'armement des milices, de la Sécurité Intérieure, de la contre-ingérence, des partis politiques et des analyses de fichiers ;
- l'administration et les finances s'occupent du secrétariat, de la trésorerie, de la cuisine, et de l'infirmerie... ;
- l'administration du matériel roulant s'occupe aussi de l'armement du CTRI ;
- la compagnie de garde comprend 250 hommes de troupes, des caporaux et quelques sous-officiers ;
- le service de la police judiciaire dispose d'un bureau de fichiers et s'occupe des interrogatoires et de la torture ;
- le service de recherche fait les investigations et les enquêtes ;
- enfin, le service de surveillance comprend la surveillance visuelle, la filature, la protection physique, la photographie, l'écoute, la serrurerie.

En tout, plus de 550 personnes dépendent de ce centre.

* Le PCO (Poste de commandement opérationnel), explique Samraoui, a été :

« créé en juin 1991 à Aïn-Naâdja, lors de l'instauration de l'état de siège ; d'abord nommé Commandement des opérations de base, le PCO assurera à partir du coup d'État de janvier 1992 la coordination de l'action répressive des différents services de sécurité — DRS, DGSN et gendarmerie nationale ; placé sous l'autorité du colonel Smaïl Lamari, il est instal-

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ « Algérie. Dossier politique », *Nord-Sud Export*, n° 460, mars 2003.

⁴⁷ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang, op. cit.*, p. 217.

⁴⁸ Abdelkader TIGHA, notes.

lé depuis avril 1992 dans la caserne de Châteauneuf⁴⁹ ».

La grève du FIS du mois de mai 1991 a en effet donné l'occasion aux officiers supérieurs de lancer le début d'une véritable offensive contre-insurrectionnelle. Le « Poste de commandement opérationnel » (PCO), mis alors sur pied à l'initiative de Larbi Belkheir et Smaïn Lamari et dirigé par ce dernier, sera chargé de coordonner les actions de la DCE avec la police et la gendarmerie, de collecter les renseignements et de mener des opérations de répression. Il deviendra un centre de torture et d'exécutions.

Le PCO regroupera toutes les brigades de police judiciaire du pays, celles du port d'Alger et de l'aéroport international, ainsi que les services régionaux de police judiciaire (voir plus loin la section consacrée au rôle de la police) et il collaborera avec les CTRI et les troupes spéciales.

Ce service, doté de véhicules banalisés et de moyens techniques importants, est composé des sections suivantes : section de surveillance visuelle et filature (le PCO suit l'évolution des agents sur le terrain, enregistre et filme leurs contacts avec leur agent recruteur) ; section de la serrurerie (utile pour les perquisitions...) ; section de photographie secrète ; section d'écoute téléphonique ; section de protection (protection de tout contact avec un agent).

En travaillant avec le DRS, la gendarmerie et la police seront amenées à faire des rafles, à arrêter et à torturer. Smaïn Lamari avait affranchi les hommes du poste de commandement de toutes les règles juridiques en vigueur ; ils avaient carte blanche, raconte l'ex-sous-lieutenant Habib Souaïdia :

« J'ai pu me rendre compte qu'ils n'épargnaient personne et ne reculaient devant rien pour arriver à leurs fins : militaires ou civils, les suspects arrêtés — ou plutôt kidnappés — étaient systématiquement torturés puis assassinés. [...] La nuit, ils prenaient leurs armes et partaient à la chasse à l'argent avec ces voitures (banalisées). Ils débarquaient chez les bijoutiers ou commerçants aisés. [...] Ceux qui refusaient étaient abattus sur place ou emmenés à Châteauneuf, où ils étaient torturés puis assassinés⁵⁰. »

Ce nouveau service permettra donc à la Direction du contre-espionnage non seulement de mener des opérations de répression plus larges et de récolter des informations, mais aussi d'enseigner aux gendarmes et policiers les arrestations arbitraires et la torture. Celle-ci se généralisera dès 1992 dans tous les commissariats et gendarmeries. Le PCO a été officiellement « dissous » à l'été 1998, au moment de la visite du panel onusien, mais il demeure un centre de police.

* L'ONRB (Office national de répression du banditisme), créé en avril 1992 à l'initiative du général Larbi Belkheir, sera le premier centre de gestion de la lutte antisubversive. Dépendant théoriquement de la direction de la police (DGSN), il sera en fait placé sous le contrôle de la DCE, renforçant ainsi le contrôle *de facto* de la police par le DRS. Installé à Châteauneuf, il était aussi considéré comme le premier centre de tortures et d'exécutions. Son surnom était « El Akhira », ce qui peut se traduire par l'au-delà ou l'enfer.

Il était constitué d'unités spéciales de la police (des « ninjas », portant un uniforme bleu), de la gendarmerie et d'éléments du GIS et s'occupait entre autres des opérations secrètes (création de faux maquis, infiltration de groupes armés, création de groupes comprenant de vrais islamistes mais dirigés pas des membres du DRS, etc.).

La création de l'ONRB avait comme objectif — selon l'ex-colonel Samraoui — de faire croire à l'opinion internationale « que la lutte contre l'intégrisme islamique n'était pas menée

⁴⁹ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang, op. cit.*, p. 316.

⁵⁰ Habib SOUAÏDIA, *La Sale Guerre, op. cit.*, p. 81.

par les services et par l'armée, mais par la police⁵¹ ». Il sera dissous trois mois après sa création (même si les appellations ONRB ou « brigades de répression du banditisme » continueront à être utilisées par la suite pour désigner le PCO et ses antennes). Tous ses commissaires (dont le commissaire Tahar Kraâ, secondé par les commissaires Mohamed Issouli et Mohamed Ouaddah) continueront à « opérer » au PCO — placé sous le contrôle direct du général Smaïn Lamari.

En septembre de la même année, un nouveau centre de gestion de la lutte antisubversive sera créé (le Centre de conduite et de coordination des actions de lutte antisubversive), mais il dépendra, nous le verrons, officiellement de l'armée (ce qui, pour autant, ne retirera rien au rôle central de la DCE, beaucoup moins « officiel »).

La Direction centrale de la sécurité de l'armée (DCSA)

La mission de la DCSA, deuxième direction du DRS, est en principe spécifiquement militaire : elle consiste à protéger le personnel et les infrastructures de l'armée. En fait, sous la direction (de 1990 à 1996) du colonel Kamel Abderrahmane, la DCSA se positionnera souvent en concurrente de la DCE dans la mise en œuvre des opérations clandestines de répression, surtout à partir de janvier 1992. Les principales structures de la DCSA sont les suivantes :

* Le CPMI (Centre principal militaire d'investigation, situé à Ben-Aknoun) a été dirigé de 1990 à mars 2001 par le colonel Athmane Tartag, dit « Bachir ». Il a servi d'abord, après le coup d'État de janvier 1992, à surveiller et à réprimer les « éléments douteux » des différents corps de l'armée : de nombreux militaires suspectés de sympathies avec le FIS y ont été arrêtés, torturés et liquidés. Selon le MAOL, certains des éléments du CPMI formeront, début 1992, un escadron de la mort (« Unité 192 ») chargé de l'élimination des officiers « récalcitrants » et qui étendra, son action, à partir de 1993, à l'élimination de civils (voir *infra*). Poursuivant cette politique occulte, il jouera un rôle essentiel dans la manipulation du FIS en mettant en place des noyaux islamistes dans les zones frontalières et créera plus tard des groupes armés *ex nihilo*⁵². Le CPMI sera aussi un des principaux centres de torture et de liquidation des opposants⁵³.

* Les CMI (centres militaires d'investigation), antennes du CPMI dans les six régions militaires, ont fusionné en mars 1993 avec les centres de recherche et d'investigation (CRI) de la DCE.

* Les BPM (Bataillons de police militaire) : les 90^e BPM (Béni-Messous) et 91^e BPM (Blida), connus sous le nom de « bérets rouges », ont été créés respectivement en 1990 et 1991 (ce qui explique leur nom de baptême ; d'autres seront créés ensuite). Ils ont été utilisés par le commandement de la DCSA pour étendre son pouvoir en participant à diverses opérations de maintien de l'ordre. Ils se sont illustrés à diverses occasions par leurs méthodes brutales et violentes⁵⁴.

Le service de presse et de documentation

Également connu sous le nom de « Centre de la communication et de la diffusion » (CCD, situé au centre Belaroussi), ce service dépendant directement du chef du DRS, le général Mohammed Médiène, est chargé du contrôle des médias : censure, diffusion de communiqués, articles à publier. Il a été dirigé par le colonel Djillali Meraou, dit « Salah », jusqu'à son

⁵¹ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang, op. cit.*, p. 208.

⁵² *Ibid.*, p. 93.

⁵³ ALGERIA-WATCH et Salah-Eddine SIDHOUM, *Algérie, la machine de mort, op. cit.*

⁵⁴ Habib SOUAÏDIA, *La Sale Guerre, op. cit.*, p. 182.

assassinat, le 19 février 1995 ; ce dernier a alors été remplacé par le colonel Tahri Zoubir, dit Hadj Zoubir ou El-Hadj, lui-même remplacé en décembre 2001 par le colonel Faouzi. Grâce à ses réseaux en Algérie et à l'étranger et à ses agents placés dans les différents quotidiens nationaux, le CCD, doté de grands moyens et connaissant les méthodes de conditionnement de l'opinion, a pu promouvoir très efficacement l'interprétation officielle du conflit : la juste lutte des militaires contre la barbarie islamiste.

Il dispose de quatre services : Exploitation et manipulation (recrutement et entretien des agents) ; Soutien opérationnel (arrestation et prise en charge des agents potentiels) ; Soutien et contrôle (contrôle médiatique) ; Analyse et traitement (analyse, traitement de l'information et de la stratégie médiatique).

Le Groupement d'intervention spécial (GIS)

Le GIS a été créé en 1987, sur le modèle du GIGN français, avec un encadrement militaire et un personnel de police. Sa mission était plutôt offensive⁵⁵. À partir de juin 1991, il sera engagé dans la lutte antiterroriste et ses effectifs seront renforcés (environ 300 hommes). Des brigades d'intervention du GIS seront installées près de certains points névralgiques du pays, à Boufarik, près de la base aérienne, à Alger, à Blida. Selon l'ex-sous-lieutenant Habib Souaïdia :

« Ces hommes suivaient des stages de para-commandos à l'EATS de Biskra. Là, ils étaient pris en charge par des instructeurs nord-coréens [...] [qui leur] apprenaient [...] un art martial coréen appelé Kuk Sool. [...] Celui qui maîtrisait [cette technique de combat] pouvait facilement tuer à mains nues⁵⁶. »

Après l'assassinat du président Mohammed Boudiaf en juin 1992 par un officier du GIS, le GIS a été officiellement dissous, mais il sera reconstitué dès la fin de 1992 par le général Mohamed Lamari. Pour ce faire, explique Habib Souaïdia :

« il a eu recours aux forces spéciales de l'armée de terre : trois régiments de para-commandos, le 12^e RPC, le 18^e RAP et le 4^e RAP, ont fourni chacun une section de trente-deux hommes. Plus tard, avec le développement de la lutte antiterroriste, le GIS a été considérablement renforcé⁵⁷. »

Ses hommes seront présents dans tous les commissariats, dans toutes les casernes d'une certaine importance. Dans chaque CTRI, une unité du GIS d'environ cinquante éléments, en tenue noire, ayant un armement spécifique, soutenait le service de Police judiciaire pendant le couvre-feu dans les opérations urbaines de lutte antiterroriste (assauts, arrestations, opérations de « nettoyage » des cadavres de personnes assassinées, jetées devant chez elles ou en d'autres lieux). Les unités du DRS pouvaient faire appel à cette entité à n'importe quel moment du jour et de la nuit. Elle disposait de ses propres véhicules (des Toyota blindées) et d'un armement lourd et sophistiqué⁵⁸.

Les forces de répression au sein de l'ANP (Armée nationale populaire)

Les régions militaires

Les chefs des six régions militaires font partie du petit groupe des hauts gradés qui font la décision. Regroupant la grande majorité de la population algérienne, les trois régions militaires du Nord ont une importance politique certaine. La 1^{re} région militaire, la plus stratégi-

⁵⁵ *Ibid.*, p. 84.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 62.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 63.

⁵⁸ Abdelkader TIGHA, notes.

que, regroupe Alger, la Kabylie et la Mitidja ; son siège est à Blida et elle rassemble environ 60 % de l'armée. Le siège de la 2^e région militaire (ouest) est à Oran, et celui de la 5^e région (est) est à Constantine. Des trois régions du Sud, la 4^e (sud-est, siège : Ouargla) a un poids particulier : elle est la région de l'or noir, l'enjeu du pouvoir. La 3^e (sud-ouest, siège : Béchar), située face à l'« ennemi » marocain, est également importante ; enfin la 6^e région (siège : Tamanrasset) contrôle le sud profond.

En 1986, furent créés les commandements des forces terrestres (CFT), aériennes (CFDAT) et navales (CFN). Seuls les deux premiers ont joué un rôle significatif dans la répression depuis 1992. Leurs unités dépendent organiquement de chaque chef de région militaire, mais, pour prévenir les risques de coup d'État, elles ne reçoivent leurs ordres que du chef d'état-major de l'ANP.

Le Commandement des forces terrestres (CFT, installé à Aïn-Naâdja)

L'armée de terre constitue l'ossature de l'ANP, elle est composée au début des années 1990 de 160 000 hommes, auxquels il faut ajouter une part importante des appelés du contingent, environ 185 000 hommes⁵⁹. Ses différents corps (troupes spéciales, gendarmerie, infanterie mécanisée ou motorisée, blindés, artillerie, unités de transport...) n'ont pas tous été impliqués de la même façon dans la « sale guerre ».

Mais il est pratiquement impossible de reconstituer un organigramme clair des forces en principe placées sous le commandement du CFT. D'abord parce que les informations à ce sujet restent secrètes (et qu'elles ne sont donc disponibles, de façon parcellaire, que par les témoignages de militaires dissidents ou par les confidences calculées des responsables de l'ANP). Ensuite parce que les responsabilités et structures ont évolué au fil des années. Enfin, et surtout, parce que cet organigramme n'existe pas vraiment : le petit noyau des généraux « décideurs », contrôlant l'ensemble de l'armée et des services, a en effet construit à partir de 1990 ce qui s'apparente à un désordre organisé, multipliant les doubles ou triples tutelles sur les unités opérationnelles.

Les raisons de cette situation sont multiples. Il s'agit, en partie, d'un choix volontaire, les « décideurs » ayant doublé les chaînes de commandement officielles par des chaînes de commandement occultes (largement contrôlées, *de facto*, par les chefs du DRS, Mohamed Médiène et Smaïl Lamari), à la fois pour assurer l'impunité aux responsables des actions de répression illégales et pour écarter le risque d'une opposition à des ordres illégaux d'officiers légalistes. Mais il s'agit aussi du résultat de concours de circonstances : jamais certains de la fidélité de leurs officiers (en dehors des responsables, peu nombreux et triés sur le volet, des principales unités du DRS et des forces spéciales), les « décideurs » ont multiplié au fil des ans les postes de « responsabilité », constituant autant de sources de prébendes et permettant de gérer les délicats « équilibres régionaux » (afin qu'aucun « clan » d'officiers liés par la solidarité régionale — Oranie, Kabylie, Constantinois, etc. — ne puisse s'organiser dans la durée, au risque de menacer la prééminence du groupe des vrais « décideurs »).

Pour ces raisons, les informations données ci-après concernent principalement les grandes lignes, établies de façon quasi certaine, de l'implication des différents segments de l'ANP dans la répression et le terrorisme d'État déployés à partir de 1992, sans entrer dans des détails techniques qui nécessiteraient des développements beaucoup plus importants et que seules des enquêtes approfondies et impartiales permettront un jour d'établir.

* Les paracommandos des troupes spéciales (quelques milliers d'hommes seulement) ont joué un rôle majeur, aux côtés des unités du DRS, de la police et de la Gendarmerie, dans la répression sauvage déchaînée contre la population civile à partir de 1992, et surtout de

⁵⁹ Nicole CHEVILLARD, « Algérie : l'après-guerre civile », *op. cit.*, p. 40.

1994. Leur action a été coordonnée par le Centre de conduite et de coordination des actions de lutte antiterroriste (CCC/ALAS), créé en septembre 1992 et placé sous la direction du général Mohamed Lamari (voir *infra*).

* Les troupes ordinaires serviront surtout aux opérations de bouclage et de ratissage préalables aux interventions des troupes spéciales et des unités du DRS. De nombreux témoignages font état du mépris avec lequel elles ont été traitées (jusqu'à ce jour). Mal préparés et mal équipés, ses effectifs ont été les victimes les plus nombreuses des embuscades meurtrières des groupes armés islamistes, indépendants ou contrôlés par le DRS.

* La Gendarmerie a d'abord agi, à partir de janvier 1992, pour le maintien de l'ordre de façon assez autonome (son champ d'action était plutôt les périphéries des villes et la campagne, laissant à la police les centres urbains), mais elle a rapidement été intégrée dans les différentes structures mises en place dans la campagne antiterroriste. Entre 1990 et 1995, ses effectifs ont été multipliés par trois, pour atteindre 80 000 hommes. Les gendarmes pratiqueront couramment la torture dans leurs locaux et participeront à de multiples arrestations et opérations de repréailles. C'est encore eux qui seront chargés, après chaque exécution ou massacre, d'aller ramasser les cadavres et de les enterrer « sous x », selon l'ex-adjutant Tigha, du CTRI de Blida :

« Le commandant de la gendarmerie est tenu informé par notre chef Djebbar. Il donne des ordres à ses brigades pour aller ramasser les cadavres. [...] Le procureur est aussi tenu informé à l'issue de chaque exécution. Il signe un permis d'inhumer à la gendarmerie sans demander des comptes. La gendarmerie, avec la protection civile, procède à l'enterrement des cadavres sous x⁶⁰. »

La Gendarmerie a par ailleurs été dotée elle aussi d'unités « spéciales », les GIR (groupes d'intervention rapide). Dans l'Algérois, le GIR 1 (localisé à Chéraga) et le GIR 2 (localisé à Réghaïa) ont joué un rôle particulièrement actif dans la répression⁶¹ (ses hommes patrouillaient souvent la nuit, dans des voitures blindées, pratiquant des arrestations et des exécutions extrajudiciaires).

* La Garde républicaine, dirigée de 1991 à février 2000 par le général-major Dib Makhlouf, a en principe pour mission de protéger la résidence du président. Mais elle a été aussi utilisée pour des ratissages et des arrestations, en collaboration avec des éléments du DRS et des miliciens⁶².

Le Commandement de la défense aérienne (CFDAT, installé à Cheraga)

L'armée de l'air dispose d'unités d'hélicoptères de combat, équipés de lance-roquettes et de systèmes de vision infrarouge pour fonctionner de nuit, qui ont joué un rôle important, tout au long de la guerre, en apportant un soutien logistique (en transportant hommes et matériels) à des commandos chargés d'opérations de ratissage, ou, en 1996 et 1997 — selon certaines sources —, à des commandos chargés de massacrer des populations civiles⁶³. La base aérienne de Boufarik, siège du GLAM (Groupe de liaison aérienne militaire), tenu en alerte permanente, a ainsi joué un rôle névralgique (elle a notamment servi à transporter les milliers de déportés vers les camps du Sud, en 1992).

Selon « Malik », un officier de l'armée de l'air ayant déserté en 1997 :

⁶⁰ Abdelkader TIGHA, notes.

⁶¹ Habib SOUAÏDIA, *La Sale Guerre*, op. cit., p. 87.

⁶² Voir les témoignages sur les disparitions : <www.algeria-watch.org/mrv/2002/liste_disparitions/disparitions_liste_a.htm>.

⁶³ Lounis AGGOUN et Jean-Baptiste RIVOIRE, *Françalgérie, crimes et mensonges d'États*, op. cit., p. 375.

« L'aviation est impliquée dans cette guerre, notamment avec ses escadrilles opérationnelles d'hélicoptères du type MI 17 et MI 8, stationnées à Blida. C'est ainsi que dans les opérations de ratissage et les bombardements dans la Mitidja, à Chlef ou Laghouat, l'armée de l'air a joué un rôle essentiel. Il s'agissait d'en finir avec les maquis d'islamistes, mais aussi de faire comprendre la leçon à une population hostile au pouvoir, quitte à en éradiquer des pans entiers. C'est la raison pour laquelle l'armée est entièrement impliquée dans cette guerre. La marine est le seul corps de l'armée qui n'est pas compromis, tous les autres le sont. Le corps le plus impliqué est l'armée de terre. L'armée de l'air apporte son appui, mais les bombardements, l'utilisation de napalm, les incendies et l'éradication de villages entiers de la carte sont le fait de l'armée de terre⁶⁴. »

Les troupes spéciales et le Centre de conduite et de coordination des actions de lutte antisubversive (CCC/ALAS)

Les « troupes spéciales », véritable armée dans l'armée, composées pour l'essentiel de troupes parachutistes spécialement formées, ont joué comme on l'a dit le rôle principal dans la répression « officielle ».

Jugeant insuffisamment efficace la gestion de la lutte antiterroriste par la gendarmerie, la police et le GIS, le général Mohamed Lamari a en effet opéré un « véritable coup de force interne à l'armée⁶⁵ » et imposé à ses pairs, à partir de septembre 1992, la constitution d'un véritable corps d'armée spécialisé dans la lutte antiguerrilla : le Centre de conduite et de coordination des actions de lutte antisubversive (CCC/ALAS, plus communément appelé CCLAS ou CLAS), commandé par le général Mohamed Lamari et son bras droit, le général Brahim Fodhil Chérif (et à partir de 1993 par le général Saïd Bey⁶⁶).

L'ex-sous-lieutenant Habib Souaïdia, lui-même membre à l'époque d'un des régiments du CCLAS (le 25^e RR), expliquera dans son livre :

« Le CCLAS comportait cinq unités d'élite chargées d'aller au combat : le 25^e régiment de reconnaissance (25^e RR), commandé par le lieutenant-colonel Daoud ; le 18^e régiment aéroporté (18^e RAP, rebaptisé ensuite 18^e RPC) de Hassi-Messaoud, commandé par le colonel Alaymia ; le 12^e régiment de paracommandos (12^e RPC) de Biskra, commandé par le colonel Athamnia ; le 4^e RAP (devenu plus tard RPC) basé à Laghouat, qui allait être commandé par le commandant Tlemçani (jusqu'alors numéro 2 de l'EATS) ; et le 90^e bataillon de police militaire (90^e BPM), les « bérets rouges » commandés par le colonel Bendjenna. Dès le début de 1993, ces cinq régiments seront redéployés dans l'Algérois. Des unités appartenant au DRS et plusieurs unités de logistique dépendaient également du CCLAS et assistaient les régiments des forces spéciales. Au total, le CCLAS comptait [initialement] environ 6 500 hommes, dont 3 500 pour les seules forces spéciales⁶⁷. »

Selon l'ex-colonel Samraoui, le CCLAS disposait également « du Groupement d'intervention rapide de la gendarmerie (GIR) et d'éléments de la DCSA chargés d'encadrer et d'orienter les opérations de ratissage, d'arrestations, de neutralisations⁶⁸ ». Et Souaïdia pré-

⁶⁴ « Malik », « C'est l'armée qui massacre », témoignage recueilli par Algeria-Watch, début 1999, <www.algeria-watch.org/farticle/aw/awtermalik.htm>.

⁶⁵ Nicole CHEVILLARD, « Algérie : l'après-guerre civile », *op. cit.*, p. 51.

⁶⁶ En mai 1994, le général Saïd Bey sera nommé chef de la 1^{re} région militaire (Centre). En septembre 1997, considéré à ce titre comme responsable direct de la non-intervention de l'armée dans les grands massacres de l'Algérois — il fallait bien alors désigner un bouc émissaire pour ces crimes en vérité perpétrés, on y reviendra, à l'initiative du DRS —, il sera « sanctionné » par le président Zéroual et envoyé en poste à Bruxelles, en tant qu'attaché militaire. Après ce « purgatoire » doré, le 24 février 2000, il prend la tête de la 5^e région militaire (Constantine), jusqu'en août 2004, date à laquelle il prend la direction de la 2^e région militaire (Oran).

⁶⁷ Habib SOUAÏDIA, *La Sale Guerre*, *op. cit.*, p. 71.

⁶⁸ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, *op. cit.*, p. 192.

cise qu'il exerçait son contrôle sur « la gendarmerie et les autres composantes de l'armée qui constituaient les troupes “normales” : le commandement des forces terrestres (CFT, dirigé par le général Gaïd Salah, contrôlant les différentes unités de l'armée de terre : infanterie, blindés, transmissions, transport, artillerie, etc.), le commandement des forces aériennes (CFA), le commandement de la défense aérienne (CFDAT) et le commandement des forces navales (CFN)⁶⁹ ». Par la suite, les effectifs du CCLAS ne feront que croître :

« À partir de 1995, les cinq régiments initiaux des forces spéciales ont été renforcés par plusieurs nouvelles unités spécialement créées, comme le 1^{er} RPC (Tébessa), le 5^e RPC (Djidjel), le 85^e BPM (El-Harrouch) et le 93^e BPM (Oran)⁷⁰. »

En mars 1993, seront créés six « centres opérationnels de la lutte antissubversive » (COLAS), structures du CCLAS dans la 1^{re} région militaire (Algérois et zones voisines), région la plus peuplée du pays et où se concentreront de ce fait les violations massives des droits de l'homme par les forces de répression. La mise en place de ces structures de quadrillage du territoire correspond rigoureusement aux préconisations de la doctrine dite de la « guerre moderne » (ou « guerre révolutionnaire ») qui avait été théorisée et mise en œuvre en Algérie par l'armée française lors de la guerre d'indépendance (doctrine qui servira ensuite de modèle, dans les années 1970, aux dictatures latino-américaines, puis à bien d'autres régimes militaires, dont l'Algérie d'aujourd'hui⁷¹).

Les six COLAS sont : le SOMO (secteur opérationnel Mitidja Ouest) ; le SOME (secteur opérationnel de la Mitidja Est) ; le SOB (secteur opérationnel de Bouira) ; le SOHP (secteur opérationnel des Hauts Plateaux) ; le SOAD (secteur opérationnel de Aïn-Defla) ; et le SOAL (secteur opérationnel d'Alger). Chaque COLAS chapeautera localement la police, la gendarmerie, un détachement de l'ANP, et plus tard, les milices⁷². Ses chefs rendaient compte directement au chef d'état-major de l'ANP, Mohamed Lamari.

Les COLAS collaboreront étroitement avec le CTRI de Blida, antenne du DRS (DCE) au niveau de la 1^{re} région militaire, le CTRI définissant les objectifs à atteindre et pouvant garder secrète la nature des missions. Par exemple, raconte Abdelkader Tigha, pour certaines opérations de nuit, le CTRI informera tel secteur opérationnel de la sortie des équipes, de l'heure, du lieu. Le secteur opérationnel donnera l'instruction aux unités situées à proximité de ne pas intervenir ; les « bavures » seront ainsi évitées et le CTRI n'aura pas révélé l'objectif poursuivi (selon Tigha, ce scénario sera notamment utilisé lors des massacres de masses perpétrés dans la périphérie d'Alger, à l'automne 1997, par des groupes « islamistes » contrôlés et encadrés par le DRS).

L'ex-sous-lieutenant Habib Souaïdia résume ainsi dans son livre *La Sale Guerre* le rôle des forces spéciales et explique pourquoi, malgré son rang subalterne, il a pu en avoir une assez bonne vision :

« Depuis 1993, ce sont donc ces unités d'élite qui ont conduit la “sale guerre”. Le rôle des autres unités de l'armée était d'assurer des missions de surveillance et d'effectuer parfois de grandes opérations contre les maquis (ratissages, bouclages, barrages...), dont la partie offensive était laissée aux troupes du CCLAS. Au total, dans les premières années, ce sont donc à peine 5 000 ou 6 000 hommes qui ont été les principaux acteurs des atrocités que j'ai rapportées dans ce livre. Et parmi eux, au premier rang, les 3 500 parachutistes des cinq régiments du CCLAS. C'est ce qui explique que nous avions pas mal d'informations sur la façon dont se déroulait vraiment la guerre, même si nous ne savions pas tout. En effet, chacun

⁶⁹ Habib SOUAÏDIA, *La Sale Guerre*, op. cit., p. 72.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 184.

⁷¹ Voir Marie-Monique ROBIN, *Escadrons de la mort, l'école française*, La Découverte, Paris, 2004.

⁷² ALGERIA-WATCH et Salah-Eddine SIDHOUM, *Algérie, la machine de mort*, op. cit.

de ces régiments ne comportait qu'un petit nombre d'officiers : une quinzaine de sous-lieutenants, dix lieutenants, huit capitaines et un commandant ou un colonel ; soit au total environ cent soixante-dix officiers des forces spéciales. Nous nous connaissions pratiquement tous (beaucoup d'entre nous s'étaient connus à Cherchell) et nous avons souvent l'occasion de nous rencontrer, lors d'opération ou de permissions. Même si elles restaient entre nous, les informations circulaient⁷³... »

À partir de 1993, l'armée, grâce au CCLAS, est donc omniprésente. Elle mène une lutte impitoyable contre tous ceux qui contestent l'arrêt du processus électoral et elle supervise la répression. Ses régiments mécanisés et blindés aident au maintien de l'ordre, ses forces aériennes bombardent et transportent la troupe, ses paracommandos se livrent à toutes les formes de violence et les unités ordinaires appuient les différents corps de sécurité (ratissages, bouclages et gardes des points sensibles). Les forces spéciales dressent des barrages, contrôlent les voitures, procèdent aux arrestations et aux rafles et prennent d'assaut les zones contrôlées par les islamistes.

Le CCLAS sera le pilier de la répression menée contre les islamistes et la population civile, mais il n'avait pas son propre service de renseignement. Le DRS détenait l'information sécuritaire, contrôlait la stratégie et les diverses manipulations. De ce fait, ses chefs ne perdront jamais leur suprématie *de facto* sur l'armée. Et les militaires travailleront étroitement avec les éléments du DRS. Smaïn Lamari (DCE) et Kamel Abderrahmane (DCSA) seront en contact permanent avec Mohamed Lamari et ses officiers supérieurs.

Les forces de répression au sein de la police

La Police judiciaire dépend en principe de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), relevant du ministre de l'Intérieur et non pas de celui de la Défense. Mais dès avril 1992, avec la création de l'Office national de répression du banditisme, elle passera *de facto* sous le contrôle de la DCE, qui utilisera également ses commissariats comme centres de torture (les centres les plus tristement réputés sont alors, à Alger, le commissariat central et celui de Cavaignac, et Chateaufort, le siège du PCO⁷⁴). De nombreux témoignages de policiers « dissidents » attestent de la subordination de la police au DRS (qu'ils appellent toujours, comme tout le monde, « Sécurité militaire » ou « SM »), tout au long de la guerre. Citons notamment deux témoignages significatifs de policiers, recueillis en 1998 :

« Couper le courant était un de nos travaux. [...] Un des nôtres a détruit le système électrique, plongeant ainsi vingt à trente maisons dans le noir complet. Nous devons surveiller le quartier, mais ne pas agir. La Sécurité militaire vint et ressortit après un moment. [...] Après leur départ, nous sommes allés nettoyer les lieux. Il y avait là seize corps, deux familles, tous égorgés⁷⁵... »

« Les policiers ne doivent rien savoir sur le GIA. Lors de l'accrochage que nous avons eu avec ces groupes, nous avons pu arrêter certains de leurs membres. On nous prévient que les spécialistes vont se charger de l'enquête et nous ne pouvons plus poursuivre l'affaire. En réalité, l'ordre vient de la SM et nous ne savons pas où ils emmènent les personnes que nous avons arrêtées. [...] Les membres de la SM venaient, la nuit, chercher des suspects que nous avions arrêtés. Ils nous montraient des cartes de la DRS sur lesquels les noms mentionnés étaient faux. Le chef de la Sûreté me dit qu'il ne pouvait rien contre les militaires, qu'ils

⁷³ Habib SOUAÏDIA, *La Sale Guerre, op. cit.*, p. 183.

⁷⁴ Voir Dossier CJA n° 6, « Les centres de tortures et d'exécutions ».

⁷⁵ Policier cité par John SWEENEY, « Atrocités en Algérie : "Nous étions les meurtriers qui ont tué pour l'État" », *The Observer*, 11 janvier 1998.

avaient le pouvoir et qu'il ne pouvait qu'exécuter des ordres⁷⁶. »

Dans les zones rurales, la PJ était appuyée par des détachements militaires, dont la tâche principale était le bouclage des villages. Elle collaborera aussi, en de nombreuses occasions, avec la gendarmerie et l'armée, avec les CTRI (à Blida, la police judiciaire y avait un bureau « exploitation » — d'interrogatoire —, une salle de « traitement » — de torture — et des geôles) et ira même, sur l'ordre du DRS, jusqu'à commettre des massacres (surtout à partir de 1994), selon le témoignage de l'ex-adjutant Abdelkader Tigha relatif au CTRI de Blida :

« Si la police judiciaire arrêtait les gens pendant la journée, dans leurs lieux de travail, chez eux ou dans la rue, les opérations de nuit étaient des opérations jointes CTRI-Police, où dans le cas d'arrestations massives, des opérations avec le GIS et le concours d'unités militaires (comme la 40^e Division d'infanterie mécanisée) et des forces spéciales (comme le 18^e RPC). [...] Ces assassinats collectifs sont devenus un travail de routine pour le service [le CTRI de Blida]. La police — chaque centre territorial avait sous ses ordres la police de sa zone de compétence —, elle aussi, a tissé une expérience et a commencé à exécuter des gens. Le matin du lendemain, elle recevait leurs familles venues se plaindre de la disparition de leurs enfants. Les mêmes tueurs établissaient des procès-verbaux de disparition⁷⁷. »

Les éléments de la police judiciaire chargés de ces opérations, expliquera Tigha, étaient des tueurs réputés, n'ayant aucune conscience, aucune âme. Les services de la police judiciaire sont également intervenus dans les prisons pour recruter des islamistes qui serviront, toujours selon Tigha, d'agents doubles :

« Le service de la Police judiciaire était le seul service habilité à entrer dans toutes les prisons. L'objectif principal était de recruter un nombre important d'anciens prisonniers islamistes [...] destinés à travailler au profit du CTRI. À la prison civile de Blida, toutes les salles de détention ont été mises sur écoute avec la complicité de la justice locale. [...] La situation de la prison était suivie à partir d'une station du CTRI. [...] S'il y avait des suspects, le CTRI adresse à la justice des demandes d'acheminer les détenus au CTRI (demandes qui n'ont jamais été refusées par la justice). Torturés, ils sont renvoyés dans leur prison⁷⁸... »

Les BMPJ (brigades mobiles de police judiciaire), enfin, dépendent du service de police judiciaire régional et collaborent avec les CTRI dans toutes les opérations de lutte anti-subversive. Leurs hommes roulent à bord de Nissan 4x4, portent une tenue bleue et sont cagoulés. La population les appelle les « Nissans de Ninja ». Les recrutements se faisaient au sein des agents de la circulation, peu préparés pourtant à ce type de mission :

« Ils ne savaient pas toujours manier les armes et n'étaient pas préparés à le faire⁷⁹. »

Les milices⁸⁰

Certains partis politiques proches du régime, comme le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), prennent dès 1993 l'initiative d'organiser les habitants en milices d'autodéfense. Implantées notamment en Kabylie⁸¹ (mais aussi dans l'Algérois), ces premières milices seront le bras armé de ces partis et des associations régionales.

Mais les premiers groupes de civils armés par le DRS le furent à partir de mars 1994. Ces unités de combat, mises en place plus particulièrement dans les zones rurales, seront

⁷⁶ Kamel B., officier de police, « À propos de terrorisme... », témoignage recueilli par Algeria-Watch entre mi-1998 et mi-1999.

⁷⁷ Abdelkader TIGHA, notes.

⁷⁸ *Ibid.*

⁷⁹ Kamel B., « À propos de terrorisme... », *loc. cit.*

⁸⁰ Voir aussi Dossier CJA n° 17, « L'organisation des milices ».

⁸¹ Luis MARTINEZ, *La guerre civile en Algérie*, Karthala, Paris, 1998, p. 235.

constituées de modestes villageois, sommairement armés de fusils avec un rationnement strict des munitions. Dans ces zones abandonnées par l'État, elles représenteront le pouvoir. Ailleurs, les « Groupes de patriotes » seront recrutés par le DRS et dirigés par de petits potentats locaux, connus pour leurs trafics en tous genres et leur appartenance à certains partis politiques. Les miliciens sont très souvent de jeunes ruraux dont un frère ou un oncle a été égorgé par des maquisards islamistes et animés d'un profond désir de vengeance. Ils recevront habilement militaire, armes et matériel de transmission (les armes furent parfois vendues, ce qui enrichissait les officiers du DRS⁸²), travailleront avec les forces de la police et de la gendarmerie et seront placés sous l'autorité de leur secteur opérationnel (COLAS).

Si ces milices servaient d'abord aux embuscades dans les vergers et les zones forestières, elles furent aussi utilisées par le DRS pour le renseignement, les arrestations et les liquidations physiques : « Maintenant, ça a changé, les têtes c'est plus les islamistes qui les tranchent, c'est les miliciens⁸³. » Luis Martinez parle d'un « troisième type de milices », apparues au cours de l'année 1995 et créées pour « répondre à des intérêts privés et financés par les notables locaux⁸⁴ » ; Abdelkader Tigha écrira plus tard que « les patriotes ont la tâche de surveiller les biens et villas des riches où encore les usines » de ceux qui pouvaient payer au DRS cette protection⁸⁵.

Surtout à partir de 1996, les régions qui refusèrent de s'armer subirent de terribles représailles : plus d'approvisionnement, plus d'électricité et des tueries commises au nom du GIA. En revanche, le pouvoir refusera, des années durant, de fournir des moyens de défense aux habitants des zones qui avaient voté FIS et soutenu la rébellion, jusqu'à ce que ceux-ci soient les victimes de massacres de grande ampleur en 1997 et 1998⁸⁶.

Certains « patriotes » sortiront rapidement des limites qu'on leur avait initialement imparties et deviendront de véritables « seigneurs de guerre ». Jouissant parfois d'un double pouvoir (paramilitaire et administratif lorsqu'ils remplacent les maires FIS révoqués au lendemain du coup d'État), ils s'attaqueront d'abord aux familles des sympathisants du FIS, en véritables escadrons de la mort du DRS. Dans ces cas-là, le DRS fixe des cibles et, la nuit, les patriotes encerclent les douars, perquisitionnent et tuent, convaincus de ne rien risquer. Si la vérité vient à être connue, les patriotes incriminés sont placés comme gardiens dans des entreprises nationales. Quoi qu'ils fassent, leurs actions sont couvertes par les Services.

Tigha raconte ainsi que, fin 1994, la milice de Toufik Sellami a massacré la famille d'Antar Zouabri (« émir national » du GIA à partir de la mi-1996 pour le compte du DRS jusqu'à son exécution par l'armée en février 2002⁸⁷). Le CTRI de Blida n'a pas hésité à cacher, deux mois durant, dans ses propres locaux, le responsable du massacre.

Certaines milices ont ensuite dérivé vers des pratiques mafieuses et criminelles, frappant toute la population. Elles pourront semer la terreur en toute impunité, toujours protégées par les autorités civiles et militaires. Peut-être par crainte des réactions de l'opinion internationale, en janvier 1997, le chef d'état-major de l'armée, Mohamed Lamari, a ordonné aux patriotes de changer de dénomination et de s'appeler « Groupe de légitime défense » (GLD). C'est sous ce nom qu'ils seront légalisés la même année. En réalité, les patriotes ont été utilisés jour et nuit comme une armée secondaire et ils ont joué un rôle majeur dans l'escalade de

⁸² « L'enrichissement de tous les responsables du service [le CTRI de Blida] s'est fait grâce à l'armement distribué, on peut dire "vendu" à la place de "distribué" » (Abdelkader TIGHA, notes).

⁸³ Cité par Luis MARTINEZ, *La guerre civile en Algérie, op. cit.*, p. 236.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 237.

⁸⁵ Abdelkader TIGHA, notes.

⁸⁶ Voir Dossiers CJA n° 17, « L'organisation des milices », et n° 2, « Les massacres ».

⁸⁷ Voir Dossier CJA n° 19, « Le mouvement islamiste algérien entre autonomie et manipulation ».

la violence, amplifiant le cycle infernal des vengeances.

De son côté, le ministère de l'Intérieur a créé, en 1994, une « garde communale » pour contrôler les zones urbaines. Dans la situation économique difficile des jeunes Algériens, un emploi dans la sécurité est alors une aubaine. Ses membres ne sortent pas des villes et de leurs faubourgs, ils ne seront opérationnels qu'à l'intérieur de ceux-ci. Les gardes communaux seront parfois accompagnés dans leur travail par le GIS et par des unités spéciales en civil. Leurs effectifs atteindront, semble-t-il, 50 000 hommes, mais l'ensemble des groupes paramilitaires formera un effectif d'environ 200 000 hommes⁸⁸, soit plus que l'effectif de l'armée nationale (si l'on ne compte pas les appelés du contingent).

Les organes cachés de la répression : les faux maquis et les « escadrons de la mort »

Dans son livre *Chronique des années de sang*, sous-titré « Algérie : comment les services secrets ont manipulé les groupes islamistes », l'ex-colonel de la DCE Mohammed Samraoui, qui a travaillé à Alger sous les ordres directs de son chef, Smaïl Lamari, de mars 1990 à juin 1992, fait état de la mise en place par le DRS, parfois avant même le coup d'État de janvier 1992, de structures répressives clandestines, qui joueront, selon lui, un rôle important par la suite, constituant, sous des formes diverses, de véritables « escadrons de la mort ».

* La création au sein du DRS d'une « section de protection » clandestine en 1990 :

« Peu de temps après [...] la fin octobre 1990, Smaïl Lamari créa au sein du CPO (Centre principal des opérations) une “section de protection”. Cette structure, qui n'avait aucun caractère légal, ne figurait pas sur l'organigramme de la DCE. [...] Confiée au lieutenant Maachou, [elle] comprenait au départ une trentaine d'éléments et recevait directement ses ordres de Smaïl Lamari. Pour camoufler les véritables buts de cette structure (qui inspirera à partir de mars 1992 les sinistres “escadrons de la mort” de la DCSA [...]), ces hommes (tous des sous-officiers chevronnés) étaient officiellement affectés comme gardes du corps et comme chauffeurs auprès des généraux Khaled Nezzar [...], Larbi Belkheir, Abdelmalek Guenaïzia, etc. [...] Les éléments de cette section fantôme qui n'étaient pas affectés à la protection de personnalités étaient présents partout : port d'Alger, aéroport de Dar-el-Beïda, hôtels de luxe de la capitale... Leur mission : contrôler les containers, faire entrer et sortir sans papiers d'identité des gens à partir du port ou de l'aéroport, réserver les chambres d'hôtel, accompagner des “visiteurs” (des hommes d'affaires qui ne passaient pas par le contrôle de la police de l'air et des frontières, des conseillers étrangers, des personnes envoyées par le colonel Mahmoud Souamès, le responsable du DRS à Paris, des individus dont l'identité ne devait pas être connue officiellement...). Ils rendaient compte directement au DCE, sans informer ni le commandant Guettouchi, ni moi-même. Beaucoup d'entre nous ne comprenaient pas bien dans quel but Smaïl avait créé cette structure, car toutes ces activités de contrôle — containers, hôtels, visiteurs... — pouvaient aussi bien être assurées par nos services officiels.

« La réponse, mais je ne le comprendrai que plus tard, est que le chef de la DCE, avec l'aval du général Toufik, avait sélectionné des éléments sûrs, sans état d'âme et qui obéissaient sans réfléchir. De parfaits exécutants qui allaient à la besogne sans rechigner et qui n'avaient pas le moindre scrupule. Ces sous-officiers de niveau intellectuel médiocre se comportaient en mercenaires, conditionnés et appâtés par les promotions et l'ouverture des comptes en devises. Dans les années de guerre qui suivront l'interruption du processus électoral en janvier 1992, cette structure illégale jouera un rôle important⁸⁹. »

Devenu alors un instrument de terreur, explique Samraoui, elle se chargera de faire basculer dans le camp des anti-islamistes des journalistes, des policiers et magistrats, des intellec-

⁸⁸ Les autorités n'ont jamais donné le nombre exact de miliciens. Certains journaux ont avancé le chiffre, peu probable, de 500 000 hommes.

⁸⁹ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 70.

tuels et même des militaires. Elle les harcèlera et les effrayera par les méthodes utilisées par les islamistes, semant par là la confusion : menaces, appels anonymes, envoi de linceuls et de savon — signe que leur mort est programmée — et par la rumeur qu'il existait une liste noire de personnes à assassiner, établie par les militants du FIS⁹⁰. Équipée de moyens de transmissions, d'armes et de munitions, elle prenait aussi part aux enlèvements de ceux qui contrecarraient les plans des chefs du DRS.

* La création de « faux maquis » par le DRS en 1991 et 1993 :

« En avril 1991, soit deux mois avant la date des élections législatives, initialement prévues le 27 juin (elles seront reportées au 26 décembre 1991 à la suite de la grève du FIS et de l'instauration de l'état de siège), le colonel Smaïl Lamari chargea en ma présence le commandant Guettouchi de créer des noyaux islamistes qui seraient totalement contrôlés par des agents du DRS et de veiller à leur coordination : l'idée était que chaque agent puisse diriger un groupe de cinq à dix hommes. Il n'était pas encore question de créer des groupes armés *ex nihilo* (du moins au niveau de la DCE ; ce sera en revanche, très vite, la politique suivie par la DCSA), mais seulement des réseaux qui serviraient à encadrer et contrôler les militants du FIS prêts à suivre le mot d'ordre de "désobéissance civile" prôné par les "durs" du parti (comme Saïd Makhloufi), ainsi que les jeunes islamistes radicaux hostiles à la ligne légaliste du FIS et qui commençaient alors à passer à la clandestinité dans le but de monter au maquis. [...]

« Dans les trois principales régions militaires, les chefs des antennes locales de la DCE (les CRI), les commandants Djebbar (Blida), Waheb (Oran) et Farid (Constantine), contribuèrent activement à la mise en place de ces noyaux islamistes. La plupart de ces *katibate* de six à douze hommes seront directement dirigées par des "émirs" qui étaient en fait des sous-officiers des services (comme les adjudants Nacer et Omar dans le cas du CRI de la 5^e région militaire), ou sinon par des militants islamistes agents du DRS. L'autre branche du DRS, la DCSA, s'occupait quant à elle des zones frontalières, comme les régions d'El Oued, Bechar ou Tlemcen⁹¹. »

Tandis que de vrais maquis commençaient à se préparer (ils ne deviendront actifs qu'à partir du début 1992, voir Dossier CJA n° 19), le DRS commençait ainsi à organiser de « faux maquis », qui s'attaqueront d'abord aux policiers et aux fonctionnaires, puis plus tard aux vrais maquis. D'après Samraoui, c'est selon le même principe que :

« le FIDA (Front islamique du *djihad* armé) a été constitué au printemps 1993 à l'initiative du général Smaïn, qui a confié la gestion de cette organisation au colonel Tartag, plus expérimenté que le colonel Farid Ghobrini (chef du CPO). Le FIDA n'a opéré qu'à Alger et ne ciblait que des intellectuels. Il était composé d'islamistes universitaires, recrutés pour la plupart par un certain Djabaïli, directeur de l'Institut de chimie à l'université de Bab-Ezzouar. Cet agent de Smaïn, avec qui j'avais eu plusieurs contacts en 1991 et 1992, formait alors des étudiants à la confection de bombes artisanales⁹². »

Selon l'ex-adjudant Tigha, qui confirme dans ses notes ces dernières informations, l'efficacité du FIDA serait liée au fait que ses membres n'étaient pas recherchés par les services de sécurité, ce qui leur permettait d'agir assez librement. Il aurait été dirigé par le commandant Hocine, adjoint de Tartag, jusqu'à ce qu'il soit intégré à l' AIS afin de bénéficier de l'amnistie présidentielle.

* La création par le DRS d'escadrons de la mort en 1992 et 1993

D'autres « escadrons de la mort », répondant plus classiquement au « modèle » mis au

⁹⁰ *Ibid.*, p. 119.

⁹¹ *Ibid.*, p. 93.

⁹² *Ibid.*, p. 225.

point par l'armée française lors de la bataille d'Alger en 1957⁹³, ont été constitués à partir de 1992 par les chefs du DRS. Le capitaine Hacine Ouguenoune, porte-parole du MAOL (Mouvement algérien des officiers libres⁹⁴), a fait ainsi état de l'existence d'une « unité 192 », ou « escadron 192 », dont l'objectif initial aurait été l'élimination de militaires en désaccord avec la stratégie « éradicatrice » de leurs chefs :

« Beaucoup d'officiers supérieurs — même au sein des services — qui ont refusé d'exécuter des ordres, ont été simplement liquidés et leur liquidation a ensuite été imputée cyniquement aux groupes islamistes. Ces militaires ont été liquidés par un “escadron de la mort” qui a été créé par Larbi Belkheir. Sa gestion a été exclusivement donnée au général Smaïn (colonel à l'époque) et c'est lui qui a créé cet “escadron 192” : 1, pour le mois de janvier et 92, symbole de l'année du coup d'État. Le nombre d'officiers qu'ils ont liquidés est incroyable. Donc, ils faisaient d'une pierre deux coups : d'une part, ils liquidaient les officiers opposants et, d'autre part, leur mort servait à attiser la haine au sein des autres officiers puisqu'on disait qu'ils avaient été assassinés par des islamistes. C'est avec cela aussi qu'ils encourageaient les gens à faire des “dépassements” et à s'impliquer encore plus dans la lutte antiterroriste⁹⁵. »

Selon Ouguenoune, cette unité était composée de membres du CPMI, renforcée par des commandos de parachutistes et des forces spéciales de l'ANP, tous favorisés par divers avantages : primes, logements, véhicules. Ils étaient libres de voler, racketter, violer, organiser divers trafics. Cet escadron de la mort serait devenu ensuite une unité anti-guérilla. Ses deux cents éléments, habillés en tenue « afghane », portant des barbes et circulant dans des voitures banalisées, agissaient la nuit. Entre 1993 et 1994, ils exécuteront, dans les quartiers considérés comme les fiefs des islamistes, entre 10 et 40 victimes par jour. Ils seraient aussi les responsables de l'assassinat de personnalités (comme Mohamed Boukhobza, le 22 juin 1993, et Kasdi Merbah, le 21 août 1993) et « de l'organisation des massacres des détenus de Berrouaghia (49 morts le 13 novembre 1994) et de Serkadji (109 morts le 21 février 1995)⁹⁶ ».

Plausible, l'existence de l'« unité 192 » n'est toutefois attestée que par les témoignages de porte-parole du MAOL, qui doivent être considérés avec prudence, dans la mesure où, comme on l'a dit, ils sont longtemps restés anonymes. En revanche, la création par le DRS de l'OJAL (Organisation des jeunes Algériens libres), organisation fictive (censée émaner de simples citoyens opposés à l'islamisme) imaginée, fin 1993, par le général Médiène, est établie par plusieurs témoignages concordants. L'ex-colonel Samraoui explique ainsi que l'OJAL :

⁹³ Marie-Monique ROBIN, *Escadrons de la mort, l'école française*, op. cit.

⁹⁴ Les journalistes Lounis Aggoun et Jean-Baptiste Rivoire expliquent dans leur livre que « le MAOL, créé en 1997, s'exprime principalement au travers de son site Web <www.anp.org>. Il est à l'origine [...] de nombreuses révélations dont beaucoup seront ensuite avérées. Particularité du mouvement : l'anonymat de ses porte-parole, qui utilisent des “pseudos”. Le “capitaine Haroun” se révélera finalement être Hacine Ouguenoune, ancien capitaine de la DCSA, dont l'authenticité de la carrière militaire a pu être vérifiée. En revanche, l'identité réelle du “colonel B. Ali”, autre porte-parole très connu du MAOL, reste inconnue à ce jour. Entre 1997 et 2002, il se fera successivement appeler “Hakim”, puis “Noureddine”, puis “colonel B. Ali”, le pseud- sous lequel nous le désignons dans ce livre. N'ayant jamais pu vérifier sa véritable identité, nous n'avons conservé de ses déclarations au *Monde*, à l'AFP ou à Canal Plus que celles qui nous semblaient suffisamment recoupées par d'autres témoignages incontestables » (Lounis AGGOUN et Jean-Baptiste RIVOIRE, *Françalgérie, crimes et mensonges d'États*, op. cit., p. 111).

⁹⁵ Interview du capitaine Ouguenoune recueillie par Jean-Baptiste RIVOIRE, 14 juin 2002, in Habib SOUAÏDIA, *Le Procès de « La Sale guerre »*, La Découverte, Paris, 2002, p. 494.

⁹⁶ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., citant le capitaine Ouguenoune, p. 202.

« signera ses premières actions de prétendue organisation civile clandestine anti-islamiste en novembre 1993. L'OJAL a surtout été active en mars et avril 1994, mais elle a revendiqué des dizaines d'assassinats, laissant une empreinte sanglante et durable dans l'Algérois, à Blida, Médéa, Chlef, Boufarik... Voici un exemple, parmi bien d'autres, de ses exactions : le 11 avril 1994, on découvrait à Ain-Naâdja les cadavres de cinq jeunes assassinés portant ce message signé OJAL : "C'est le sort réservé à ceux qui aident les terroristes."

« Une autre victime de l'OJAL fut Mohamed Bouslimani, président de l'association caritative El Islah oua El Irshad, homme très respecté pour sa droiture et son intégrité [...] (prônant un islam juste, tolérant et pacifique, il était un danger pour les généraux du DRS, qui cherchaient à ternir l'image de l'islam pour justifier leur combat contre l'intégrisme). Bouslimani a été enlevé le 26 novembre 1993 à son domicile de Blida. Il sera retrouvé éborgné le 23 janvier 1994. Curieusement, à la fois l'OJAL et le GIA (deux officines du pouvoir) revendiqueront son enlèvement. Bien entendu, aucune enquête ne sera diligentée et ce crime, comme tant d'autres, restera impuni.

« C'est en 1995 que j'apprendrai la vérité sur l'origine de l'OJAL, par un officier ayant fait partie des forces spéciales du CC/ALAS, le colonel Mohamed Benabdallah, qui avait été sous mes ordres en juin 1991 lors de l'administration de l'état de siège [...]. Cet officier avait activement participé à la "chasse aux intégristes" à la tête d'une unité dépendant conjointement du CC/ALAS (donc recevant ses ordres directement du général Mohamed Lamari) et du DRS, travaillant en étroite collaboration avec le CTRI de Blida. En 1995, il a été envoyé en stage en Allemagne. Étant en poste à Bonn, donc chargé du suivi des stagiaires de l'armée, je l'ai alors reçu régulièrement dans mon bureau, où il ne s'est pas gêné pour me raconter ses "exploits". Le colonel Benabdallah se vantera devant moi d'avoir été l'un des responsables de l'OJAL, escadron de la mort du DRS créé à l'initiative du général Toufik. Il avait directement pris part aux exactions signées sous ce nom, accomplissant sa triste besogne à Blida, Béni-Mered et Chebli. Les éléments qu'il commandait portaient des cagoules lors des opérations — comble de l'audace, il avait même ramené sa propre "cagoule" avec lui en Allemagne ! — ensuite attribuées à l'OJAL, ou alors ils se déguisaient en islamistes pour procéder à des enlèvements et des exécutions sommaires. Pour étayer ses allégations, le colonel Benabdallah me rapporta d'autres faits inédits, comme la publication au printemps 1994 de faux communiqués attribués aux islamistes, imposant le couvre-feu à Blida, Médéa et Ain-Defla à partir de 18 heures afin de permettre aux parachutistes qu'il commandait de procéder aux rafles en toute impunité.

« J'ai pu vérifier que tout ce que m'a raconté le colonel Benabdallah était exact. Ainsi le fait que, le 19 mars 1994, l'OJAL publiait un communiqué menaçant de tuer vingt femmes portant le *hidjab* pour toute femme tuée par les islamistes, et, deux jours plus tard, un autre communiqué annonçant que tout policier ou militaire assassiné par des islamistes serait vengé. Le lendemain de ce deuxième communiqué, quatorze jeunes étaient retrouvés assassinés et criblés de balles à Blida, après une rafle nocturne des parachutistes de Benabdallah qui faisait suite à l'assassinat de six policiers. D'ailleurs, selon les témoignages de la presse, du 19 au 22 mars 1994, 152 cadavres de présumés islamistes ont été retrouvés dans les rues de Blida et de Oued Fodha (*wilaya* de Chlef).

« Le colonel Benabdallah m'a aussi révélé que le commandement militaire a mis fin aux représailles signées sous le nom de cette organisation, car certains officiers étaient réticents à la poursuite de cette sale besogne et surtout parce que ce "travail" serait bientôt confié aux "patriotes" et aux membres des groupes de légitime défense, que le commandement militaire allait armer et encadrer. L'OJAL en tant qu'organisation n'a évidemment jamais existé : c'est une création du DRS, que la presse algérienne a amplifiée en instrument censé faire peur aux islamistes. On peut dire que le vrai chef de l'OJAL était le général Mohamed Lamari, puisqu'il était le patron du CC/ALAS, dont dépendaient les commandos-parachutistes et les éléments du DRS responsables de ces exactions. Le colonel Benabdallah m'a d'ailleurs indiqué que si les islamistes ont commis de nombreux assassinats de personnalités politiques,

l'armée en a commis aussi : elle a, m'a-t-il expliqué, « riposté contre tous les journalistes, scientifiques ou responsables qui apportaient un soutien à la cause intégriste »⁹⁷.

L'ex-adjutant Tigha précisera quant à lui que :

« cette dénomination OJAL a été inventée par l'adjoint du colonel M'henna Djebbar, en l'occurrence le capitaine Abdelhafidh Allouache, tête pensante du CTRI de la 1^{re} région militaire. Celui-ci a trouvé les initiales de cette pseudo-organisation imaginaire. Il a même ordonné au service judiciaire de placarder des tracts au nom de cette organisation sur les murs des villes. C'est à partir de l'expérience première du CTRI/1^{re} région militaire que les autres centres du DRS répartis sur le territoire national ont suivi le même procédé pour tuer et se couvrir officiellement. La gendarmerie et la police, étant bien au courant des faits, se chargeaient du ramassage des cadavres chaque matin et allaient les enterrer⁹⁸. »

En 1993, se manifestera publiquement pendant quelques semaines un groupe équivalent, revendiquant ses exactions sous le sigle OSRA (Organisation secrète des républicains algériens), et qui était très certainement un autre écran derrière lequel se cachait le DRS ; mais on ne dispose pas, à ce jour, d'informations à son sujet aussi précises sur leur « création » que celles concernant l'OJAL. Quoi qu'il en soit, avec la création des milices au printemps 1994 — qui, encadrées par le commandement militaire, vont prendre en charge une partie des basses besognes des escadrons de la mort — et avec l'engagement massif des forces spéciales du CCLAS dans les actions illégales et clandestines d'élimination des opposants, ces organisations n'avaient plus lieu d'être. Leurs promoteurs n'auront plus besoin de ces paravents et ils disparaîtront purement et simplement.

Conclusion

À partir de 1994, l'armée et les services ont donc mis sur pied un véritable appareil de guerre : quelque 200 000 miliciens et 80 000 gendarmes, s'ajoutant aux militaires, policiers et éléments du DRS et du GIS déjà mobilisés ; bref, en 1996, une force potentielle d'environ 480 000 hommes, dont le « noyau dur » — quelques milliers d'hommes des unités dites « d'élite » des forces spéciales et du DRS — a joué le rôle principal dans le terrorisme d'État « clandestin » déployé par les généraux « janviéristes » contre les groupes armés islamistes et la population civile. Car l'opacité est la caractéristique essentielle du fonctionnement de ce pouvoir militaire, qui est parvenu à organiser le secret et la désinformation de façon à occulter, aux yeux de la communauté internationale, la conduite d'une guerre contre la population qui dépasse largement dans l'horreur celles des dictatures latino-américaines des années 1970 et qui peut se comparer à celles, menées à deux reprises, par le FSB et l'armée russe en Tchétchénie depuis les années 1990.

Ce qui est, en effet, absolument certain, c'est que la haute hiérarchie militaire est, en dernier ressort, la seule à décider. La pratique du secret et la convergence des intérêts soudent ces « décideurs ». Ils gèrent les circuits d'affaires et les sources d'enrichissement par la corruption institutionnalisée, qui constituent leur motivation première⁹⁹ ; et, au-delà de leurs divergences, leur solidarité dans la gestion de la corruption et de la terreur assure la sauvegarde de leur régime, comme le relevait en 1996 le journaliste Altaf Choudja :

« Pendant trente ans, nous avons pu nous planter mutuellement des couteaux dans le dos, mais nous étions unis par une certitude : nos enfants devaient nous succéder... », a dit un jour un haut responsable algérien. On peut se déchirer, sacrifier des hommes, les marginaliser,

⁹⁷ *Ibid.*, p. 202-204.

⁹⁸ Abdelkader TIGHA, notes (cité par Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, *op. cit.*, p. 204).

⁹⁹ Voir Dossier CJA n° 14, « Économie, prédation et État policier ».

mais il faut rester solidaires, au sein de la famille, celle du pouvoir qu'il s'agit de conserver à tout prix, car être exclu du système, de la politique, c'est être rejeté, nié, renvoyé vers le néant¹⁰⁰. »

En juillet 2002, l'ancien Premier ministre Sid Ahmed Ghazali (juin 1991-juillet 1992), dans un rare accès de sincérité¹⁰¹, précisait dans une interview à un hebdomadaire algérien sa propre vision de l'organisation du pouvoir réel, qui constitue assurément une des clés pour comprendre l'opacité qui a entouré de la « sale guerre » et ses méthodes :

« Il existe en Algérie un pouvoir apparent et un autre occulte. [...] Toutes nos institutions sont fictives. Il n'y a que l'institution militaire qui existe réellement. [...] Lorsqu'on parle de l'institution militaire, c'est une "poignée" de personnes qui, au nom de l'armée, tient toute l'Algérie et pas seulement l'institution qu'elle représente. [...] Mais, tout ce qu'ils ont fait, ils l'ont fait avec la complicité de la classe politique dans le cadre d'un contrat : à nous le pouvoir et à vous la responsabilité. C'est-à-dire : nous, nous décidons, et vous, vous êtes les responsables¹⁰². »

Derrière ces « décideurs », l'armée et les services apparaissent comme une somme de structures de pouvoirs qui se surveillent mutuellement. Chacune des structures militaires tentera en effet, dès 1992, de mener sa propre guerre, faite en permanence d'alliances et de compromis. Dans ce jeu fragile, le DRS a occupé une place centrale : quel que soit le service qui arrêtait, torturait, exécutait (police, gendarmerie, CCLAS, ANP...), c'est aux services du DRS que les renseignements étaient transmis, comme l'a sobrement relevé Abdelkader Tigha, qui indique que, dès 1993 :

« Toute information ou tout terroriste arrêté doit être systématiquement remis au CTRI de Blida. C'étaient les ordres du général Mohamed Lamari¹⁰³. »

Logiquement, le DRS aura une influence déterminante sur les opérations ultérieures. Il aura la haute main sur la torture (ses agents se rendent régulièrement dans les centres des nombreux services impliqués dans la répression, pour superviser les séances de torture ou enlever les victimes afin de les séquestrer dans leurs centres, où ils seront à nouveau torturés et souvent assassinés¹⁰⁴) et sur les assassinats (la liquidation à une « échelle industrielle » se fait en général dans des lieux précis, contrôlés par le DRS¹⁰⁵). Et, grâce au contrôle quasi total acquis à partir du début 1996 sur les groupes armés islamistes, le DRS sera aussi directement impliqué en 1996 et 1997 dans les massacres de masse (l'instruction interdisant l'intervention de l'armée en cas de massacres était une décision de Smaïl Lamari : il demanda au chef d'état-major de l'ANP Mohamed Lamari d'en informer les unités militaires implantées dans chacune des régions¹⁰⁶). Les chefs du DRS contrôleront ainsi la machine de guerre grâce à leurs alliances, leurs provocations, leurs manipulations et leurs structures occultes.

¹⁰⁰ Altaf CHOUDJA, « La logique du système : durer à tout prix », in REPORTERS SANS FRONTIERES (dir.), *Le Drame algérien*, La Découverte, Paris, 1996, p. 67.

¹⁰¹ Évidemment calculé, car fruit de l'ingratitude à son égard des décideurs qu'il venait pourtant, trois semaines plus tôt, de servir fidèlement par son témoignage servile en faveur du général Nezzar, lors du procès qui opposait à Paris ce dernier à l'ex-sous-lieutenant Souaïdia. Voir le texte intégral (et étonnant) de son témoignage (sous serment !) devant le Tribunal de grande instance de Paris, où il déclare notamment : « Non, M. le président, l'Algérie n'a jamais été une république bananière, n'a jamais été un pays qui se résume à une armée et des militaires assoiffés de sang et de pouvoir, dictant leur volonté à des civils obéissants, simples acolytes ou simples comparses » (Habib SOUAÏDIA, *Le Procès de « La Sale guerre »*, op. cit., p. 89 sq.)

¹⁰² *El Khabar-Hebdo*, n° 177, 20-26 juillet 2002.

¹⁰³ Abdelkader TIGHA, notes.

¹⁰⁴ Voir Dossier CJA n° 1, « La torture ».

¹⁰⁵ Voir Dossier CJA n° 6, « Les centres de tortures et d'exécutions ».

¹⁰⁶ Voir Dossier CJA n° 2, « Les massacres ».

Le DRS est formellement dépendant de l'armée, mais la guerre lui a permis d'étendre son champ d'action : il deviendra sa source d'informations, sa tête pensante et son bras armé clandestin. Parce que les services disposent aussi des meilleurs leviers d'influence sur la vie politique et économique, avec une marge d'action et de décision illimitée, ses chefs exercent un pouvoir incontournable, jusqu'à ce jour.

III. Les méthodes de répression

Pour bien comprendre le fonctionnement des organes de répression depuis le début de la guerre en 1992, la description que nous venons d'en donner ne suffit pas : il est également nécessaire d'examiner les méthodes répressives, et la façon dont elles interfèrent les unes avec les autres, se superposent ou sont complémentaires. De ce fait, leur classification est un exercice en partie artificiel. Et pourtant, elle n'est pas inutile pour comprendre la diversité des moyens utilisés, leur dangerosité, l'engrenage qu'ils ont provoqué, et surtout l'importance majeure du secret et de la désinformation dans la manière dont la guerre a été conduite, au point que les officiels ont pu durant des années nier l'existence même des violations des droits de l'homme commises par les forces de répression et *a fortiori* leurs responsabilités dans celles-ci.

C'est ce qu'a incidemment reconnu, à sa manière feutrée, l'avocat Mohand Issad, chargé en juillet 2001 par le gouvernement de présider la commission nationale d'enquête sur les événements de Kabylie. Dans une entrevue accordée en 2003 au site Web « Algeria-Interface », il a expliqué pourquoi, lors de son enquête, il avait écarté « l'idée de s'entretenir avec les responsables hiérarchiques du ministère de l'Intérieur, de la DGSN ou de la Gendarmerie » :

« Je n'ai jamais vu un responsable algérien reconnaître sa responsabilité dans quoi que ce soit¹⁰⁷. »

Les méthodes d'« action psychologique » et la manipulation de la violence islamiste

Dès 1990, et bien plus encore après 1992, les chefs du DRS et de l'armée ont eu largement recours aux méthodes de l'action et de la guerre psychologique, qui avaient été mises au point et théorisées lors de la première guerre d'Algérie par les officiers concepteurs de la « guerre moderne » (principalement, les colonels Charles Lacheroy et Roger Trinquier) et qui feront ensuite école dans de nombreuses guerres, du Viêt-Nam aux terrorismes d'État latino-américains des années 1970, puis aux « guerres sauvages » des années 1990 (ex-Yougoslavie, Tchétchénie, Algérie, etc.)¹⁰⁸.

Ces méthodes ont pour objectifs principaux, d'une part, le conditionnement des opinions et, d'autre part, l'infiltration et la manipulation de l'adversaire. Sans aucune prétention à l'exhaustivité, on examinera ci-après quelques-unes des techniques utilisées par les généraux algériens et leurs services.

L'endoctrinement et la désinformation

* L'endoctrinement des militaires, dès la fin 1990, a été considéré comme essentiel par leur hiérarchie. Ils ont été progressivement habitués à penser et à parler d'une façon haineuse des islamistes auxquels ils allaient être confrontés, par différentes techniques : les convaincre que le pire allait leur arriver si les islamistes venaient au pouvoir (les exemples iranien et soudanais servaient d'argument), parler d'eux en termes injurieux (« cancrelats », « infra-humains », « violeurs ») et tout envisager pour les éliminer (« il faut exterminer les traîtres », etc.).

En octobre 1990, l'ex-colonel Samraoui raconte ainsi que le chef de la DCE, le lieute-

¹⁰⁷ Daikha DRIDI, « Kabylie : les dessous de l'enquête de la commission Issad », Algeria Interface, 8 mai 2003.

¹⁰⁸ Marie-Monique ROBIN, *Escadrons de la mort, l'école française, op. cit.*

nant-colonel Smaïl Lamari, l'avait convoqué, avec le commandant Amar Guettouchi, responsable du Centre principal des opérations (CPO), pour leur expliquer :

« À partir de maintenant, l'objectif numéro un des services, c'est les islamistes du FIS : [...] il faut à tout prix leur barrer la route. Ce sont les ordres du commandement¹⁰⁹. »

Samraoui précise dans son livre :

« Du côté de l'armée, la préparation idéologique des officiers du DRS et de l'ANP [...] a commencé dès 1991 avec un endoctrinement qui a surtout eu des effets sur les officiers non universitaires. Ils gobaient sans coup férir un discours partisan fondé exclusivement sur la peur et faisant référence, tel un leitmotiv, aux exemples du Soudan ou de l'Iran, du genre : "Les intégristes vous réserveront un sort identique à celui de la Savak" (la police politique sous le régime du Shah) ; ou encore : "Vous serez traités comme au Soudan après le renversement de Némeyri en 1985, qui a entraîné des purges dans l'armée et les milieux intellectuels, et de nombreuses exécutions, contraignant à l'exil une bonne partie de l'élite du pays." Après janvier 1992, les assassinats ciblés de militaires et de policiers par des escadrons de la mort et des groupes islamistes manipulés ont contribué à souder les rangs des forces dites de "sécurité" (!) contre l'"intégrisme" et, au-delà, contre la majorité de la population. Ce conditionnement, associé à l'élimination ou à la marginalisation des officiers réfractaires, a permis de fabriquer de véritables "monstres" (à l'image des colonels Bachir Tartag et M'henna Djebbar), qui ont entraîné derrière eux des cohortes de militaires et de policiers transformés en tueurs et en tortionnaires¹¹⁰. »

À partir de 1994, quand la guerre sera engagée à grande échelle, ce conditionnement sera exacerbé, comme l'explique dans son livre Habib Souaïdia, ancien officier des troupes spéciales :

« Plus généralement, tout était fait pour nous conditionner à tuer sans états d'âme. Bien sûr, dès 1993, les nombreuses pertes que nous subissions provoquaient chez les militaires la haine de tout ce qui portait barbe et *kamis*. Mais nos chefs entretenaient ce sentiment. Par exemple, je pense que c'est volontairement que, à partir de 1994, ils ont laissé pendant plusieurs mois les tingos [membres des groupes armés islamistes] nous insulter dans nos talkies-walkies : alors qu'il était facile de changer de fréquence, nous devons toujours rester sur la même (dite 8-12). Et les islamistes nous traitaient de "chiens", disaient que nous n'étions pas de vrais musulmans, qu'ils étaient obligés de nous tuer car nous ne protégeons pas le peuple mais les généraux (ils n'avaient pas tort sur ce point), etc. Parfois, ils nous demandaient même de les rejoindre... Plusieurs fois, j'ai moi-même "dialogué" avec eux, en les insultant à mon tour, et toutes les unités nous entendaient. Finalement, le général Fodhil Chérif nous a ordonné de ne plus leur répondre¹¹¹. »

Le résultat voulu et obtenu était que pour beaucoup d'hommes de troupe, les suspects arrêtés étaient plus que probablement des « terroristes ». Pour certains jeunes officiers, même les civils étaient responsables de ce qui arrivait, et la répression pouvait donc s'étendre à toute la population.

* Les nombreuses campagnes de désinformation conduites parallèlement par le service de presse et de documentation du DRS, avec l'appui de certains hommes politiques et intellectuels et de la majorité des journaux (voir Dossier CJA n° 7, « Les violations de la liberté de la presse ») visaient à cacher, aux yeux de l'opinion nationale et internationale, la réalité de la guerre et ses véritables enjeux.

Dans ces discours, dès le coup d'État, les islamistes seront systématiquement présentés comme des « barbus » obscurantistes et archaïques, des sanguinaires, de dangereux extrémis-

¹⁰⁹ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 59.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 293.

¹¹¹ Habib SOUAÏDIA, *La Sale Guerre*, op. cit., p. 187.

tes. Pour être crédible, le service de propagande du DRS mettra en exergue, par la presse interposée, les propos violents et excessifs de certains d'entre eux, « oubliant » leurs appels au calme et au dialogue, leur imputant des slogans et communiqués encore plus radicaux que les leurs, mais pensés et écrits par les services. Face à ceux-ci, le régime est présenté comme un défenseur des valeurs de la modernité et du droit des femmes. La guerre opposerait donc une société favorable au multipartisme et combattant pour la démocratie, aux tenants d'une dictature islamique régressive.

Des « scandales » montés de toutes pièces ont servi à appuyer la thèse d'un islamisme puissant (parce que soutenu par l'étranger) et brutal. Par exemple, il était facile, étant donné le discours de l'islamisme radical « structuré autour du rôle nocif et corrompeur de la femme », comme le dénonçait justement la journaliste Salima Ghezali¹¹², d'inventer des incidents scandaleux qui viendraient à l'appui de cette façon de penser, comme le rapporte l'ex-colonel Samraoui, qui explique que, dès la fin 1900 et le début 1991,

« au Telemly, un quartier des hauteurs d'Alger, un "intégriste" vitriolait les jeunes filles qui ne portaient pas le *hidjab* ; ce "mystérieux" extrémiste religieux ne fut jamais identifié, ni *a fortiori* arrêté, par les services de police. Et pour cause, il sortait lui aussi de la caserne du CPMI de Ben-Aknoun. Ces actions, ainsi que d'autres du même genre, étaient une initiative du colonel Kamel Abderrahmane, le chef de la DCSA (information que j'avais pu recouper et confirmer auprès de plusieurs de mes ex-officiers mutés dans cette unité). Et ses services continuaient à attiser l'activisme des petites franges d'islamistes radicaux qui prônaient l'action violente¹¹³ ».

Dans le même ordre d'idée, l'affaire de Ouargla, en juin 1989, a aussi servi à un montage médiatique dont l'objectif était de mettre en évidence le « mal islamiste » absolu. La réalité était tout autre que la version officielle (qui sera répétée pendant des années par les intellectuels « éradicateurs ») : si un enfant était mort, c'était non pas suite à la prétendue vengeance d'extrémistes islamistes contre une prostituée, mais le fait d'un mari jaloux¹¹⁴.

Ces « pièces à conviction » ont été présentées d'autant plus facilement par les médias nationaux et internationaux que la responsabilité de la guerre et sa barbarie ont toujours été attribuées aux islamistes. Les forces de sécurité ne sont officiellement accusées que de quelques « dérapages ». Le terrorisme d'État, malgré son ampleur, s'est totalement caché derrière le terrorisme islamiste. Celui-ci a été un paravent des plus efficaces :

« La police débarque dans la cité et s'en prend aux familles : vols, destructions, arrestations arbitraires, viols, meurtres [...] Et tout cela sera mis sur le dos des groupes armés¹¹⁵. »

Le chef de la Sûreté à un policier ayant découvert un massacre perpétré par d'autres policiers : « Faites-en une histoire terroriste et classez le dossier¹¹⁶ ! »

Les exemples de ce type sont innombrables. À la télévision, les faux témoignages abondent : des membres de l' AIS qui collaborent avec le DRS sont présentés comme des membres repentis des GIA et y dénoncent leurs méthodes ; des militaires coupables de meurtres seront présentés comme des sympathisants du FIS ; des détenus torturés avoueront leur appartenance au GIA et des crimes qu'ils n'ont pas commis, etc. Tous les massacres (en particulier ceux des années 1996-1998) seront aussi imputés aux islamistes, alors que de nombreux indices permettent de penser qu'ils ont été commandités par les services de sécurité (voir Dossier CJA

¹¹² Salima GHEZALI, propos recueillis par Jean-Paul Mari, *Le Nouvel Observateur*, 31 mai 1995.

¹¹³ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang, op. cit.*, p 105.

¹¹⁴ Lounis AGGOUN et Jean-Baptiste RIVOIRE, *Françalgérie, crimes et mensonges d'États, op. cit.*, p. 160.

¹¹⁵ Jacques GIRARDON, « Algérie : parole de flic », *L'Express*, 12 septembre 1995.

¹¹⁶ Kamel B., « À propos de terrorisme... », *loc. cit.*

n° 2).

Lorsque la torture ou des assassinats sont indiscutablement le fait de l'armée (en octobre 1988, par exemple), les généraux tenteront de « noyer le poisson » en se renvoyant à demi-mots la responsabilité de ces violations de façon à occulter le fait qu'ils sont en vérité tous solidaires¹¹⁷.

L'utilisation d'images cruelles et choquantes a été très habilement exploitée, surtout après les grands massacres de 1997. Si on peut dire des récits d'horreurs que leur instrumentalisation « est un des moyens les plus efficaces pour construire l'ennemi haïssable, qu'elle rend fou le survivant et empêche le témoin de penser, [...] que le récit des cruautés terrorise et dépolitise¹¹⁸ », que dire des images de femmes égorgées et de bébés massacrés ?

« Février 1995 : de nombreuses femmes sont kidnappées, certaines violées, d'autres mutilées et assassinées dans la région de Blida et de Chlef par des "groupes armés" [...]. Ces actes ignobles et crapuleux sont fortement médiatisés par la télévision d'État. Des scènes horribles et choquantes sont diffusées en prime time¹¹⁹. »

« Le corps des femmes violées et égorgées sert à vendre une politique. Vous ne pouvez pas savoir l'impact que peut avoir dans un foyer l'image d'un corps nu et horriblement supplicié à la télévision... C'est un choc terrible... La terreur... Si une femme n'est pas à l'abri, alors rien n'est à l'abri... La mise en spectacle sert à provoquer le dégoût et la révolte dans le but de promouvoir la formation de milices anti-islamistes... On occulte tout débat réel sur les modalités d'exercice du pouvoir pour mettre en avant l'émotion. Au détriment de la raison¹²⁰... »

Ensuite, les véritables enjeux et responsables du conflit devaient être masqués, les pistes, brouillées. La confusion est organisée. Pour commencer, par sa façon la plus simple : *l'utilisation de la rumeur*, comme l'expliquait le journaliste Ali Habib en 1996 :

« Cette "culture de la rumeur" a été construite et gérée dès l'origine par le pouvoir et en particulier par les services de sécurité. Grâce à la censure et au contrôle total sur l'information, ils ont pu utiliser la rumeur comme une arme politique. [...] Depuis 1989, les deux camps en lutte, "démocrates" alliés aux militaires et mouvement islamiste, ont fait de la rumeur une arme de combat grâce à laquelle tous les coups sont permis. [...] Sur le plan militaire, la rumeur prend des proportions folles, valorisant les actions des uns et des autres sans que l'on puisse démêler le vrai du faux, l'exagération de l'intox pure et simple¹²¹. »

Si elle est suffisamment scandaleuse ou effrayante, elle atteint facilement son objectif : déstabiliser et compromettre une personnalité, une association ou la mouvance islamiste. Par exemple, la veille de l'annulation du second tour, la rumeur affirmait que le FIS voulait imposer un régime similaire à celui des mollahs d'Iran. Elle servait aussi à effrayer. Les rumeurs des « tribunaux islamistes » ou de « polices islamistes », comme celle d'une « liste noire » de personnes à abattre qui aurait été découverte en juin 1991, lors d'une perquisition au siège du FIS, ont inquiété les journalistes, les intellectuels, les magistrats et même les militaires.

¹¹⁷ Lounis AGGOUN et Jean-Baptiste RIVOIRE, *Françalgérie, crimes et mensonges d'États*, op. cit., p. 126.

¹¹⁸ Sonia DAYAN-HERZBRUN et Véronique NAHOUM-GRAPPE, « Algérie, des questions nécessaires », *Le Monde*, 30 janvier 1998.

¹¹⁹ Salah-Eddine SIDHOUM, *Chronologie d'une tragédie cachée (11 janvier 1992-11 janvier 2002)*, Algeria-Watch, 11 janvier 2002.

¹²⁰ Salima GHEZALI, *Le Nouvel Observateur*, loc. cit.

¹²¹ Ali HABIB, « La gestion de la rumeur », in REPORTERS SANS FRONTIERES (dir.), *Le Drame algérien*, op. cit. p. 100.

D'après l'ex-colonel Samraoui, ces rumeurs émanaient des bureaux de la DCE¹²².

Dans l'action massive de désinformation conduite par le DRS, *l'habitude de toujours mêler le vrai et le faux* a été particulièrement utile pour masquer les véritables objectifs du pouvoir et lui permettre de garder en main toutes les cartes du jeu. En s'appuyant, par exemple, sur quelques véritables cas (les interdits religieux de certains extrémistes), il était possible de propager une idée alarmiste exagérée ou fausse (le caractère arriéré de *tous* les desseins des islamistes). Il était aussi possible de cacher un but inavouable derrière un objectif vertueux d'« intérêt général » (la nécessité, pour « protéger le processus démocratique » d'imposer l'état de siège en juin 1991 induit l'impossibilité d'organiser le scrutin¹²³ ; le coup d'État de janvier 1992 devait empêcher une dictature islamiste, mais aussi permettre de renvoyer le président Chadli, qui gênait les véritables décideurs).

L'utilisation d'un double langage — l'Algérie ratifiera la Convention internationale contre la torture en 1989, comme si les centaines de jeunes, torturés en octobre 1988, ne l'avaient pas été¹²⁴ — *et d'un double jeu* avait la même utilité, comme l'explique Samraoui pour la période du début 1991 :

« Le général Toufik [Médiène] utilisait les deux branches du DRS pour provoquer le FIS tout en le contrôlant : alors que les agents provocateurs du commandant Bachir Tartag (DCSA) tentaient (sans grand succès) de perturber les marches du FIS, des agents du commandant Amar (DCE) aidaient le service d'ordre du FIS à encadrer les manifestations¹²⁵... »

Le double jeu continuera à la fin des années 1990 : la clémence était promise aux « terroristes » qui se rendent et, dans le même temps, l'ordre était donné aux miliciens de les égorger¹²⁶ ; l'armée négociait avec les leaders du FIS pendant qu'une virulente campagne de dénigrement présentait les islamistes comme une horde de fanatiques prêts à liquider tous ceux qui pourraient lui barrer la route vers un État théocratique ; etc. Il est important de souligner que cette campagne de dénigrement conduite par le DRS a été largement facilitée par le fait que les dirigeants de l'ex-FIS n'ont pas condamné clairement les exactions des islamistes radicaux, alors même qu'ils n'ignoraient plus, au moins depuis 1996, que ceux-ci étaient largement manipulés par le DRS¹²⁷.

Les faux communiqués, tracts et slogans, les amalgames. Dès 1991, rapporte Samraoui, son service (rattaché à la DCE) rédigeait et diffusait de faux communiqués attribués au FIS. Ils avaient comme objectif premier de sensibiliser l'opinion sur le danger de la menace islamiste et de conforter dans leur opposition tous les adversaires du FIS ; mais ils ont aussi servi à attiser les tensions entre les dirigeants du FIS, les uns suspectant les autres de rédiger des communiqués sans concertation préalable. Ils appelaient au *djihad*, à prendre les armes, à l'instauration d'un État théocratique, à l'application de la *charia* et pratiquaient une surenchère par rapport au discours déjà inquiétant des islamistes (en janvier 1991, de faux communiqués attribués au FIS furent même lus pendant le journal télévisé de 20 heures)¹²⁸.

Dans le même état d'esprit, les faux tracts menaçants de mort certains journalistes, intel-

¹²² Parmi les nombreux épisodes de ce genre rapportés par Mohammed SAMRAOUI, voir notamment : *Chronique des années de sang, op. cit.*, p. 106, 107, 119, 130.

¹²³ Lounis AGGOUN et Jean-Baptiste RIVOIRE, *Françalgérie, crimes et mensonges d'États, op. cit.*, p. 206.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 140.

¹²⁵ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang, op. cit.* p. 100.

¹²⁶ Luis MARTINEZ, *La Guerre civile en Algérie, op. cit.*, p. 236.

¹²⁷ Voir la conclusion du Dossier CJA n° 19, « Le mouvement islamiste algérien entre autonomie et manipulation ».

¹²⁸ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang, op. cit.*, p. 66 et 94.

lectuels, artistes, médecins ou fonctionnaires étaient rédigés au CPO et distribués par la « Section de protection » de Smaïn Lamari¹²⁹. Ces méthodes amenaient à faire des amalgames (entre le peuple et le FIS et entre le FIS et les groupes armés), amalgames qui seront largement entretenus par les violences des groupes extrémistes manipulés par le DRS et attribués au FIS.

Après le déclenchement de la guerre, la pratique des faux communiqués islamistes « made in DRS » sera intensifiée, rapporte Samraoui, qui cite notamment le colonel Benabdallah, lequel avait été, de 1992 à 1994, chef d'une unité dépendant à la fois du CCLAS et du DRS, et lui a rapporté, en 1995, qu'il avait été à l'origine de

« la publication au printemps 1994 de faux communiqués attribués aux islamistes, imposant le couvre-feu à Blida, Médéa et Aïn-Defla à partir de 18 heures afin de permettre aux parachutistes qu'il commandait de procéder aux rafles en toute impunité¹³⁰ ».

À partir de l'automne 1994, Djamel Zitouni, un agent du DRS (voir Dossier CJA n° 19), devient « émir national » du GIA et, sous son « émirat »,

« le DRS fabriquera de nombreux communiqués du GIA signés de lui, s'attaquant [notamment] aux deux leaders du FIS, Abbassi Madani et Ali Benhadj, et les condamnant même à mort¹³¹. »

Les scénarios étaient des mises en scène qui cachaient officiellement les objectifs ou les actions meurtrières du DRS. Il y avait les terroristes « activement recherchés » et avec qui le DRS négociait tranquillement (comme Saïd Makhoulfi, pendant l'été 1991). Il y avait les « faux » enlèvements (comme celui de trois agents consulaires français, les époux Thévenot et Alain Fressier, en octobre 1993¹³²), les faux tirs de terroristes qui devaient justifier la mort des détenus lors de leur transfert, les fausses incarcérations (d'islamistes du DRS) accompagnés de fausses revendications (le GIA réclamait à chacun de ses « coups » la libération de Layada, un agent double au service du DRS et emprisonné par lui en juin 1993) et, bien sûr, les « recherches infructueuses » faisant suite aux fausses enquêtes sur certains assassinats ou disparus¹³³. Et on pourrait multiplier ainsi les exemples, en particulier ceux concernant les actions du GIA contre la France (de l'enlèvement des époux Thévenot à celui, suivi de leur assassinat, des moines de Tibhirine en 1996, en passant par le détournement de l'Airbus d'Air France en décembre 1994, l'assassinat des Pères blancs de Tizi-Ouzou quelques jours plus tard ou les attentats de Paris en 1995), dont il est maintenant avéré qu'il s'agit d'autant d'actions sous « scénario » conduites par les services du DRS¹³⁴.

Toutes ces opérations de désinformation ont été très efficaces : les militaires comme une partie importante de l'opinion nationale et internationale ont été convaincus que la nature du « danger islamiste » justifiait largement la politique du tout-répressif. La thèse d'un messianisme kaki à l'assaut du « fascisme vert » a été diffusée sous toutes les formes possibles, pour étouffer les dénonciations des violations des droits de l'homme perpétrées par les forces de sécurité. Il a fallu les massacres de civils à grande échelle (1997-1998) et la meurtrière passivité des forces de sécurité à cette occasion pour que ces dénonciations, émanant notamment

¹²⁹ *Ibid.*, p. 94.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 204.

¹³¹ *Ibid.*, p. 219.

¹³² Voir Lounis AGGOUN et Jean-Baptiste RIVOIRE, *Françalgérie, crimes et mensonges d'États*, *op. cit.*, p. 342 *sq.*

¹³³ Tigha raconte comment il a été blâmé par ses supérieurs pour avoir mené, en 1996, une véritable enquête sur l'assassinat de deux professeurs attribué aux islamistes, mais en réalité tués par le DRS, ce qu'il ignorait...

¹³⁴ Voir sur ces points les démonstrations rigoureuses proposées par Lounis AGGOUN et Jean-Baptiste RIVOIRE, *Françalgérie, crimes et mensonges d'États*, *op. cit.*

des ONG internationales de défense des droits de l'homme, commencent à être entendues.

Ce qui suscitera d'ailleurs une nouvelle opération de désinformation de grande ampleur, comme le rapporte Samraoui dans son livre :

« Fin 1997, après les atroces massacres de l'Algérois, les militants algériens des droits de l'homme et les ONG internationales de défense des droits de l'homme ont réaffirmé avec force leur revendication, déjà ancienne, d'une commission d'enquête internationale indépendante pour faire la lumière sur les soupçons d'implication des forces de sécurité dans la violence islamiste. Et cette fois, ils ont commencé à être entendus de la "communauté internationale". [...] Face à cette menace, le service de propagande du DRS inventera un slogan redoutablement efficace : par l'intermédiaire de ses relais médiatiques, en Algérie et à l'étranger (surtout en France, où il n'en manque pas), il fera savoir que ces ONG et les personnalités qui les soutiennent osent, absurdement, poser la question de "Qui tue qui ?" — formule que les défenseurs des droits de l'homme n'ont pourtant jamais utilisée. Une question systématiquement qualifiée d'"obscène" (terme repris notamment par les philosophes français André Glucksmann et Bernard-Henri Lévy), puisque "tous ces crimes ont été revendiqués par les GIA" — en oubliant bien sûr de vérifier l'existence de ces revendications et, quand elles existaient, leur authenticité. Dans les années qui suivront, et jusqu'à aujourd'hui, tous ceux qui mettront en cause le rôle des forces de sécurité dans les attentats, assassinats et massacres inexplicables se verront accusés d'être des "partisans de la thèse du "qui tue qui ?""¹³⁵ ».

Autres méthodes de pression et d'action psychologique

* Les intimidations et chantages. Intimider peut se faire aussi bien par un coup de téléphone anonyme, une lettre de menace, l'envoi d'un linceul et de morceaux de savon (dès 1991, une cellule de la DCE rattachée directement à Smaïn Lamari se chargeait d'intimider par ces moyens les journalistes ou autres personnalités pour les « convaincre » de la menace islamiste¹³⁶) que par un enlèvement ou une arrestation (en juin et juillet 1991, les policiers et les gendarmes procèdent à plusieurs milliers d'arrestations de simples militants ou sympathisants du FIS, qui seront progressivement libérés les semaines suivantes).

Le chantage est une menace plus précise, qui sera largement utilisée à partir de 1992 à l'encontre des militaires et policiers réticents à exécuter des ordres clairement criminels, comme le rapportera par exemple un policier dissident au quotidien britannique *The Observer* en janvier 1998 :

« Vous devez obéir aux ordres ou vous êtes mort ! Si vous vous arrêtez, ils peuvent s'en prendre à vos familles et ils confisquent vos passeports quand vous vous engagez dans la police¹³⁷. »

Le « choix » entre la mort ou la coopération avec les services a aussi servi à obliger certains militaires dissidents (et surtout beaucoup d'islamistes arrêtés et torturés) à collaborer. C'est ce qu'expliquera par exemple, en 2002, l'ex-capitaine Ahmed Chouchane, victime d'une tentative de chantage en 1995 à l'issue de ses trois années de prison (peine que lui avait valu ses sympathies islamistes), chantage auquel il parviendra à échapper :

¹³⁵ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang, op. cit.*, p. 20-21. Sur le détail de l'opération de désinformation conduite fin 1997-début 1998 par le DRS, surtout auprès des médias et de la classe politique française, voir François GEZE et Salima MELLAH, « Crimes contre l'humanité », postface à Nesroulah YOUS (avec la coll. de Salima MELLAH), *Qui a tué à Benthalha ? Algérie, chronique d'un massacre annoncé*, La Découverte, Paris, 2000, p. 293-298 (« Une extraordinaire opération d'"agit-prop" internationale »).

¹³⁶ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang, op. cit.*, p. 118-119.

¹³⁷ Cité par John SWEENEY, « Atrocités en Algérie : "Nous étions les meurtriers qui ont tué pour l'État" », *loc. cit.*

« Le commandement des services de sécurité a adopté avec moi la méthode du chantage. Le général-major Kamel Abderrahmane lui-même m'a dit que certains, au sein des services de sécurité, avaient décidé mon élimination et que je ne pouvais échapper à cette peine qu'en travaillant sous son autorité personnelle¹³⁸. »

Plus généralement, le chantage portant sur la famille ou les proches a été utilisé, tout au long de la guerre, pour recruter des agents informateurs, pour obtenir des rançons ou des aveux. Cette technique, il est très important de le souligner, est toujours utilisée aujourd'hui, en 2004 : depuis au moins dix ans, des centaines, voire des milliers, de militaires et de policiers, en désaccord avec les ordres iniques que leurs supérieurs leur demandaient d'exécuter, ont choisi l'exil (pour la plupart en Europe). Mais seuls une infime poignée d'entre eux, malgré leur souhait de le faire, ont rendu compte à visage découvert des exactions des forces de sécurité dont ils ont été témoins : ils savent tous, en effet, que leur témoignage public serait inévitablement suivi de représailles contre leurs proches restés en Algérie.

Pour ne citer que deux cas devenus publics, c'est par exemple ce qui est arrivé à la famille de l'ex-sous-lieutenant Habib Souaïdia au moment de la parution de son livre *La Sale Guerre* en février 2001¹³⁹, ou à la femme de l'ex-adjutant Abdelkader Tigha après la plainte déposée en France en décembre 2003, suite à ses révélations sur le rôle du DRS dans l'enlèvement, suivi de leur assassinat, des moines français de Tibhirine en mai 1996¹⁴⁰.

* L'enrichissement et l'allégeance. L'argent, les terres, les avantages sociaux, les appartements, les biens divers, les voitures, les vacances à l'étranger, l'amnistie... tout a servi à acheter le silence, à récompenser et à compromettre les différents acteurs et/ou témoins de la répression et à fidéliser les responsables. La corruption amènera inmanquablement les officiers à confondre leurs intérêts avec ceux du régime. Nombre de témoignages stigmatisent ces pratiques et les présentent comme une politique délibérée. Des officiers comme des responsables politiques qui ont tenté de changer cela, ont été mutés, destitués ou même tués.

L'allégeance peut aussi être obtenue par les promotions, l'intégration politique, les relations claniques ou le clientélisme en affaire. Les généraux auront ainsi leurs relais et leurs réseaux dans toutes les institutions. En faire partie sera un passage obligé pour qui veut accéder à certaines fonctions ou développer une entreprise (voir Dossier CJA n° 14, « Économie, prédation et État policier »).

* La compromission. Les responsables aux divers niveaux du DRS et de l'armée qui ont eu le plus de sang sur les mains sont en général des hommes « de confiance » qui doivent leur carrière à l'un ou l'autre chef militaire. Ils vivent prisonniers d'un système qui les a compromis en les poussant à participer à sa barbarie et dont ils ne peuvent se défaire sous peine d'être éliminés : leur participation active à des actes de torture ou à des assassinats les a rendus complice de cette folie meurtrière et en a fait des « robots téléguidés », pour reprendre une expression de Tigha.

Un cas particulièrement significatif à cet égard est celui du lieutenant-colonel (puis colonel) Athmane Tartag, dit « Bachir », commandant du CPMI de 1990 à mars 2001, que nous avons déjà plusieurs fois évoqué (en récompense de ses « services », il a été promu général en juillet 2003). L'ex-colonel Samraoui, qui l'a bien connu, évoque son parcours en ces termes :

¹³⁸ Témoignage de Ahmed Chouchane devant le Tribunal de grande instance de Paris en juillet 2002, lors du procès en diffamation intenté par le général Khaled Nezzar à l'ex-sous-lieutenant Souaïdia (reproduit in Habib SOUAÏDIA, *Le Procès de « La Sale guerre », op. cit.*, p. 165).

¹³⁹ « Menaces sur la famille de Habib Souaïdia », <www.algeria-watch.org/farticle/sale_guerre/menaces.htm>, 11 février 2001.

¹⁴⁰ ALGERIA-WATCH, « Le scandaleux harcèlement des services secrets algériens contre Mme Tigha », <www.algeria-watch.org/fr/aw/com_aw_230204.htm>, 23 février 2004.

« J'avais connu cet officier au début des années 1980 à Annaba, et il était alors devenu un ami. [...] En mars 1992, lors d'une séance de travail avec les responsables de la DCSA détachés au Commandement des forces terrestres (CFT) de Aïn-Naâdja, l'un d'eux, le capitaine Omar Toumiat [...], me fit une étonnante confession : le colonel Kamel Abderrahmane avait donné comme instructions à Athmane Tartag de ne plus présenter les "intégristes irrécupérables" à la justice ! Et il ajouta que leur travail était ainsi facilité, puisque dès qu'un islamiste dangereux était arrêté, il suffisait désormais de l'abattre en simulant la légitime défense ou une tentative d'évasion de sa part, ou en invoquant n'importe quel prétexte. Sur le moment, j'avoue avoir eu du mal à croire de tels propos. [...]

« Ils me seront hélas confirmés, au-delà de l'imaginable, par ce que j'ai vu et entendu lors de ma visite au CPMI en juillet 1994. C'était vraiment hallucinant ! Lors de mon entretien avec le lieutenant-colonel Tartag, j'ai appris que, dès le début 1992, il avait constitué sur ordre du colonel Kamel Abderrahmane, une unité de "commandos" appelée "unité d'action" qui se chargeait non seulement de l'exécution des suspects, mais également de terroriser les familles d'islamistes dans les quartiers considérés comme leurs fiefs. Selon ses propos, "il coupait le soutien aux intégristes qui ne devaient plus retrouver refuge chez leurs parents". [...]

« Le lieutenant-colonel Bachir me déclara ainsi : "À quoi bon les remettre à la justice si au bout de trois ou six mois ils sont remis en liberté pour nous harceler de nouveau ? Dès que quelqu'un tombe entre nos mains, il ne risque pas d'aller en prison ! Tu vois, on fait faire des économies à l'État !" Quel cynisme ! Sincèrement, j'étais bouleversé : ce n'était plus le capitaine Bachir que j'avais connu à Constantine, gentil, serviable, éduqué, humain... J'avais en face de moi le lieutenant-colonel Tartag devenu un monstre, un mutant. J'avais du mal à croire en cette métamorphose. [...]

« Comment expliquer que tant d'officiers de l'ANP (surtout ceux du DRS et des forces spéciales, en fait) aient pu aller aussi loin dans la furie meurtrière et la violation de toute loi ? La méthode des généraux mafieux est simple : elle consistait à compromettre les officiers au maximum (les impliquant chaque jour un peu plus dans les exactions, de façon à ne plus pouvoir sortir de l'engrenage de la violence) ou à les corrompre, de manière à ce qu'ils considèrent la défense du régime comme celle de leurs propres intérêts. C'était un cercle vicieux qui condamnait tous les cadres engagés dans l'action à la solidarité avec leurs chefs criminels¹⁴¹. »

* Le recours généralisé à la drogue. Il s'agit là, sans doute, de la clé principale qui explique l'engagement de milliers d'hommes (officiers, hommes de troupe et militants islamistes manipulés), dans la barbarie déchaînée par les chefs de l'armée et du DRS, principalement dans les années 1994 à 1998. Dans leur livre, Lounis Aggoun et Jean-Baptiste Rivoire ont dressé la synthèse suivante des informations disponibles à ce sujet :

« Pour supporter les séances de torture et, d'une manière plus générale, les terribles missions qui leur sont confiées, beaucoup d'hommes des forces spéciales, et notamment des paras, reçoivent de leurs chefs des doses de drogue destinées à leur "donner du courage" : "Je dirais, sans risque de me tromper, que près de 80 % des hommes de troupe et des sous-officiers, mais aussi certains officiers, se droguaient quotidiennement", affirme Habib Souaïdia dans son livre¹⁴². D'après l'ancien lieutenant des forces spéciales, "plusieurs sortes de drogues, dont le haschich, l'ecstasy et l'héroïne, étaient vendues à l'intérieur même des casernes". Selon lui, la drogue la plus demandée par les soldats était un produit surnommé par eux "Madame Courage" : "Au sein des forces spéciales, ce produit a presque la même valeur que la Kalachnikov. Comme son nom l'indique, il donne du courage aux soldats quand ils doivent affronter la mort. Et ils en prennent aussi quand c'est eux qui doivent la donner... De nombreuses fois, j'ai vu des sous-officiers de mon régiment sous l'emprise de cette "Ma-

¹⁴¹ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 198-202.

¹⁴² Habib SOUAÏDIA, *La Sale Guerre*, op. cit., p. 148.

dame Courage” : leurs yeux étaient brillants et injectés de sang, ils parlaient plus lentement que d’habitude et ils avaient l’air d’être ailleurs. Et le lendemain, souvent, ils ne se souvenaient de rien de ce qu’ils avaient dit ou fait : quand ils étaient dans cet état, ils pouvaient tuer n’importe qui sans même se rendre compte de ce qu’ils faisaient. Le vrai nom de cette drogue était l’Artane ; [...] en général, ceux qui avaient recours aux pilules de “Madame Courage” les prenaient avec de l’alcool¹⁴³.”

« Terrible, ce témoignage de Habib Souaïdia en recoupe un autre, celui d’un ancien paracommando affecté dans la Mitidja en 1997 et que nous avons pu interviewer à Londres en 1998 : “Je suis resté quatre mois et demi à l’École de Biskra. Des engagés nous apprenaient à nous camoufler et ils nous faisaient des piqûres pour tuer tout sentiment en nous... Il y avait un médecin en uniforme, le docteur L. C’est lui qui nous donnait les produits à s’injecter. Ils nous ont vaccinés dans le dos, puis ils nous ont fait des piqûres sur les mains. Il ne s’agissait pas de vaccins. Je ne sais pas si c’était de la cocaïne, mais cela te tue le cœur, cela te donne le vertige. Tu as l’impression que les autres sont petits comme des mouches... que tu peux contrôler l’Algérie. Si on te dit de tuer, tu tues. Tu es comme un robot¹⁴⁴.”

« Début 1994, des policiers participant à des exécutions sommaires à Blida consumaient également de la drogue : “Certains de nos collègues commettaient ces opérations de tuerie et de massacre dans un sentiment d’ivresse et de bonheur, ont révélé en 1997 trois anciens officiers de police écœurés par ce dont ils furent témoins. Ils étaient soumis à l’influence de cachets stimulant le courage et neutralisant la peur. On nous donnait quotidiennement ces cachets avant d’entreprendre une opération contre le terrorisme^{145,146}.” »

L’infiltration et la manipulation de l’adversaire

* Écoutes, filatures. Dès 1990, la direction du FIS avait été mise sous surveillance au travers des écoutes et des filatures¹⁴⁷. Mais quelle administration, quel parti politique ou personnalité ne l’était pas ? Le CPO était responsable de ce travail. Quant aux prisons, du moins celle de Blida, Tigha affirme qu’elle sera surveillée par le CTRI qui, avec la complicité de la justice, avait fait mettre, comme on l’a vu, des micros dans les cellules.

* Les provocations étaient d’abord des manipulations pour inciter les islamistes à manifester ou à se mettre en grève, pour radicaliser ces mouvements tout en les divisant et, en fin de compte, pour justifier la répression. Les moyens utilisés étaient ceux mentionnés précédemment : l’infiltration, la désinformation, mais aussi l’assassinat.

De très nombreux exemples en ce sens pourraient être cités. Citons simplement celui de la grève du FIS, en mai 1991. Assurément décidée par sa direction et sous sa responsabilité (ce qui montre incidemment la faiblesse de son analyse politique du véritable rapport de forces), cette grève a aussi été « encouragée » de diverses manières, notamment par des agents du DRS au sein du *majless ech-choura*, ce qui s’est révélé être un piège pour le FIS¹⁴⁸. « Il s’agit d’un plan établi par les autorités et leurs complices pour mettre fin au FIS et ce de manière légale », se rendront compte, mais un peu tard, les dirigeants du FIS¹⁴⁹. Ensuite, toutes

¹⁴³ *Ibid.*

¹⁴⁴ Interview de « Reddah » pour le reportage « Fausses barbes », *Le Vrai Journal*, Canal Plus, 19 octobre 1997.

¹⁴⁵ Appel en arabe du 2 septembre 1997, signé par trois officiers de police : Ramadani, Meziani, Arfi (voir <www.algeria-watch.org/mrv/mrvreve/Erklaeru.html>).

¹⁴⁶ Lounis AGGOUN et Jean-Baptiste RIVOIRE, *Françalgérie, crimes et mensonges d’États*, op. cit., p. 305 sq.

¹⁴⁷ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 62.

¹⁴⁸ Voir Lounis AGGOUN et Jean-Baptiste RIVOIRE, *Françalgérie, crimes et mensonges d’États*, op. cit., p. 190.

¹⁴⁹ Communiqué du *majless ech-choura* du FIS, 27 mai 1991 (cité par Abed CHAREF, *Le Grand Dérapage*, op. cit., p. 153).

les formes de provocations ont été utilisées pour la radicaliser, comme le constatera dans une conférence de presse, le 4 juin 1991, le ministre de l'Intérieur Mohammedi :

« Ceux qui attaquent les forces de l'ordre ne sont plus uniquement des militants du Front islamique du salut. [...] La composition des manifestants s'est radicalement modifiée¹⁵⁰. »

Effectivement, des groupes radicaux se mêlent alors aux manifestants pour casser et rendre la grève incontrôlable par le service d'ordre du FIS. De plus, tout est fait pour que l'armée soit confrontée aux grévistes :

« J'ai observé de mes propres yeux comment des hommes roulant dans une Passat tiraient en même temps sur les manifestants et les policiers. C'était des éléments de la SM qui voulaient monter les deux groupes l'un contre l'autre¹⁵¹. »

En fin de compte, cette grève a été utilisée pour se débarrasser du gouvernement Hamrouche, devenu un obstacle aux circuits mafieux des généraux, et pour une répression accrue du FIS : ses deux dirigeants principaux seront arrêtés (et condamnés à douze ans de prison), il y aura des dizaines de tués et de blessés et des milliers de déportés.

À partir de janvier 1992, les provocations continueront pour pousser des militants du FIS vers la lutte armée : interdiction de se réunir autour des mosquées, campagnes de dénigrement, arrestations massives, punitions collectives...

* L'infiltration a pour but de contrôler les activités d'un groupe et d'orienter ses actions. Lors de la très relative « ouverture démocratique » qui a suivi les événements d'octobre 1988, dans tous les partis qui ne seront pas directement créés par le DRS, le DRS infiltre ses agents (selon plusieurs sources, parmi les membres fondateurs du FIS, se seraient trouvés des hommes qui avaient des rapports étroits avec le DRS, et, dès sa constitution, plusieurs membres de son conseil consultatif — *majless ech-choura* — auraient déjà été manipulés par ses services). Les syndicats et l'administration, dont il était essentiel qu'ils adoptent l'option sécuritaire des généraux, seront infiltrés de la même manière, comme l'explique Mohammed Samraoui quand il prend la tête du Service de recherche et d'analyse de la DCE en mars 1990 :

« La quasi totalité des quarante officiers sous mes ordres était affectée à des tâches de recherche et d'investigation [...] Une véritable toile d'araignée couvrait ainsi à Alger l'ensemble des activités politiques, économiques et administratives¹⁵². »

L'infiltration des franges radicales de l'islamisme (comme le groupe de Hocine F'lichea, qui sévissait à Alger) a débuté dès 1990. Elle sera mise en œuvre par des militants islamistes retournés ou par des agents du DRS se présentant comme déserteurs. Elle devait provoquer des scissions et neutraliser les responsables favorables au dialogue politique en les rendant infréquentables par des actions de violence aveugle. Mohammed Samraoui affirme, en effet, à propos de cette politique d'infiltration qui s'est encore intensifiée dans les premiers mois de 1992 :

« Je ne comprendrai que bien plus tard que les chefs de la DCE et de la DCSA menaient alors un double jeu [...]. En direction de la plupart des cadres du DRS, comme moi-même, il était dit que l'infiltration des groupes islamistes avait pour but de mieux les connaître afin de les détruire, option qui nous semblait somme toute classique dans le cadre d'une guerre anti-subversive. Mais en réalité, avec la complicité active et secrète d'un très petit nombre de cadres du DRS triés sur le volet bien avant le coup d'État (dont les commandants Amar Guetouchi, pour la DCE, et Bachir Tartag, pour la DCSA), cette infiltration avait d'abord pour objectif d'attiser la violence "naturelle" de ces groupes, en les poussant à multiplier les actions contre des éléments des forces de sécurité, de façon à nous faire tous basculer complè-

¹⁵⁰ Cité par Abed CHAREF, *Le Grand Dérapage*, *op. cit.*

¹⁵¹ Kamel B., « À propos de terrorisme... », *loc. cit.*

¹⁵² Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, *op. cit.*, p. 39.

tement dans le camp des “janviéristes”¹⁵³. »

Cette politique s’inscrivait en fait dans le droit fil des préconisations du « plan Nezzar » de décembre 1990 (évoqué *supra*), lequel prévoyait également, on l’a vu, l’infiltration de la direction du FIS. Les objectifs ont été d’abord de surveillance et de contrôle, mais les agents infiltrés ont aussi amené les dirigeants à radicaliser leurs positions et leurs actions et ils ont réussi à les diviser (entre nationalistes et internationalistes ou entre partisans de la participation aux élections et partisans du boycottage).

À partir de 1993, les camps de sûreté du sud et les prisons seront infiltrés par des agents du DRS ou des islamistes retournés qui rallieront à eux, à leur sortie, des islamistes et constitueront de nouveaux groupes armés qui rejoindront les GIA ou l’AIS¹⁵⁴ (le noyautage des groupes armés indépendants et des maquis s’est fait aussi à travers des repris de justice et des délinquants torturés « formés dans les casernes de la SM, comme Bouzaréah, où ils apprennent à égorger¹⁵⁵ »). Par la suite, l’infiltration et la manipulation des groupes armés islamistes (principalement du GIA) par les agents du DRS prendront des dimensions encore plus importantes, conduisant à une intrication complexe des groupes armés véritablement autonomes et de ceux contrôlés par le DRS¹⁵⁶.

L’infiltration visant à la prévention du crime est une méthode classique dans toutes les polices du monde. Mais l’instrumentalisation du crime est une dérive perverse. Elle a été pratiquée de multiples façons, par le DRS particulièrement, des provocations aux noyautages, pour arriver à la constitution d’une véritable contre-guérilla contrôlée par le DRS à partir de 1996, dans le cadre d’une stratégie de planification du terrorisme.

* L’intoxication de l’adversaire, méthode mise au point par les 5^e bureaux de l’armée française lors de la guerre d’indépendance, sera dans cette optique un moyen largement utilisé par le DRS dans les années 1994-1996, comme le rapporte l’ex-colonel Samraoui, à propos de la surprenante évasion, le 10 mars 1994, de 1 200 détenus du pénitencier de Tazoult (ex-Lambèze), fruit selon lui — ce que confirment plusieurs autres sources¹⁵⁷ — d’une opération sophistiquée du DRS :

« Plus tard, j’ai appris par le colonel Ali Benguedda, dit “petit Smaïn” [un officier très proche des généraux Toufik et Smaïl Lamari], que parmi les fugitifs figuraient de nombreuses “taupes” infiltrées par le DRS et que l’opération visait plusieurs objectifs à la fois : d’abord se débarrasser des détenus islamistes récalcitrants (conduits à de faux maquis du DRS, ils y seront purement et simplement liquidés) ; ensuite peupler les maquis des GIA de repris de justice et de délinquants capables d’actes crapuleux, afin de “ternir” davantage l’image de ces groupes et d’inciter la population à se mobiliser derrière le régime ; enfin, utiliser ces individus pour intensifier la guerre fratricide entre groupes islamistes.

« En effet, à cette époque, d’authentiques groupes armés islamistes, dans la mouvance de l’ex-FIS, continuaient à agir malgré les coups de la répression. En juin 1994, ils parviendront à s’unifier au sein de l’Armée islamique du salut (AIS), qui se présentera comme le bras armé du FIS, ne s’attaquant qu’aux objectifs militaires. Certains des évadés de Tazoult, agents du DRS, serviront alors à l’infiltrer. Les émirs Mustapha Kertali et Youcef Boubras étaient ainsi des agents en contact avec le CTRI de Blida. Évidemment, les “combattants” de l’AIS

¹⁵³ *Ibid.*, p. 149.

¹⁵⁴ Lounis AGGOUN et Jean-Baptiste RIVOIRE, *Françalgérie, crimes et mensonges d’États*, op. cit., p. 365.

¹⁵⁵ « Malik », « C’est l’armée qui massacre », loc. cit.

¹⁵⁶ Pour une analyse détaillée et documentée de cette évolution, voir le Dossier CJA n° 19, « Le mouvement islamiste algérien entre autonomie et manipulation ».

¹⁵⁷ Voir notamment Nesroulah YOUS (avec la coll. de Salima MELLAH), *Qui a tué à Bentalha ?*, op. cit., p. 62-63.

ignoraient tout de la manipulation et la seule chose qu'ils avaient en tête était le *djihad*.

« En fait, pour que les deux organisations s'entre-tuent plus efficacement, le DRS aidait à la fois le GIA et l' AIS, fournissant des munitions, de l'armement, des moyens de liaisons, des médicaments (le médecin du CPO, le Dr Metizi, se rendait même au maquis pour soigner les blessés). Cette tactique a permis l'élimination d'un nombre considérable d'islamistes. D'autres techniques, directement inspirées de celles de l'armée française au cours de la guerre d'indépendance, ont également été utilisées. Je me souviens ainsi qu'en mars 1995, le général Smain [...] s'est vanté devant moi des dégâts de la "bleuite"¹⁵⁸ qu'il avait alors réussi à semer dans les rangs des islamistes : la suspicion sur les combattants infiltrés avait fait des ravages tant dans les rangs du GIA que de l' AIS ; le moindre suspect était automatiquement égorgé¹⁵⁹... »

Les violations massives des droits de l'homme par les « forces de sécurité »

Parallèlement à toutes ces méthodes directement inspirées — à une échelle toutefois inédite jusqu'alors dans l'histoire des guerres civiles contemporaines — de l'« action psychologique » (au sens de la stratégie de « guerre moderne » conçue par des officiers français dans les années 1950, que nous avons déjà évoquée), les généraux « janviéristes » ont eu recours, tout au long des années de la « sale guerre », à des techniques de répression brutales plus « classiques ». Des techniques relevant, à nos yeux, de la qualification de crimes contre l'humanité, tels que définis par les statuts de la Cour pénale internationale (entrée en vigueur en juillet 2002). Ces violations massives des droits de l'homme faisant l'objet d'autres dossiers détaillés établis par le CJA auxquels on peut se reporter¹⁶⁰, on n'en donnera ici qu'une brève synthèse, dans le seul but de montrer que l'organisation et la planification de l'engagement dans la répression des « forces de sécurité » algériennes depuis 1992 s'inscrivent bien dans une stratégie globale froidement planifiée.

Les rafles et les déportations

En 1992, environ 13 000 militants et sympathisants (ou supposés tels) du FIS ont été déportés dans onze centres de détention dans le Sud algérien, véritables camps de concentration¹⁶¹. Les listes furent établies par la gendarmerie, la police et les services de sécurité. « Les forces de l'ordre avaient arrêté des hommes de toutes les couches sociales, de toutes les professions¹⁶². » Aucune procédure judiciaire ne légalisait ces arrestations. Les préfets se contentèrent de signer des « actes administratifs » collectifs où figuraient les noms cités dans les listes des services de sécurité. Il n'y eut ni enquêtes, ni procès, ni condamnations. Les personnes arrêtées ne seront libérées, progressivement, qu'après des mois, et plus souvent deux ou trois années de détention dans les camps du sud.

La torture

Selon le commandant « Mounir », un ancien officier ayant fait défection en 1994 :

« La torture a été tacitement admise dès le départ, puis officieusement légalisée, si l'on

¹⁵⁸ Nom d'une opération menée en 1958 par un officier du contre-espionnage français, le capitaine Léger (dont les supplétifs algériens portaient des « bleus de chauffe », d'où le nom de « bleuite ») : il avait fait relâcher des combattants de l'ALN arrêtés, après leur avoir fait croire que certains de leurs camarades étaient des traîtres à la solde de la France. Cette intoxication a conduit le colonel Amirouche, chef de la *wilaya* III (Kabylie), à faire torturer et assassiner plusieurs centaines de *moudjahidine*.

¹⁵⁹ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 208-209.

¹⁶⁰ Dossier CJA n° 1, 2, 3, 4 et 5 : « La torture », « Les massacres », « Les disparitions forcées », « Les détentions arbitraires », « Les exécutions extrajudiciaires ».

¹⁶¹ Abed CHAREF, *Le Grand Dérapage*, op. cit., p. 391.

¹⁶² Mourad (militaire), témoignage recueilli par Algeria-Watch, novembre 1997.

peut dire, par ordre verbal. Au tout début de la lutte antiterroriste, lorsqu'un suspect était arrêté, il était inévitablement torturé. Déféré devant le tribunal, il niait ensuite ses aveux, extorqués par la force, et était souvent relâché. La liquidation clandestine a donc été décidée pour de nombreux suspects¹⁶³. »

Selon M^e Ali Yahia Abdennour, président de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme, « la torture est devenue une pratique administrative en Algérie ». Ce que confirme l'ex-capitaine Ouguenoue, ancien de la DCSA :

« C'est à partir de cette période [1992], malheureusement, que l'emploi de la torture s'est généralisé : les gendarmes torturaient dans les gendarmeries, les policiers dans les commissariats, les militaires dans les unités militaires et la Sécurité militaire (la DCSA et la DCE) était bien sûr la référence dans la torture¹⁶⁴. »

En effet, l'Algérie comporte un grand nombre de centres de détention secrète et de torture dépendant des forces dites « de sécurité », et tous les responsables savaient ce qui s'y pratiquait. Mais il était aussi important que chacun ait pratiqué la torture ; ces crimes, partagés, soudaient les tortionnaires, les obligeant à être des complices silencieux. Cela garantissait le bon fonctionnement des centres de torture. Selon Salah-Eddine Sidhoum, qui a recueilli de très nombreux témoignages de victimes, au moins 35 000 Algériens ont été torturés depuis la déposition du président Bendjedid, en janvier 1992.

L'arrestation est d'abord une action brutale : les forces armées cagoulées débarquent souvent la nuit, s'introduisent par la force dans les domiciles en détruisant les meubles et les portes, maltraitent les habitants et s'en vont à bord de voitures banalisées. La durée de garde à vue de douze jours que permet la loi d'exception dite « antiterroriste » entraîne toutes les dérives : les prisonniers sont gardés au secret, souvent beaucoup plus longtemps que douze jours et presque toujours torturés. Toutes les méthodes de torture, des plus primaires (la bastonnade, le tabassage et la technique du chiffon) aux plus sophistiquées (électricité, pendaison par les poignets ou les chevilles, l'épreuve de l'échelle...) sont utilisées. La victime est contrainte de faire de faux aveux et de signer le procès-verbal sous la contrainte, parfois les yeux bandés¹⁶⁵.

L'habitude des exécutions extrajudiciaires a donné à la torture un aspect banal : sachant que la victime peut à tout moment être exécutée sommairement, les tortionnaires torturent à outrance, souvent jusqu'à la mort. Et cela a également influencé la façon de mener les interrogatoires : lorsqu'un groupe de suspects était localisé ou arrêté, tous étaient tués sauf un, dit « personne vecteur », celle dont on espère que son interrogatoire sous la torture permettra la localisation d'autres personnes. Et le même procédé se répètera ensuite.

Les disparitions forcées, les exécutions sommaires et extrajudiciaires

Les sept premières années de la guerre, des milliers de citoyens ont été exécutés sous couvert de la lutte antiterroriste. Au départ, les généraux engagés dans la lutte antiterroriste, Khaled Nezzar, membre du HCE, Mohamed Lamari et Brahim Fodhil Chérif, chef et sous-chef du CCLAS, et Smaïn Lamari avaient ordonné l'exécution des « terroristes » soupçonnés d'avoir trempé dans des attentats, quel que soit le degré de complicité qu'ils avaient assumé. À partir de 1993, Smaïn Lamari ordonne aux CTRI de limiter les « traductions devant les tribunaux », ce qui veut dire : commencez à exécuter les personnes interpellées.

Cette « culture de mort », de nombreux policiers et militaires dissidents en attestent, a

¹⁶³ « Le témoignage d'un officier : "La sale besogne pour rien..." », *Le Monde*, 16 septembre 1994.

¹⁶⁴ Interview du capitaine Ouguenoue recueillie par Jean-Baptiste RIVOIRE, 14 juin 2002, in Habib SOUAÏDIA, *Le Procès de « La Sale guerre », op. cit.*, p. 494.

¹⁶⁵ Témoignage d'une ancienne policière in Robert FISK, « Massacres in Algeria : strong evidence for Military Security responsibility », *The Independent*, 30 octobre 1997.

été encouragée de mille manières au sein de l'armée, de la police et des milices. Citons simplement le terrible témoignage de « Dalilah », policier au commissariat de Cavaignac, à Alger, recueilli à Londres (où elle s'était réfugiée) en 1997 par le célèbre journaliste Robert Fisk. Expliquant qu'elle s'était élevée auprès d'un supérieur contre les tortures systématiques, suivies d'assassinat, de simples suspects, elle s'était attirée la réponse suivante :

« Ma fille, vous n'êtes pas faite pour la police. Si vous suspectez quelqu'un, vous devez le tuer. Quand vous tuez des gens, c'est comme cela que vous recevez des promotions¹⁶⁶. »

Les exécutions ont ciblé en premier lieu les personnes domiciliées dans les cités considérées comme des « fiefs islamistes », comme l'a expliqué en 1994 au *Monde* le commandant « Mounir » :

« Lorsque les terroristes ont commencé à égorger de jeunes appelés, la répression est passée à un stade supérieur. Par peur des désertions, la hiérarchie a décidé de rendre coup pour coup et d'appliquer le slogan "terroriser le terrorisme". C'est alors que les exactions sont devenues systématiques : ratissage d'un quartier dès qu'un attentat était perpétré, exécution sommaire de trois, quatre ou cinq jeunes pris au hasard¹⁶⁷... »

À partir du printemps 1994, les expéditions punitives feront des milliers de morts, et de nombreux policiers et militaires dissidents donneront, le plus souvent sous le sceau de l'anonymat, le même type de témoignage :

« Ils frappent à la porte en criant : "Ouvrez, nous sommes des *moudjahidine*." Dès que la porte s'ouvre, les occupants sont tous tués. Au petit matin le bilan s'élève à environ une trentaine de morts¹⁶⁸. »

« Nous avons entendu parler d'un grand nombre de disparus : une partie d'entre eux serait enterrée dans des fosses communes, d'autres, jetés à la mer¹⁶⁹. »

Ces exécutions se sont étendues à tous les suspects, les gêneurs, certains opposants... D'autres exécutions « sur place » auront pour motif le chantage, l'exemple, ou encore la volonté de semer la terreur. Quant aux personnes arrêtées, quand elles ne meurent pas sous la torture, elles sont assassinées de diverses façons, comme le rapporte Abdelkader Tigha à propos du CTRI de Blida, l'un des plus importants centres d'élimination :

« Les détenus sont exécutés à l'intérieur des geôles par strangulation, avec des sacs de plastique dans lesquels les détenus s'étouffaient en un petit temps. [...] Certaines personnes même ont été brûlées vives pour ne pas permettre leur identification¹⁷⁰. »

Pour la période 1994-1998, l'évaluation du nombre de disparus varie, selon les sources, de 7 200 à 20 000. Depuis 1999, si le nombre de nouveaux cas de disparitions a considérablement baissé, elles continuent cependant à se produire¹⁷¹. Aucune information crédible n'est donnée aux familles sur le sort de leurs proches ; les institutions gouvernementales n'ont pas voulu identifier les personnes ou groupes responsables de ces disparitions :

« Quand quelqu'un disparaît après avoir été arrêté par nous, en cas de demande d'enquête, il faut dire : "recherches infructueuses". C'est la formule officielle pour ne pas

¹⁶⁶ Cité par Robert FISK, « Massacres in Algeria : strong evidence for Military Security responsibility », *loc. cit.*

¹⁶⁷ « Le témoignage d'un officier : "La sale besogne pour rien..." », *loc. cit.*

¹⁶⁸ « Témoignage du transfuge "Adlane Chabane" », *El Watan-El Arabi*, 2 janvier 1998.

¹⁶⁹ Kamel B., « À propos de terrorisme... », *loc. cit.*

¹⁷⁰ Abdelkader TIGHA, notes.

¹⁷¹ Mohamed MEHDI, « Human Rights Watch à propos du comité sur les disparus », *Le Quotidien d'Oran*, 9 décembre 2003.

avoir de soucis¹⁷². »

Les tribunaux ont échoué à instruire les plaintes des milliers de familles déposées après la disparition d'un des leurs et des pressions sont exercées contre les familles pour qu'elles abandonnent les poursuites judiciaires.

Et la pratique des exécutions extrajudiciaires s'est banalisée : la militarisation de la société et l'impunité font qu'au moindre prétexte (litiges, vengeances...), les armes sont utilisées. La presse rapporte de nombreux cas impliquant militaires, policiers, miliciens ou « élus » dans ces actes criminels. Les statistiques de ces trois dernières années — 2001, 2002 et 2003 — montrent qu'une augmentation de plus de 100 % a été enregistrée pour les délits et crimes portant atteinte à la vie des personnes¹⁷³.

Les assassinats de membres de l'armée et de la police

Si cette politique d'« éradication » meurtrière a, quantitativement, surtout touché la population civile, elle n'a pas épargné non plus les éléments des forces de sécurité jugés « peu fiables ». On en donnera ci-après quelques exemples, bien loin d'être exhaustifs.

Lorsque Smaïn Lamari prit en main l'ONRB en avril 1992, il estima que l'attitude de la police dans la lutte antiterroriste était trop passive (nombre de policiers, qui partageaient la précarité de vie de la population, étaient de fait parfois proches du FIS). En organisant, par des unités spéciales (les escadrons de la mort que nous avons déjà évoqués) ou par des groupes islamistes manipulés du GIA, les assassinats « ciblés » de certains d'entre eux, il s'agissait très cyniquement de cultiver l'esprit de corps et de susciter un réflexe de vengeance :

Kamel, officier de police en exil : « Quand le GIA s'activa, tous les jours entre 50 et 100 policiers étaient tués. [...] Ils savent tout sur notre travail, les pauses que nous faisons, nos codes et nos missions¹⁷⁴... »

Habib Souaïdia, ancien officier des forces spéciales : « On a envoyé les copains à la mort pour souder l'armée. Quand tu vois un ami torturé ou décapité par un terro, tu as la haine¹⁷⁵. »

Mais l'objectif était aussi de se débarrasser de militaires ou d'officiers qui en savent trop (« Nombreux sont les officiers qui, parce qu'ils ont effectué des ratissages, ont été liquidés par la suite¹⁷⁶ »), d'éliminer ceux qui font des erreurs et les officiers qui doutent ou n'adhèrent pas à la politique d'éradication voulue par les généraux. Victimes d'embuscades, d'attentats, d'accidents de la route, selon l'ex-capitaine Hacine Ouguenoune :

« le nombre d'officiers qu'ils ont liquidé est incroyable. [...] Ils faisaient d'une pierre deux coups : d'une part, ils liquidaient les officiers opposants et, d'autre part, leur mort servait à attiser la haine au sein des autres officiers puisqu'on disait qu'ils avaient été assassinés par des islamistes¹⁷⁷. »

En effet, seront aussi éliminés ceux qui étaient soupçonnés de sympathies islamistes, des policiers ou de simples soldats — en majorité issus du peuple et donc perméables à tous

¹⁷² Interview d'Abdelkader Tigha pour le documentaire de Jean-Baptiste RIVOIRE, *Services secrets : révélations sur un « vrai-faux » enlèvement*, *op. cit.*

¹⁷³ *El Watan*, 25 décembre 2003.

¹⁷⁴ Kamel B., « À propos de terrorisme... », *loc. cit.*

¹⁷⁵ Cité par Jean-Pierre TUQUOI, « Le témoignage d'un ancien officier algérien : "On était devenus des sauvages" », *Le Monde*, 2 juin 2000.

¹⁷⁶ « Malik », « C'est l'armée qui massacre », *loc. cit.*

¹⁷⁷ Interview du capitaine Ouguenoune recueillie par Jean-Baptiste RIVOIRE, 14 juin 2002, in Habib SOUAÏDIA, *Le Procès de « La Sale guerre »*, *op. cit.*, p. 494.

les courants qui le traversent — et ceux que l'on accusait délibérément d'être des islamistes, ceci à titre dissuasif :

« L'armée a tué vingt-six soldats. [...] Ils ont dit qu'ils étaient morts dans un accrochage. [...] Il n'y avait pas de blessés. Peut-être pensaient-ils qu'ils parlaient trop. [...] Nous savons qu'ils ont été tués, éliminés¹⁷⁸. »

« Des ninjas (policiers) se faisaient descendre dans le dos alors qu'ils étaient suivis par une garnison de militaires¹⁷⁹... »

Le climat de suspicion et de peur (« La terreur règne d'abord dans l'armée¹⁸⁰ ») que ces assassinats provoquaient permettait au commandement de contrôler l'armée et de prévenir toute action organisée contestataire. Et pour convaincre leurs officiers, comme la population, de la dangerosité de l'intégrisme islamiste et impliquer davantage tous les corps de sécurité dans la répression, certains membres des familles de militaires, selon l'ex-colonel Samraoui, ont aussi été assassinés :

« Dans les semaines qui suivront [le coup d'État de janvier 1992], plusieurs proches parents de cadres de la DCE tombèrent mystérieusement sous les balles des groupes terroristes et ces cadres furent alors "encouragés" par Smaïn Lamari, qui leur donna carte blanche pour assouvir leur besoin de vengeance¹⁸¹. »

Poursuivant le même objectif, le haut commandement n'a pas hésité, avec l'aide des commandos islamistes contrôlés par eux, à organiser des attaques de casernes et des embuscades :

« Les policiers les plus connus, les plus aimés dans les quartiers étaient éliminés comme pour choquer, révolter les gens¹⁸²... »

« On avait la conviction qu'il y avait un deuxième terrorisme, légal celui-là¹⁸³... »

Les assassinats de personnalités

À partir de 1993, les assassinats ont également frappé des personnalités, aussi bien des figures emblématiques de la société civile que des responsables du pouvoir. C'était en général des opérations menées avec un grand professionnalisme et — pour nombre d'entre elles — bien des indices et des témoignages permettent d'en attribuer la responsabilité aux chefs du DRS et au général Belkheir. Règlements de compte entre clans, élimination d'hommes trop bien informés, en désaccord avec la politique des généraux ou de personnalités charismatiques, appréciées : ces meurtres — attribués au GIA — ne pouvaient que scandaliser et horrifier. Il semble — comme le suggère François Burgat¹⁸⁴ — que chaque segment de l'opinion a été ciblé (femmes, sportifs, musiciens, Berbères, islamistes modérés...) pour l'amener à s'opposer au camp islamiste.

Quels qu'en soient les motifs, ces assassinats seront nombreux et jamais aucune enquête sérieuse ne sera menée qui permettrait de découvrir les coupables. Citons seulement les plus

¹⁷⁸ Cité par Lara MARLOWE, « Ex-army man saw villagers being murdering », *The Irish Times*, 30 octobre 1997.

¹⁷⁹ Dominique LE GUILLEDOUX, « Ils voulaient faire de nous des fous, des sanguinaires », *Le Monde*, 7 mars 1995.

¹⁸⁰ Capitaine HAROUN, entretien avec Jean-Paul CHAGNOLLAUD, *Confluences Méditerranée*, op. cit.

¹⁸¹ *Ibid.*, p. 145.

¹⁸² Policier cité par John SWEENEY, « Atrocités en Algérie : "Nous étions les meurtriers qui ont tué pour l'État" », *loc. cit.*

¹⁸³ Cité par Dominique LE GUILLEDOUX, « Ils voulaient faire de nous des fous, des sanguinaires », *loc. cit.*

¹⁸⁴ François BURGAT, *L'Islamisme en face*, La Découverte, Paris, 1995, p. 171.

représentatifs.

- Le président Boudiaf a été assassiné le 29 juin 1992, par un officier islamiste ayant agi seul, selon l'enquête officielle. Mais l'immense majorité des Algériens et des spécialistes du dossier algérien sont convaincus qu'il a été assassiné à l'initiative des généraux qui l'avaient fait revenir d'exil pour présider le HCE¹⁸⁵. En 2003, dans son livre, l'ex-colonel Samraoui a quant à lui apporté des précisions inédites sur cette affaire : il avance que l'assassinat aurait été précédé de deux tentatives qui n'avaient pas abouti, et que l'organisateur de l'opération visant à éliminer le président aurait été le colonel Smaïl Lamari, chef de la DCE¹⁸⁶. Selon lui, les généraux auraient décidé de se débarrasser de Boudiaf, car il les gênait pour plusieurs raisons : il avait ouvert le dossier de la corruption, envisageait des changements importants dans la hiérarchie militaire, la création d'un parti politique et un nouveau gouvernement. Il avait décidé de régler l'affaire du Sahara occidental et envisageait de fermer les camps de sûreté du Sud. Quelques semaines avant la mort du président, les officiers enquêteurs chargés par Boudiaf de mettre à jour des affaires de corruption avaient également été éliminés. L'assassinat du président allait inaugurer une longue liste de liquidations.

- Kasdi Merbah, ancien patron de la Sécurité militaire, a été assassiné, le 21 août 1993, dans une embuscade dont tous les indices disponibles montrent qu'elle était le fait de professionnels des forces de sécurité. On dispose de nombreuses informations qui le confirment et qui indiquent qu'il a été éliminé par les généraux « décideurs » car il devenait, lui aussi, dangereux pour eux¹⁸⁷. Il avait créé un parti, le MAJD, et, en conflit ouvert avec le général Belkheir, il avait pris contact avec les dirigeants du FIS à l'étranger et travaillait avec certains membres de l'opposition pour élaborer des scénarios de sortie de crise.

- De 1993 à 1994, ont été assassinés le journaliste Tahar Djaout, le sociologue M'hamed Boukhobza, l'écrivain Abdelkader Alloula, le pédiatre Belkhenchir et des dizaines d'autres intellectuels, assassinats presque tous revendiqués par le GIA (et parfois approuvés par des responsables de l'ex-FIS). Mais, là encore, les très nombreux indices rassemblés par les journalistes Lounis Aggoun et Jean-Baptiste Rivoire confortent l'hypothèse d'« assassinats pédagogiques » orchestrés par le DRS : selon eux, il s'agissait, pour le pouvoir, de convaincre les élites d'adhérer à la politique d'éradication des militaires¹⁸⁸.

- Le 4 juin 1996, un accident de voiture hautement suspect emporte le général Saïdi Fodhil, qui avait été à la tête du renseignement extérieur jusqu'en juillet 1994. Le président Zéroual s'appropriait, d'après une note confidentielle du Quai d'Orsay¹⁸⁹, à lui confier d'importantes responsabilités de façon à créer au sein de l'armée un contre-pouvoir aux généraux éradicateurs. Son assassinat devait rappeler au président qu'il ne pouvait prendre le contrôle du DRS.

- Abdelhak Benhamouda, secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens, anti-islamiste convaincu et personnage politique important, avait été pressenti par le président Zéroual pour fonder le RND, son parti politique. Il a été assassiné le 28 janvier 1997 et son assassin présumé sera « suicidé » pendant sa détention secrète. Son assassinat était selon toute vraisemblance un « message » des généraux éradicateurs au président, pour l'avertir qu'aucun responsable devenu critique à leur égard ne pouvait prendre la tête d'un parti politi-

¹⁸⁵ Voir à ce sujet la synthèse des informations disponibles réalisée par Lounis AGGOUN et Jean-Baptiste RIVOIRE, *Françalgérie, crimes et mensonges d'États*, op. cit., p. 281-293.

¹⁸⁶ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 254-264.

¹⁸⁷ Voir Lounis AGGOUN et Jean-Baptiste RIVOIRE, *Françalgérie, crimes et mensonges d'États*, op. cit., p. 326-330.

¹⁸⁸ *Ibid.*, p. 318-324.

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 488.

que¹⁹⁰.

- Le grand chanteur kabyle Lounès Matoub a été assassiné (officiellement par des islamistes) le 25 juin 1998, très probablement à l'initiative des généraux, dans le but d'embraser la Kabylie. Selon l'enquête précise de Aggoun et Rivoire, cette opération s'inscrivait dans le cadre de la féroce lutte d'influence qui opposait alors le « clan éradicateur » des généraux à celui du président Zéroual, lequel sera finalement poussé à la démission quelques semaines plus tard¹⁹¹.

- Les assassinats d'étrangers, systématiquement attribués au GIA, se sont multipliés dans la période 1994-1996. Quand on sait que, à partir de 1994, nombre d'unités (*katibas*) du GIA étaient contrôlées par des « émirs du DRS » (agents en mission ou islamistes retournés)¹⁹², et que, dans cette période, le pouvoir algérien était fragilisé par le soutien international apporté à la « plate-forme de Rome » de l'opposition¹⁹³ — pour ne prendre en compte que ces deux facteurs, mais bien d'autres indices factuels vont dans le même sens —, il apparaît hautement probable que ces assassinats ont été, pour la plupart, commis à l'instigation des chefs de l'armée et du DRS ; cela dans le but d'amener les partenaires de l'Algérie à lui accorder un soutien sans faille dans la « lutte contre le terrorisme », tout en enjoignant les capitales occidentales — et particulièrement Paris — de ne pas se mêler du conflit algérien. La guerre devait se passer à huis clos.

Les assassinats en juillet 1994 de sept marins italiens dans un port de l'est algérien, de quatre membres de l'ordre des pères blancs à Tizi-Ouzou en décembre de la même année, de l'évêque Pierre Claverie en août 1996 et de tant d'autres sont restés inexplicables. Mais, s'agissant de l'assassinat des moines trappistes du monastère de Tibhirine en mai 1996, les révélations apportées en 2002 par l'ex-adjutant Abdelkader Tigha, confortées par les investigations du père trappiste Armand Veilleux¹⁹⁴, montrent que le DRS a été sans conteste directement impliqué dans ces meurtres¹⁹⁵. C'était, semble-t-il, une opération menée par les services algériens qui leur a en partie échappé.

Le napalm et les incendies

Le napalm a été largement utilisé au cours de la guerre pour détruire les zones suspectées d'abriter des maquis islamistes. Selon l'ex-colonel Samraoui, le napalm a :

« été utilisé par l'ANP à partir de 1993 dans les montagnes difficiles d'accès, comme les monts du Djurdjura, du Zeccar et près de la corniche jijelienne (provoquant de surcroît une catastrophe écologique prévisible, résultat des incendies de forêts, notamment à Jijel). Le napalm utilisé, de fabrication israélienne, avait été acheté [...] à partir de 1993 en Afrique du Sud (l'Algérie étant sous embargo militaire à la suite de l'interruption du processus électoral), par l'intermédiaire du colonel Ali Benguedda, dit "petit Smaïn", et de notre ambassa-

¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 497.

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 555 sq.

¹⁹² Voir Dossier CJA n° 19, « Le mouvement islamiste algérien entre autonomie et manipulation ».

¹⁹³ Signée à Rome en janvier 1995 sous l'égide de la communauté catholique de Sant'Egidio, cette plate-forme réunissant l'ensemble des forces d'opposition, y compris le FIS, préconisait l'instauration d'un cadre démocratique minimum pour mettre fin à la guerre (voir Marco IMPAGLIAZO et Mario GIRO, *Algeria in ostaggio. Tra esercito e fondamentalismo, storia di una pace difficile*, Guerini e Associati, Milan, 1997).

¹⁹⁴ Armand VEILLEUX, « Hypothèses sur la mort des moines de Tibhirine », *Le Monde*, 24 janvier 2003.

¹⁹⁵ Voir Lounis AGGOUN et Jean-Baptiste RIVOIRE, *Françalgérie, crimes et mensonges d'États*, *op. cit.*, p. 374-491.

deur dans ce pays, le colonel du DRS Sadek Kitouni, dit «Tass»¹⁹⁶ ».

Pilote d'hélicoptère sur la base militaire de Boufarik jusqu'à sa fuite vers l'Espagne, en juin 1998, le lieutenant Messaoud Allili affirme quant à lui :

« Je sais que l'armée algérienne a bombardé au napalm les villages où se cachaient les islamistes. [...] Qu'il s'agisse de l'utilisation du napalm ou des incendies, c'est le fait de l'armée de terre¹⁹⁷. »

La destruction de maisons, les punitions collectives

La destruction de maisons de familles soupçonnées de soutenir le GIA ou de maisons qui auraient abrité des « terroristes » est un exemple de l'application meurtrière du principe de responsabilité collective. Dans le contexte de crise de logement, détruire une maison jetait dans la rue des familles entières. Cela a été le cas, par exemple, à Ouled-Alleug (Blida), où des villas et des maisons ont été détruites au bulldozer, selon Abdelkader Tigha :

« Ces opérations étaient plutôt médiatiques et non des opérations de lutte antiterroriste. [...] Les unités engagées se chargeaient seulement de la destruction des villas et des biens de citoyens avec des bulldozers sans intercepter aucun criminel¹⁹⁸. »

Mais les punitions collectives pouvaient toucher tout un village, des quartiers, des groupes de jeunes... Après l'attaque de la caserne de Guemmar, en novembre 1991, toute la région a été livrée aux troupes spéciales ; des paysans ont été torturés et condamnés à mort¹⁹⁹. Et au cours de la guerre, les massacres de milliers de citoyens présumés favorables au FIS constituent certainement les exemples les plus tragiques de punitions collectives.

Le vol et le racket

De très nombreux témoignages attestent de la pratique répandue du vol et du racket par les membres des forces de sécurité et les miliciens, tout au long de la guerre et jusqu'à ce jour²⁰⁰. Il s'agit dans bien des cas d'une compensation à des salaires de misère et à des conditions de vie difficiles, mais c'est surtout l'expression d'une impunité largement acceptée, constitutive de la stratégie répressive déployée par le pouvoir, comme l'ont affirmé plusieurs policiers et militaires dissidents :

« Nous avons ordonné aux familles de sortir de leurs maisons et nous avons volé tout l'argent et l'or que nous avons pu trouver²⁰¹. »

« Des hordes de soldats et de policiers organisent de véritables expéditions de pillage sans risquer de punitions : ils rackettent, installent des barrages pour dévaliser les citoyens. Ou bien, ils massacrent des prétendus terroristes, afin de s'emparer des bijoux et de l'argent des tués. La tentation est grande : un inspecteur de police gagne entre 8 000 et 12 000 dinars par mois ; le kilo de viande coûte 560 dinars²⁰². »

¹⁹⁶ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 277.

¹⁹⁷ Interview de Messaoud Allili pour le reportage « Sécurité militaire », *Le Vrai Journal*, Canal Plus, 22 novembre 1998 ; voir aussi : Juan Carlos SANZ, « El piloto argelino huido a Ibiza acusa a su Ejército de exterminar al pueblo », *El País*, n° 767, 9 juin 1998.

¹⁹⁸ Abdelkader TIGHA, notes.

¹⁹⁹ Audition d'Ahmed Chouchane (in Habib SOUAÏDIA, *Le Procès de « La Sale guerre »*, op. cit., p. 168).

²⁰⁰ Pour un exemple récent, voir : « Les patriotes accusent leur chef de les racketter sous la menace et l'intimidation avec la complicité de certains gradés de l'armée et précisément du CTRI », *El Watan*, 30 janvier 2002.

²⁰¹ Témoignage cité par Robert FISK, « Conscript tells of Algeria's torture chambers », *The Independent*, 5 novembre 1997.

²⁰² Capitaine « Haroun », « Ils soupçonnent la Sécurité militaire », loc. cit.

Il est à noter que ce phénomène, fortement accentué par la guerre, n'est pas nouveau : la corruption est généralisée depuis longtemps et s'enrichir illicitement est de longue date devenu comme une sorte de droit acquis lorsqu'on porte des armes. De la corruption au pillage, le pas a été parfois vite franchi dans une période de totale insécurité et de peur.

Les massacres et les déplacements forcés de population

De 1994 à 1998, les massacres ont été pratiqués à grande échelle par les forces de « sécurité » pour se débarrasser de personnes, de familles, de groupes ou de quartiers jugés menaçants pour la « sécurité intérieure », mais surtout pour paralyser par la terreur la population et la contraindre à quitter ses terres.

À partir surtout de 1994, de nombreux indices montrent que le DRS, avec la complicité des hauts gradés de l'armée, a été responsable d'assassinats collectifs de civils. On peut parler à cet égard d'une nouvelle « méthode » de lutte antiterroriste. Les massacres ont commencé dès le printemps 1994, mais ils se sont multipliés lorsque Djamel Zitouni, agent du DRS selon plusieurs sources concordantes²⁰³, est devenu, en octobre 1994, « émir national » du GIA. Ils ont touché prioritairement les familles d'islamistes et leurs proches. Plusieurs survivants expliquent que les assassins font usage de fausses barbes et de tenues « islamistes ». Les transfuges du DRS affirment que certains exécutants (pour la plupart des éléments de la DCSA) ont été drogués²⁰⁴ et récompensés (double paie, meilleur grade) ; ils affirment que les récalcitrants ont été torturés ou liquidés.

À partir de 1996, les massacres prennent une dimension nouvelle, jusqu'aux massacres de masse de l'Algérois, largement médiatisés, de l'automne 1997. L'analyse détaillée de toutes les informations disponibles²⁰⁵ ne laisse guère de place à une autre hypothèse que l'organisation, par les chefs de l'ANP et du DRS, de ces massacres, perpétrés par des islamistes manipulés encadrés par des agents du DRS : les éléments contextuels, les témoignages de survivants non soumis aux menaces du pouvoir et de nombreux indices factuels convergent pour conforter cette hypothèse. Mais, en l'espèce, les preuves judiciaires absolues font encore défaut, et seule une commission d'enquête indépendante serait susceptible de les établir.

Les objectifs de ces massacres encouragés (en « laissant faire » les terroristes, en leur apportant un soutien logistique, en leur offrant l'impunité, etc.) ou commandités par les forces de sécurité auraient été multiples : terroriser toute la population et punir les zones qui avaient voté FIS ; les amener à collaborer activement avec le DRS ; éliminer des témoins gênants. On peut penser qu'un autre objectif majeur, et clandestin, était de briser tout lien social au sein de la population, par les déplacements forcés : en effet, les massacres de masse perpétrés à partir de 1996, d'abord dans le sud de l'Algérois, auront pour résultat de pousser des centaines de milliers de personnes à fuir leurs terres et leurs villages devant les « égorgeurs » (on estime de 1 à 1,5 million le nombre de personnes déplacées, principalement de ce fait, au cours de la guerre, dont beaucoup se retrouveront entassées, dans des conditions misérables dans les banlieues d'Alger et de certaines villes du littoral²⁰⁶).

Enfin, il est très probable que l'arme des massacres a aussi été utilisée par les généraux « janviéristes » pour écarter le président Zéroual, qui cherchait à se démarquer d'eux en négocier

²⁰³ Voir à ce sujet le Dossier CJA n° 19 et la synthèse des informations disponibles réalisée par Lounis AGGOUN et Jean-Baptiste RIVOIRE, *Françalgérie, crimes et mensonges d'États*, op. cit., pp. 385-393, 430-434, 464-465.

²⁰⁴ Robert FISK, « Conscript tells of Algeria's torture chambers », loc. cit.

²⁰⁵ Voir Dossier CJA n° 2, « Les massacres ».

²⁰⁶ Voir NORWEGIAN REFUGEE COUNCIL/GLOBAL IDP PROJECT, *Algérie, Plus d'un million de déplacés internes sont ignorés par la communauté internationale*, <www.idpproject.org>, 5 mars 2004.

çant avec les politiques du FIS : accusé d'être « incapable de protéger la population », il sera de fait contraint à démissionner en septembre 1998²⁰⁷.

L'organisation du secret et de l'impunité

En synthèse, on peut dire que les décideurs du système algérien ont réussi la prouesse de conduire pendant des années contre leur population une guerre de très grande envergure, sans que celle-ci soit jamais reconnue comme telle et en gardant longtemps secrets les rouages du formidable dispositif répressif qu'ils ont mis sur pied. Grâce à la désinformation et au secret, ils sont passés rapidement de l'« éradication électorale », en annulant les élections, à l'« éradication politique » en instituant des lois d'exception contre tous les citoyens et en interdisant le FIS en 1992 ; puis à l'éradication physique de militants et de civils à travers les rafles, les déportations, les exécutions extrajudiciaires et, enfin, les massacres collectifs.

Les groupes armés islamistes ont évidemment leur part, surtout dans les premières années, dans les violations massives des droits de l'homme qui ont caractérisé cette « sale guerre ». Le fait qu'ils aient été largement manipulés, surtout à partir de 1994, ne retire rien à la responsabilité de leurs crimes et à la complicité passive de nombreux leaders islamistes, qui sont restés pour la plupart silencieux alors qu'ils savaient, au moins à partir de 1995, que beaucoup de crimes « attribués aux groupes islamistes » étaient en réalité le fait des manipulations du DRS.

Les manipulations ont entraîné d'autres manipulations, les crimes, de nouveaux crimes. Des cadres de la police, de la gendarmerie, du DRS et des forces spéciales ont été menacés et tués par les islamistes et par leurs propres collègues, instrumentalisés par leurs chefs ; les groupes extrémistes ont été poussés à l'action violente, la torture et les assassinats ont été banalisés, le peuple a été massacré, la haine et la compromission ont constamment aggravé la spirale de l'horreur. Cette fuite en avant sanglante, qui a duré jusqu'en 1998, allait se doubler de rackets, de règlements de compte, de viols et de banditisme.

Le secret absolu et le cloisonnement

Comme l'a bien souligné l'ex-sous-lieutenant Habib Souaïdia, le secret est le socle sur lequel a reposé toute l'organisation de la répression :

« Il est très important de souligner que la sale guerre est une guerre secrète. À partir de mars 1993, il n'y a plus jamais eu d'ordres de mission écrits, comme ceux que nous recevions auparavant. Pour chaque opération, les instructions étaient uniquement verbales. Ce qui fait que, souvent, les autres forces de sécurité, comme la police, la gendarmerie ou les unités de l'armée qui n'appartenaient pas aux forces spéciales n'étaient pas au courant des opérations menées par ces dernières. Quant aux sales besognes (massacres de villages entiers, exécutions sommaires...) effectuées par les "sections spéciales" des régiments du CCLAS, elles étaient encore plus secrètes : j'ai su par des officiers qui y avaient participé qu'ils n'avaient même pas le droit d'en parler par radio, sauf avec des noms de codes et sur des fréquences spéciales. [...] Ces opérations-là n'étaient confiées par les chefs du CCLAS et les responsables des "secteurs opérationnels" qu'à des hommes dans lesquels ils avaient toute confiance, qui sont tous devenus des tueurs professionnels²⁰⁸. »

Et Abdelkader Tigha explique quant à lui que, selon son expérience au CTRI de Blida, le « traitement » des très nombreux agents recrutés par le DRS, en particulier au sein de la mouvance islamiste et des groupes armés, a toujours répondu à de strictes règles de secret :

²⁰⁷ Voir François GEZE et Salima MELLAH, « Crimes contre l'humanité », postface à Nesroulah YOUS, *Qui a tué à Bentalha ?*, op. cit., p. 271 sq.

²⁰⁸ Habib SOUAÏDIA, *La Sale Guerre*, op. cit., p. 187.

« Le contact entre l'officier manipulateur et l'agent s'effectue par téléphone généralement, ou bien dans un appartement du service dit "boîte postale", où l'agent recruté est instruit sur un objectif précis. En aucun cas, l'agent ne peut venir ou être contacté à l'intérieur de la caserne, sauf en cas d'urgence ou en cas d'affaire jugée urgente par le commandement. Chaque agent recruté détient son propre pseudonyme, connu seulement par l'officier manipulateur ou les cadres travaillant au Service de recherche. Les contacts avec l'agent doivent être tenus secrets. [...] Tout contact est filmé et enregistré, même dans les places publiques²⁰⁹. »

Les policiers, gendarmes ou agents du DRS qui procédaient à des arrestations ignoraient fréquemment ce qu'il advenait aux détenus. Le travail entre les divers services était cloisonné et il existait des centres de détention secrets dans chaque région militaire. En conséquence, l'absence de vue d'ensemble des différents exécutants ne leur permettait pas de prendre pleinement conscience de la « machine de mort » dans laquelle ils étaient engagés. Cette difficulté à cerner les objectifs des décideurs et les moyens mis en œuvre pour les atteindre est bien exprimée par l'ex-colonel Samraoui, pourtant haut placé dans la hiérarchie militaire : cet officier explique que seuls quelques hommes (essentiellement les généraux Larbi Belkheir, Mohamed Lamari et les trois patrons du DRS) maîtrisaient l'ensemble de cette machine. Pour sa part, il reconnaît qu'il n'était pas possible d'être « lucide » ; il n'a compris, par exemple, que très tardivement l'implication des chefs du DRS dans la création de certains groupes armés « islamistes »²¹⁰.

Enfin, dans de très nombreux cas, on l'a vu, la préservation du secret a été assurée par l'élimination de ceux « qui en savaient trop », qu'il s'agisse de simples exécutants ou de responsables plus importants...

L'absence de coordination entre services, la guerre entre agents

Le cloisonnement entre les différentes composantes de la « machine de mort » a non seulement entretenu son opacité, mais il a aussi abouti à son emballement, du fait de la confusion régnant entre les attributions des uns et des autres. Selon certains officiers dissidents, cette confusion serait, du moins dans les deux ou trois premières années de la guerre, le fruit d'un relatif manque de contrôle de la part des généraux décideurs. Mais on ne peut exclure qu'elle ait aussi été volontairement entretenue, précisément pour accroître la violence de la terreur d'État.

Ainsi, comme on l'a vu les deux piliers du DRS, la DCE et la DCSA, avaient chacun une structure pour mener à bien des opérations de répression : le CPO et les CTRI pour la DCE, le CPMI (et les CMI jusqu'en mars 1993) pour la DCSA. Selon Habib Souaïdia, dès 1992, la coordination insuffisante entre ces structures rivales, rivalité entretenue par le général Médiène, chef du DRS, sera à l'origine d'une surenchère meurtrière :

« "Tewfik" avait donné carte blanche à chacun de ses services. Il faisait jouer la concurrence entre leurs chefs et n'hésitait pas à les monter l'un contre l'autre pour avoir toujours plus de résultats. Dans cette guerre non déclarée entre services, tous les moyens étaient bons : chacun utilisait les pires procédés pour se faire bien voir de Tewfik, arrêtant, torturant et assassinant les "suspects" par centaines, sans se préoccuper de savoir s'ils étaient ou non coupables²¹¹. »

Mais l'absence de coordination entre le DRS et les autres forces de sécurité (police, gendarme et armée) sera aussi la cause de nombreux dérapages, comme le raconte Samraoui, qui explique que, dès 1991 :

²⁰⁹ Abdelkader TIGHA, notes.

²¹⁰ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 149 et 299.

²¹¹ Habib SOUAÏDIA, *La Sale Guerre*, op. cit., p. 83.

« Il y a eu tellement de manipulations conduites à la légère que le DRS a perdu peu à peu le contrôle de ses “agents”, devenant incapable de faire le distinguo entre agents retournés et agents doubles. Cette situation s’est ensuite aggravée, car chaque service disposait de ses propres agents : il n’est pas difficile d’imaginer la confusion qui régnait, chaque service croyant avoir affaire à des terroristes, alors qu’ils étaient en fait manipulés par leurs collègues. Les vrais terroristes, tout comme les décideurs, trouvaient leur compte dans cette confusion²¹². »

Chaque service avait donc ses propres agents infiltrés dans des groupes armés qu’ils manipulaient, chaque service arrêta, torturait et tuait et cela créait une confusion certaine, confusion aggravée par les « emprunts » vestimentaires : des militaires arrêtaient habillés en tenue de police, des miliciens en tenue de militaires, des agents du DRS laissaient pousser leurs barbes et portaient une *kachabia*, etc. Les services de la police judiciaire, de leur côté, recrutèrent des islamistes au sein des prisons qui, à leur sortie, pourront être confondus, par d’autres services, avec des terroristes.

Il arrivait ainsi fréquemment qu’un service arrête un suspect pour découvrir qu’il était un agent d’un autre service, comme le raconte Samraoui :

« L’histoire de la création du GIA par les services secrets ressemble à celle de “Docteur Jekyll et Mister Hyde” : à un moment donné, pratiquement dès le deuxième trimestre 1992, le processus de manipulation ne fut plus maîtrisé. De nombreux agents retournés, menant double jeu, s’étaient “volatilisés” dans les maquis. Et à cause du cloisonnement, les agents du CPMI et ceux du CPO se faisaient la “guerre” : en tant que responsable de la cellule de renseignement du PCO, je ne comptais plus les interventions du colonel Kamel Abderrahmane, de Amar ou de Tartag, pour me demander de relâcher tel ou tel, qui venait d’être arrêté, car il “travaillait” » avec eux. Le manque de coordination, dans ce plan diabolique, était d’ailleurs tout aussi grave entre les structures du DRS et les autres institutions de l’État. C’est dans cette cacophonie que la lutte contre les “intégristes” a été engagée²¹³. »

Tigha confirme qu’à cette époque, le chevauchement des diverses manipulations et la violence qu’elles engendraient, n’étaient pas vraiment maîtrisés :

« Chaque service du DRS procédait à des infiltrations de groupes armés (la DCE, la DCSA, les CTRI et les CMI) et c’était la confusion totale. Personne ne pouvait les contrôler sur le terrain. Si le CTRI arrête quelqu’un, il y a le CPMI de Bachir Tartag qui téléphone et dit qu’il faut le libérer. Personne ne savait plus qui manipule et de qui viennent les instructions²¹⁴. »

Cette confusion a entraîné un climat de suspicion, des assassinats entre agents, comme l’a raconté au *Monde* en 1995 un transfuge de la police :

« Des policiers avaient été torturés par leurs collègues. On les soupçonnait d’être des agents doubles. [...] La Sécurité militaire, les gendarmes, la police, tout le monde s’entre-tuait²¹⁵... »

D’où, également, nombre d’erreurs rapportées par des dissidents, comme cet exemple :

« Nous avons reçu l’information qu’un groupe armé était en action à Baraki. Nous nous y sommes rendus. [...] Nous les avons tués et nous avons découvert qu’il s’agissait d’un sous-lieutenant de l’armée et son groupe²¹⁶. »

Cette confusion initiale, organisée ou non, semble avoir été progressivement dépassée au cours des années 1993 et 1994, quand la violence répressive montera encore en intensité.

²¹² Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang, op. cit.*, p. 87.

²¹³ *Ibid.*, p. 182.

²¹⁴ Abdelkader TIGHA, notes.

²¹⁵ Dominique LE GUILLEDOUX, « Ils voulaient faire de nous des fous, des sanguinaires », *loc. cit.*

²¹⁶ Kamel B., « À propos de terrorisme... », *loc. cit.*

Mais l'organisation du secret et du cloisonnement continuera, pour rendre les exécutants plus dociles et partiellement aveugles à ce qui se passe et garantir l'impunité aux commanditaires.

L'impunité et la folie meurtrière

L'impunité était garantie à tous les éléments des services de sécurité²¹⁷ et quand un procès condamnait un de ses agents, c'était en général une mise en scène (pour le relâcher par la suite « blanchi ») ou un règlement de compte. En matière de meurtres, tout était possible. Il était même possible au DRS d'aller chercher à l'hôpital un blessé et de l'exécuter. L'autorisation de torturer, de voler, de violer, de massacrer a donné à cette guerre un caractère barbare et atroce, les actes d'horreur se sont multipliés, amplifiant dramatiquement les violences commises par les islamistes :

« Les gens disaient : c'est un terroriste ! Et l'homme est exécuté²¹⁸. »

« Ces unités [de police] opèrent dans le flou le plus absolu. Elles tuent sans distinction et pillent tout ce qui se trouve sur leur passage²¹⁹. »

« Il y a eu meurtres, pillages et viols à très grande échelle. [...] Il y a un nombre croissant d'individus qui commettent ces massacres comme s'ils étaient frappés d'une "épidémie du massacre"²²⁰. »

« C'est l'anarchie. Les policiers sont terrorisés et ils se comportent comme des bêtes sauvages. Ils volent, violent, massacrent. [...] Ils ne savent plus s'ils sont vivants ou morts : la vie, ils ne la sentent plus. [...] La nuit, ils se saoulent, se droguent ou prennent des pilules pour dormir²²¹... »

L'autorisation de torturer et de tuer et l'habitude prise de le faire permettaient toutes les dérives pathologiques et transformaient ces pratiques, dans certains cas, en actes de jouissance :

« Un commissaire de police me racontait que ses hommes éprouvaient une certaine satisfaction à égorger leurs victimes, comme s'ils abattaient des moutons ou des chèvres. [...] Ils sont pris dans une sorte d'engrenage qui transforme complètement leur rapport à la violence²²². »

Le meurtre servira aussi aux agents du DRS à se venger, à extorquer des fonds, à s'approprier les richesses de certains commerçants ou industriels. Il était possible pour eux d'être « engagés », moyennant des pots de vin, afin de « régler » des litiges financiers. La personne incriminée était arrêtée et torturée. Elle céda et le litige était « résolu ».

Cette folie meurtrière a été contagieuse et une bonne partie des forces de répression a ainsi glissé dans la criminalité à grande échelle.

Depuis 1999 : le contrôle de la violence et le maintien de la terreur

Plus de douze ans après le début de la guerre, les mêmes généraux sont pour la plupart toujours aux commandes et prétendent avoir gagné la « guerre contre le terrorisme ». Et pourtant, une guerre que l'ont pourrait qualifier de « basse intensité » en comparaison des années noires, continue bien. Les nouveaux groupes armés (GSPC, HDS, GSPD...) et un résidu de

²¹⁷ Voir Dossier CJA n° 18, « L'organisation de l'impunité ».

²¹⁸ Cité par Robert FISK, « Massacres in Algeria : strong evidence for Military Security responsibility », *loc. cit.*

²¹⁹ « Un ancien policier d'Alger réfugié au Royaume-Uni : témoignage intégral », Al-Jazira, décembre 1997.

²²⁰ « Témoignage du transfuge "Adlane Chabane" », *El Watan-El Arabi*, 2 janvier 1998.

²²¹ Jacques GIRARDON, « Algérie : parole de flic », *loc. cit.*

²²² Capitaine « Haroun », « Ils soupçonnent la Sécurité militaire », *loc. cit.*

GIA regrouperaient encore quelques dizaines (ou centaines ?) de terroristes (les informations officielles, comme les confidences de « sources sûres » distillées dans la presse, sont sur ce point étonnamment fluctuantes). On ne dispose d'aucune information fiable sur la nature — voire la réalité même — de ces groupes, qui, comme précédemment, semblent se combattre et affronter l'armée et les services du DRS « par massacres interposés »²²³.

Ce qui est en revanche certain, c'est l'in vraisemblance du constat : des forces de sécurité entraînées, composées de centaines de milliers d'hommes, seraient incapables de venir à bout de quelques dizaines de « terroristes », alors même que, depuis de longues années, aucune force politique algérienne, et moins encore la population, épuisée par une décennie d'horreurs, ne prône la lutte armée. L'explication la plus probable est que les généraux décideurs laissent délibérément perdurer — voire entretiennent — un niveau « résiduel » de violence terroriste, dans un double but.

Sur le plan interne, ce climat de violence leur permet de maintenir leur emprise sur la population et de bloquer toute alternative démocratique, afin de préserver de façon durable leur contrôle des richesses dérivées de la rente pétrolière²²⁴. À tout moment, comme on l'a vu lors du « printemps noir » kabyle de 2001, le DRS peut fomenter des conflits et alimenter des foyers de tension pour attiser les violences et les émeutes et éviter toute solution politique qui se ferait à ses dépens, confirmant un constat dressé dès 1994 par un spécialiste :

« La situation d'insécurité généralisée accélère la désorganisation de l'État et favorise avant tout le détournement des flux financiers²²⁵. »

Sur le plan externe, cette « violence terroriste » (dont la propagande du DRS assure évidemment qu'elle est liée à Al-Qaïda) permet aux décideurs de jouer à fond la « carte du 11 septembre ». Dans le nouveau climat international créé par les attentats de septembre 2001 aux États-Unis, le régime algérien semble s'être assuré l'impunité pour les crimes contre l'humanité dont ses dirigeants se sont rendus responsables depuis 1992. Les mêmes généraux qui ont conduit cette politique criminelle font désormais figure de « bons élèves » de la lutte antiterroriste mondiale :

« M. Ali Tounsi [chef de la DGSN] a souligné que les relations de coopération des services algériens avec Interpol classent notre pays parmi ceux qui coopèrent le mieux dans le domaine de la lutte antiterroriste²²⁶. »

Mais pour la population, la répression violente n'a pas cessé, et elle s'est même durcie depuis la réélection d'Abdelaziz Bouteflika en avril 2004 : la torture, les enlèvements suivis de disparitions, les exécutions extrajudiciaires continuent d'être signalés. Les émeutes et les protestations populaires, de plus en plus nombreuses, sont brutalement réprimées, au prix de nombreux morts et blessés, et d'arrestations dans des conditions de non-droit. Et même si l'on

²²³ « Le GSPC et le GIA semblent se répondre en écho par massacres interposés », *L'Expression*, 2 octobre 2003.

²²⁴ Voir Dossier CJA n° 14, « Économie, prédation et État policier ».

²²⁵ Lawrence K. HALL, « L'ajustement structurel en panne », in REPORTERS SANS FRONTIERES (dir.), *Le Drame algérien*, op. cit., p. 109.

²²⁶ *Le Jeune Indépendant*, 17 septembre 2003.

manque d'informations précises à ce sujet, celles dont on dispose suffisent à établir que l'essentiel du dispositif répressif que nous avons décrit dans ce dossier, reste en place, sous le contrôle du général Mohamed « Tewfik » Médiène.

Annexe : les responsables civils et militaires algériens, 1988-2004

On présente ci-après une synthèse des informations disponibles sur les titulaires des principaux postes de responsabilité, civils et militaires, qui ont joué un rôle dans la « sale guerre » commencée en 1992 (avec un rappel des titulaires, quand c'est possible, pour la période 1988-1992). Il importe de préciser que ces données sont parfois incomplètes, car, en dehors de celles concernant les fonctions les plus publiques (chef de l'État, membres du gouvernement, chef d'état-major de l'ANP et des régions militaires...), les informations (nom du titulaire, date de début et de fin de prise de fonctions) relatives à de nombreux postes restent confidentielles, en particulier pour les postes de commandement d'unités (CTRI, régiments, etc.) engagées dans la répression et la lutte antiterroriste. De même, en dehors de quelques cas, les carrières des principaux responsables de l'armée et de la police ne sont pas rendues publiques. C'est donc en recoupant, au fil des années, les informations disponibles dans la presse algérienne, dans les rares études consacrées à l'armée¹ et dans les témoignages de transfuges de l'armée et de la police, que la présente liste a été établie, en sachant qu'elle devra nécessairement être complétée et précisée.

Les responsables gouvernementaux

* **président de la République** : colonel Chadli Bendjedid (janvier 1979-11 janvier 1992), Mohammed Boudiaf (janvier 1992-29 juin 1992), colonel Ali Kafi (juin 1992-30 janvier 1994), général-major Liamine Zéroual (31 janvier 1994-14 avril 1999), Abdelaziz Bouteflika (15 avril 1999 à ce jour).

- *Directeur de cabinet du président* : général Larbi Belkheir (1986-1991), général-major Mohamed Betchine (janvier 1994-août 1998), général-major Larbi Belkheir (septembre 2000 à ce jour).

- *Chargé des affaires militaires à la présidence* : général-major Mohamed Touati (septembre 2000 à ce jour).

* **Premier ministre** : Abdelhamid Brahimi (22 janvier 1984-8 novembre 1988), Kasdi Merbah (9 novembre 1988-8 septembre 1989), Mouloud Hamrouche (9 septembre 1989-17 juin 1991), Sid Ahmed Ghazali (18 juin 1991-18 juillet 1992), Belaïd Abdesslam (19 juillet 1992-24 octobre 1992), Rédha Malek (25 octobre 1992-10 mars 1994), Mokdad Sifi (11 mars 1994-30 décembre 1995), Ahmed Ouyahia (31 décembre 1995-15 décembre 1998), Smaïl Hamdani (16 décembre 1998-23 décembre 1999), Ahmed Benbitour (24 décembre 1999-27 août 2000), Ali Benflis (28 août 2000-5 mai 2003), Ahmed Ouyahia (6 mai 2003 à ce jour).

* **Ministre de la Défense (MDN)** : colonel Chadli Bendjedid (janvier 1979-24 juillet 1990), général Khaled Nezzar (25 juillet 1990-10 juillet 1993²), général-major Liamine Zéroual (11 juillet 1993-14 avril 1999), Abdelaziz Bouteflika (15 avril 1999 à ce jour).

- *Conseiller politique du MDN* : général-major Mohamed Touati (1992-1993).

- *Secrétaire général du ministère de la Défense* : général Mustapha Chelloufi (1998-1990), général Mohamed Ghenim (1991-août 2000³), général-major Ahmed Senhadji

¹ Comme celle de Nicole CHEVILLARD, « Algérie : l'après-guerre civile », *Nord-Sud Export*, juin 1995.

² Départ en retraite.

³ Actuellement à la retraite.

(août 2000 à ce jour).

* **Ministre de l'Intérieur** : El-Hadi Khédiri (1987-8 novembre 1988), Aboubekr Belkaïd (9 novembre 1988-8 septembre 1989⁴), Mohamed Salah Mohammedi (9 septembre 1989-17 juin 1991), Abdelatif Rahal (18 juin 1991-17 octobre 1991), général-major Larbi Belkheir (18 octobre 1991-18 juillet 1992), Mohamed Hardi (19 juillet 1992-24 octobre 1993⁵), colonel Salim Saadi (25 octobre 1993-10 mars 1994), Abderrahmane Chérif Méziane (11 mars 1994-mars 1995), Mostapha Benmansour (mars 1995-décembre 1998), Abdelmalek Sellal (décembre 1998-décembre 1999), Noureddine Zerhouni (décembre 1999 à ce jour).

- *Directeur général de la Sûreté nationale* (DGSN) : Mohamed Bouzbid (1988-1990), colonel Bachir Lahrèche (1990-28 juin 1991), M'hamed Tolba (29 juin 1991-mai 1994), Mohamed Ouaddah (mai 1994-mars 1995), colonel Ali Tounsi (20 mars 1995 à ce jour).

Les responsables de l'ANP

* **Chef d'état-major de l'ANP** : général-major Abdallah Belhouchet (1986-15 novembre 1988), général Khaled Nezzar (16 novembre 1988-25 juillet 1990), général-major Abdelmalek Guenaïzia (26 juillet 1990-9 juillet 1993⁶), général de corps d'armée Mohamed Lamari (10 juillet 1993-août 2004), général-major Mohamed Gaïd Salah (août 2004 à ce jour).

- *Adjoint au chef d'état-major* : général Liamine Zéroual (1988-1989), général-major Mohamed Lamari (1992), général-major Brahim Fodhil Chérif (1993-1995).

- *Chef du Département emploi-préparation* : général-major Brahim Fodhil Chérif (1995-février 2000), général Mohamed Baaziz (février 2000 à ce jour).

* **Commandant des forces terrestres** (PC à Aïn-Naâdja) : général Khaled Nezzar (1986-1988⁷), général Mohamed Lamari (1989-avril 1992), général-major Khelifa Rahim (avril 1992-mai 1994), général-major Mohamed Gaïd Salah (mai 1994-février 2000), général-major Abdelhaziz Medjahed (février 2000-mars 2001⁸), général Mohamed Chibani (mars 2001-août 2004), général-major Ahcène Tafer (août 2004 à ce jour).

* **Directeur de l'académie interarmes de Cherchell**⁹ : général Abdelhaziz Medjahed (fin 1993-xxx), général Mohamed Chibani (février 2000-mars 2001).

* **Commandant de la Gendarmerie** (PC à Cheraga) : général Zine El Abidine Hachichi (1988), général Benabess Ghezaiel (1989-mars 1995¹⁰), général-major Brahim Fodhil Chérif (mars 1995-juillet 1997), général-major Tayeb Derradji (juillet 1997-février 2000), général-major Ahmed Boustila (février 2000 à ce jour).

* **Commandant de la garde républicaine** : général-major Makhlouf Dib (1991-février 2000), général Ali Djemaï (février 2000 à ce jour).

* **Commandant des forces aériennes** (PC : Chéraga) : général-major Mohamed Ben-slimane (xxxx à ce jour)

* **Commandant des forces navales** (PC : Amirauté d'Alger) : général Kamel Abderrahim (1988), général Chaâbane Ghodbane (1992-février 2000), général-major Brahim Dacsi (février 2000- juillet 2002), général-major Mohamed Tahar Yala (août 2002 à ce jour).

⁴ Aboubekr Belkaïd sera assassiné le 28 septembre 1995.

⁵ Mohamed Hardi sera assassiné le 4 mai 1996.

⁶ Actuellement ambassadeur d'Algérie en Suisse.

⁷ Adjoint : général Mohamed Betchine.

⁸ Directeur de la santé militaire depuis cette date.

⁹ Il est en principe le deuxième personnage de l'armée de terre.

¹⁰ Actuellement ambassadeur d'Algérie en Argentine.

* **Commandant de la 1^{re} région militaire** (Blida, centre) : général Mohamed Attaïlia, dit « Rouge » (1988-1989), général Mohamed Djennouhat (1989-mai 1994), général-major Saïd Bey (mai 1994-septembre 1997), général-major Rabah Boughaba (septembre 1997-février 2000), général-major Brahim Fodhil Cherif (février 2000-août 2004), général Habib Chentouf (août 2004 à ce jour).

* **Commandant de la 2^e région militaire** (Oran, ouest) : Hocine Benmalen (1988), général-major Khelifa Rahim (1989-avril 1992), général-major Gaïd Salah (avril 1992-mai 1994), général-major Mohamed Bekhouche (mai 1994-juin 1996), général-major Kamel Abderrahmane (juin 1996-juillet 2004), général-major Saïd Bey (août 2004 à ce jour)

* **Commandant de la 3^e région militaire** (Béchar, sud-ouest) : général Tayeb Derradji (1988), général Gaïd Salah (1989-juin 1990), général Tayeb Derradji (juin 1990-1991), général Saïd Bey (1992-mai 1994), général Hocine Benhadid (mai 1994-1995), général-major Zoubir Ghedaïdia (1995-février 2000), général-major Ahcène Tafer (février 2000-juillet 2004), général-major Saïd Chengriha (août 2004 à ce jour).

* **Commandant de la 4^e région militaire** (Ouargla, sud-ouest) : général Mohamed Bekhouche (1992-1993), général Saïdi Fodhil *alias* Abdelhamid (décembre 1994-assassiné le 4 juin 1996), général-major Abdelmadjid Saheb (1996 à ce jour).

* **Commandant de la 5^e région militaire** (Constantine, est) : général Mohamed Lamari (octobre 1988-1989), général Abdelhamid Djouadi (1989-mai 1994), général-major Rabah Boughaba (mai 1994-septembre 1997), général Ali Djemaï (septembre 1997-février 2000), général-major Saïd Bey (février 2000-juillet 2004), général-major Kamel Abderrahmane (août 2004 à ce jour).

* **Commandant de la 6^e région militaire** (Tamanrasset, extrême-sud) : général-major Belkacem Kadri (mai 1994-février 2000), général-major Brahim Belguerdouh (février 2000-xxxx), général-major Ben Ali Benali (xxxx à ce jour).

* **Commandant du Centre de conduite et de coordination des actions de lutte anti-subversive (CCC/ALAS)** : général-major Mohamed Lamari (septembre 1992-juillet 1993), général-major Saïd Bey (juillet 1993-mai 1994).

- *Commandant du secteur opérationnel de la Mitidja Ouest* (SOMO, PC Blida) : colonel Hamana (1993), colonel Belkacem Amar (1994), colonel Ahmed (1995-1999).

- *Commandant du secteur opérationnel de Bouira* (SOB) : colonel Habib Chentouf (1993), général Abdelaziz Medjahed (1994), général Mohamed Chibani (mai 1994 à 1995).

- *Commandant du secteur opérationnel des Hauts Plateaux* (SOHP, PC Berrouaghia) : Kechida (1993).

- *Commandant du secteur opérationnel d'Aïn-Defla* (SOAD, PC Aïn-Defla) : Abderezek Maiza (1993).

- *Commandant du secteur opérationnel de la Mitidja Est* (SOME, PC Boumerdès) : colonel Malti, colonel Hamana (1993-tué en 1994).

- *Commandant du secteur opérationnel d'Alger* (SOAL, PC Béni-Messous) : colonel Hadj-Chérif (1993), colonel Ouda (1994-1996).

- *Commandant du secteur opérationnel de Tizi-Ouzou* (SOTO) : xxx.

Les responsables du Département de renseignement et de sécurité (DRS, PC : Delly-Brahim)

* **Chef du Département de renseignement et de sécurité** : général-major Mohamed Lamine Médiène, dit « Toufik » (de septembre 1990 à ce jour).

* **Chef de la direction du contre-espionnage** (DCE, PC : Centre Ghermoul, à Alger) : colonel (devenu général fin 1992) Smaïl Lamari, dit « Smaïn » (septembre 1990 à ce jour).

- *Service de recherche et d'analyse (SRA)* : commandant Mohamed Samraoui (mars 1990-juillet 1992), commandant Larbaa Hadj (1992-xxx).

- *Centre principal des opérations (CPO, appelé « Centre Antar », PC à Ben-Aknoun)* : colonel Fares Belbahri (1988), commandant Amar Guettouchi (1990-tué en mai 1992), colonel Farid Ghobrini (août 1992-1995), colonel Kamel Hamoud (1995-1999).

- *Poste de commandement opérationnel (PCO, PC Caserne de Chateauneuf)* : général Smaïl Lamari et commissaire Mohamed Issouli (1991-1999), général Smaïl Lamari (2000 à ce jour).

- *CTRI (Centre territorial de recherche et d'investigation¹¹) de la 1^{re} RM (PC Blida, Centre « Haouch-Chnou »)* : commandant Abdelfetah (1988-1990), commandant (devenu colonel) M'henna Djebbar (septembre 1990- octobre 2003).

- *CTRI (Centre territorial de recherche et d'investigation) de la 2^e RM (PC Oran, Centre Magenta)* : colonel « Abdelwahab » (1988-1993), commandant Hamidou (1993-1998), commandant Hamou Belouisa (1998-xxxx).

- *CTRI (Centre territorial de recherche et d'investigation) de la 3^e RM (PC Béchar)* : commandant Hichem (1989-1992), colonel Abbas (1993-1995), commandant Smaïn (1995-1999).

- *CTRI (Centre territorial de recherche et d'investigation) de la 4^e RM (PC Ouargla)* : colonel Farid Ghobrini (1988), commandant M'henna Djebbar (1989-août 1990), Ahmed Kherfi (1990-2001).

- *CTRI (Centre territorial de recherche et d'investigation) de la 5^e RM (PC Constantine, Centre Bellevue)* : colonel Farid Ghobrini (1989-mai 1992), colonel Kamel Hamoud (mai 1992-1995), colonel Karim (1995-xxxx).

- *CTRI (Centre territorial de recherche et d'investigation) de la 6^e RM (PC Tamanrasset)* : commandant Hasnaoui (1988), commandant Abderrezak (1989-1992), commandant Abdelkader Sedjari (1993-1999).

* **Commandant du Groupe d'intervention spéciale** (GIS, PC Béni-Messous) : Mustapha Ghomri (1988-1989), commandant Hammou (1990-1992), commandant Hamidou (1993), colonel Abdelkader Khémène (1994-2003).

* **Chef de la Direction centrale de la sécurité de l'armée (DCSA)** : général Mohamed Betchine (novembre 1987-novembre 1988), général Mohamed Médiène (novembre 1988-septembre 1990), colonel (promu général fin 1992) Kamel Abderrahmane (septembre 1990-juin 1996), colonel Mohamed Zeghloul (1996-xxx).

- *Centre principal militaire d'investigation (CPMI, PC à Ben-Aknoun)* : commandant Abdelhak Benzlikha (1988), Farès Belbahri (1988-1990), colonel Athmane Tartag, dit « Bachir » (1990-mars 2001).

* **Chef de la Direction de la documentation et de la sécurité extérieure (DDSE)** : général Saïdi Fodhil (1992-juillet 1994), général Hassan Bendjelti *alias* Abderazak, *alias* Hassan Tetouan (juillet 1994-1995), général Rachid Laalali dit « Attafi » (1995 à ce jour).

* **Chef du service de presse et de documentation** (Centre de la Communication et de

¹¹ Les CTRI, antennes du DRS (DCE) dans chaque région militaire, sont issu de la fusion, en mars 1993 des CRI (centres de recherche et d'investigation), dépendant auparavant de la DCE, et des CMI (centres militaires d'investigation), dépendant auparavant de la DCSA.

la Diffusion ; PC : Centre Belaroussi) : colonel Djillali Meraou dit Salah (assassiné en février 1995), colonel Tahri Zoubir dit Hadj Zoubir ou El-Hadj (février 1995-décembre 2001), colonel Faouzi (décembre 2001 à ce jour).

* **Chef du Service de sécurité présidentielle (SSP)** : général El Hachemi Hadjeres (1989-juin 1992), commandant Medjebar (juin 1992-1993), Mohamed Douar (1993-1995), général Sadek Aït-Mesbah (1995-1999).

Les chefs de milices

- **Mohamed Sellami** : fondateur de la milice de Boufarik, créée en avril 1995, mort le 19 décembre 1995.

- **Hadj Fergane** : surnommé le « chérif » (maire de Rélizane et ensuite président de la ville), fondateur avec Hadj Abed, maire de Djédioua, de la milice de Rélizane créée en mars 1994 et active jusqu'en 1998.

- **Cheikh Zidane El-Mekhfi** : fondateur de la milice de Zbarbar (Bouira), créée en juin 1995, décédé en 2000, remplacé depuis par son fils Boualem.

- **Boukhenhouche Lakhdar** : chef de la milice de Merouana (Batna).

- **G. Rabah** : chef de la milice de Bordj Ménail (Boumerdès).

- **Zitoufi** : député RND en 1997, fondateur de la milice de Ténès, créée en 1994.

- **Smaïl Mira** : chef de la milice de Tazmalt (Bejaia).

- **Nourredine Aït-Hamouda** : député RCD, chef de milice de la région de Tassaft (Tizi-Ouzou).